

<https://archined.ined.fr>

En marge du couple. Genre et normes conjugales : retranscription de la journée scientifique de l'unité Démographie, genre et sociétés de l'Ined

Isabelle Attané, Marie Bergström, Zahia Ouadah-Bedidi et Matthias Thibaud

Version

Libre accès

Licence / License

CC Attribution - Utilisation non commerciale - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY-NC-SA)

POUR CITER CETTE VERSION / TO CITE THIS VERSION

Isabelle Attané (Éd.), Marie Bergström (Éd.), Zahia Ouadah-Bedidi (Éd.) et al., 2018, "En marge du couple. Genre et normes conjugales : retranscription de la journée scientifique de l'unité Démographie, genre et sociétés de l'Ined". Documents de travail, n°243, Paris : Ined.

Disponible sur / Available at:

<http://hdl.handle.net/20.500.12204/AWY6EBWAdQi8TdNCmyQ2>

DOCUMENTS DE TRAVAIL 243

En marge du couple. Genre et normes conjugales

Retranscription de la journée scientifique de l'unité
Démographie, genre et sociétés de l'INED

Comité d'organisation : Isabelle Attané, Marie Bergström,
Zahia Ouadah-Bedidi, Matthias Thibeaud

**Isabelle Attané, Marie Bergström, Zahia Ouadah-Bedidi, Matthias Thibaud,
2018, *En marge du couple. Genre et normes conjugales*,
Paris, INED, Document de travail, 243**



En marge du couple. Genre et normes conjugales

Retranscription de la journée scientifique de l'unité *Démographie, genre et sociétés* de l'INED

Jeudi 10 novembre 2016, de 9h15 à 17h
Salle *Sauvy*, INED, 133 bvd Davout 75020 PARIS

Comité d'organisation :

Isabelle Attané,
Marie Bergström,
Zahia Ouadah-Bedidi
Matthias Thibaud

Résumé

Cette journée d'étude interroge le couple comme institution et comme norme. Pour ce faire, elle adopte une approche originale : plutôt que de s'intéresser aux formes dominantes de la conjugalité, elle attire l'attention sur la situation des femmes et des hommes en marge de la vie conjugale. Il s'agit donc d'étudier le couple du point de vue des personnes qui en sont exclues ou s'en détournent, d'une part, et de porter l'attention sur des formes alternatives de conjugalité, d'autre part. Par cette approche, les différences de sexe qui marquent les pratiques, les représentations et les attentes relatives au couple sont mises en exergue. Dans le contexte actuel d'une diversification des normes conjugales, comment ces normes se déclinent-elles selon le genre ? L'ouverture des possibles qui semble désormais caractériser la vie affective, est-elle aussi large pour les deux sexes ? Enfin, les femmes et les hommes en marge du couple, sont-ils dans des situations analogues ? Les communications apportent des réponses à ces questions dans le cadre de deux séances. La première est consacrée à la vie hors couple, c'est-à-dire la situation des personnes sans partenaire. Elle a réuni des chercheur-e-s travaillant sur la question du célibat dans différents pays du monde. La deuxième séance porte, elle, sur des arrangements conjugaux à la marge. Centrée sur la France, elle explore la diversité contemporaine des formes de vie en couple.

Programme

9h15 Introduction

- 9h15-9h25 Ouverture de la journée par **Magda Tomasini**, directrice d'INED
9h25-9h40 Introduction par **Marie Bergström**, INED

9h40 Séance 1 : *Vivre hors couple – perspectives internationales*

Discutant : Jean-Hugues Déchaux, Université Lyon 2

- 9h40-9h45 Introduction par **Jean-Hugues Déchaux**
- 9h45-10h10 **Isabelle Attané**, INED, **Michel Bozon**, INED & **Su Wang**, INED : *Vivre hors couple en Chine rurale. Perceptions, situation sociale et comportements sexuels des hommes célibataires.*
- 10h10-10h35 **Nour Fredj**, Paris 7 Diderot & **Zahia Ouadah-Bedidi**, Paris 7 Diderot : *Célibat et mariage Orfi en Tunisie : méconnaissance, refus ou stratégies de contournement.*
- 10h35-10h50 *Pause café*
- 10h50-11h15 **Françoise Courtel**, INED & **Géraldine Vivier**, INED : « *Alors, tu nous le présentes quand ?* ». *Vivre célibataire, entre norme conjugale et expérience personnelle.*
- 11h15-11h40 **Mona Claro**, INED-EHESS : *Rester mère célibataire ou se (re)mettre en couple. Norme procréative et incertitudes conjugales en Russie (années 1980-2000).*
- 11h40-12h30 Discussion générale (dont 15 min réservées au discutant)

14h00 Séance 2 : *Vies conjugales à la marge*

Discutante : Florence Maillochon, CNRS-ENS

- 14h00-14h05 Introduction par **Florence Maillochon**
- 14h05-14h30 **Matthias Thibeaud**, INED-Lille 3 : *L'homoconjugalité à l'âge de la retraite.*
- 14h30-14h55 **Céline Costechareire**, Université Lyon 2 : *Une étude des styles de conjugalité au regard de l'appartenance sociale chez les couples lesbiens cohabitants.*
- 14h55-15h20 **Anne Lambert**, INED : *L'intermittence conjugale. Économie affective et arrangements pratiques des navigant-e-s du transport aérien.*
- 15h20-15h35 *Pause café*
- 15h35-16h00 **Isabelle Clair**, CNRS-EHESS : *Dans l'attente du « vrai couple », des jeunes au cœur de la norme conjugale.*
- 16h00-17h00 Discussion générale (dont 15 min réservées à la discutante)

Ouverture

Magda TOMASINI, directrice de l'Ined

Bonjour, je voudrais vous souhaiter la bienvenue pour cette 9^e édition de la Journée scientifique de l'Unité *Démographie Genre et Société* de l'INED.

Si la démographie n'est pas une discipline pionnière dans les études sur les femmes et le genre, l'unité a su rapidement s'affirmer par l'originalité de son approche et par le caractère prolifique de ses travaux de recherche. Tout a commencé en 1997 lorsqu'une dizaine de chercheurs dont Thérèse LOCOH (démographe africaniste), Stéphanie CONDON (démographe), Michel BOZON (sociologue) et Armelle ANDRO (alors doctorante en démographie) créent à l'INED un atelier de lecture sur le genre et la démographie. Cet atelier s'est transformé en unité de recherche deux ans plus tard. Donc, si on devait trouver un mot clé pour l'unité Genre, ce serait « transversalité » puisque la quasi-totalité de ses membres appartiennent aussi à d'autres unités de recherche ainsi qu'à d'autres institutions en tant que chercheur.e.s associé.e.s. Les chercheur.e.s de l'unité Genre proviennent ainsi de toutes les disciplines (histoire, économie, sociologie, géographie, santé publique) et travaillent sur tous les domaines de démographie, autant sur les pays du Nord que sur les pays du Sud. Une autre spécificité de cette unité, est de conduire des enquêtes quantitatives de grande envergure sur des sujets originaux, en systématisant le lien entre les approches qualitatives et quantitatives. Parmi les enquêtes marquantes, on peut citer l'enquête *Enveff* en 2000 (sur les Violences envers les femmes) qui avait été menée par le Centre de recherche en démographie de l'université Paris en collaboration avec l'INED. L'enquête *Familles et employeurs* en 2004 menée en partenariat avec l'Unité de démographie économique de l'INED. L'enquête *CSF* (Contexte de la sexualité en France) en 2006 qui avait été menée en partenariat avec l'INSERM. L'enquête *Excision et handicap* 2007-2009 ainsi que les enquêtes menées depuis plus de deux décennies en pays rural malien et l'enquête *DéfiChine* actuellement en cours sur les conséquences de la pénurie de femmes et sur les rapports de genre et la sexualité en Chine. Plus récemment, on peut citer l'enquête *VIRAGE* (Violence et rapports de genre) qui délivrera ses premiers résultats à la fin de ce mois-ci, et sa déclinaison dans les DOM, qui devrait être collectée l'année prochaine. Ces deux dernières enquêtes, comme les autres, illustrent une des missions de l'INED qui est d'apporter expertises et appuis aux politiques publiques. Ainsi en rééditant une enquête sur les violences, l'INED permet d'éclairer le débat public sur les violences, de l'objectiver, mais aussi d'apporter des éléments utiles à l'élaboration des politiques publiques, avec notamment les plans de lutte contre les violences faites aux femmes.

En prise très forte avec le débat public, l'unité Genre joue un rôle essentiel à la compréhension de phénomènes contemporains de société. Une autre particularité de cette unité de recherche, c'est son dynamisme dans la formation à, et par, la recherche. L'UR4 accueille cette année dix doctorants et deux post-doctorants, ce qui est aussi un signe de vitalité de cette unité de recherche d'une manière plus générale. Ce dynamisme n'est pas que quantitatif, il est aussi qualitatif. Les sujets de thèse sont très variés. Si certains d'entre eux vous seront présentés aujourd'hui par Mona CLARO et Mathias THIBEAUD, on peut en citer d'autres comme l'appropriation gay et lesbienne de l'institution du mariage, l'éducation à la sexualité des jeunes, la situation des garçons dans des études dites « de filles », et le passage à l'âge adulte en Chine. La programmation de cette année vient également illustrer une des spécificités de l'INED qui est de s'intéresser aux situations à la marge, de

s'intéresser, de mesurer et de comprendre ce qui n'est pas la norme au sens statistique du terme. Nous bénéficierons aujourd'hui de la présence de Jean-Hugues DECHAUX et Florence MAILLOCHON qui discuteront chacun une demi-journée. Je les en remercie chaleureusement. Je voudrais aussi remercier le comité d'organisation, Isabelle ATTANE, Zahia OUADAH-BEDIDI, Mathias THIBEAUD, doctorant, et Marie BERGSTRÖM. Je vous souhaite une bonne journée à l'image de l'unité : dynamique, riche et foisonnante.

Introduction

Marie BERGSTRÖM (Ined)

Bonjour à toutes et à tous, et bienvenu.e.s à cette journée intitulée « En marge du couple. Genre & normes conjugales ».

Cette journée s'intéresse au *couple* – en tant qu'institution et en tant que norme. Avec cette originalité que, plutôt que d'étudier la conjugalité depuis son centre, on a souhaité l'interroger depuis ses marges, ses frontières, ses zones de tension et d'exclusion. Autrement dit, il s'agit de regarder le *couple* du point des personnes qui sont *extérieures* à la conjugalité, ou qui vivent des relations qui ne correspondent pas tout à fait à l'image qu'on se fait d'un « vrai couple ». Ces situations à *la marge* méritent l'attention pour plusieurs raisons. La première, c'est qu'elles sont devenues plus courantes, et ce en raison notamment de la *complexification des parcours sexuels et affectifs*, c'est-à-dire en raison de trajectoires de vie qui sont devenues moins linéaires, moins synchronisées, plus diverses. Cette évolution est très souvent soulignée lorsqu'on parle de l'Europe. Mais elle concerne aussi des pays non occidentaux qui, pour certains, ont connu des transformations *très profondes* (en matière de sexualité et de conjugalité) et parfois des transformations *encore plus rapides* que celles qu'on a connues par exemple en France. On le verra au cours de cette journée.

Certaines conséquences de cette complexification des parcours ont été très bien étudiés par les sociologues et les démographes. C'est le cas par exemple de l'affaiblissement de l'institution du mariage, de l'augmentation des séparations et la nouvelle diversité de formes d'union (avec le mariage, le pacs, l'union libre ou les « LAT » - *Living Apart Together*). D'autres aspects sont, en revanche, beaucoup moins étudiés. C'est le cas notamment de la vie *hors couple*, c'est-à-dire la part croissante d'individus qui vivent sans partenaire amoureux. À ce titre, on pourrait dire que les sciences sociales, et la sociologie en particulier, souffre d'un certain *tropisme conjugal*, en ce sens qu'elle interroge la conjugalité dans toutes ses dimensions : le choix du conjoint, la formation des couples, le fonctionnement des unions, la division du travail entre les partenaires, les séparations puis la remises en couple, les deuxièmes unions et ainsi de suite. La sociologie contemporaine étudie en effet le couple sous toutes ses coutures mais peine souvent à rendre compte du célibat, et plus généralement des périodes *hors couple* qui sont désormais courantes et souvent récurrentes au fil de la vie.

Les présentations d'aujourd'hui montrent que ses expériences en dehors (ou en marge) de la conjugalité sont des expériences importantes parce que *socialisatrices*. C'est-à-dire, ce sont des expériences qui marquent les aspirations, les pratiques et les parcours des individus. Elles méritent l'attention en tant que telles. Les situations à *la marge* sont aussi intéressantes pour ce qu'elles peuvent nous dire sur le genre. La journée repose sur l'hypothèse que le célibat et les arrangements conjugaux alternatifs sont des terrains particulièrement intéressants pour étudier le caractère genrée des normes conjugales : pour cerner les différences entre les sexes en ce qui concerne les aspirations, les représentations et les injonctions associées à la conjugalité. Ce faisant, on adopte une approche désormais éprouvées dans les études de genre qui consiste justement à interroger la norme depuis les positions marginales ou marginalisées.

Cependant, observer depuis les marges ne veut pas dire prendre un point de vue extérieur. Ceux qui s'écartent de la norme ne sont pas moins concernés par elle. Comme le montrent

les différentes présentations, le célibat est rarement une remise en cause du couple. Et les arrangements conjugaux *alternatifs* ne sont pas forcément des arrangements *transgressifs*. Dans les deux cas, l'écart à la norme traduit bien souvent une difficulté à réaliser celle-ci plutôt qu'une remise en cause ou une subversion. On constate donc une inégalité face à la capacité à faire couple « comme il faut ». C'est une difficulté à *faire couple* que certaines populations connaissent mieux que d'autres.

Une autre originalité de la journée, c'est la réelle diversité des terrains d'étude qui ne se limitent pas aux pays occidentaux et ne concernent pas que des populations hétérosexuelles, éduquées et citadines mais, au contraire, s'intéressent aux gays, lesbiennes, adolescents, retraités et personnes issus de milieux populaires et ruraux, c'est-à-dire, à des personnes qui sont rarement au centre des études mais qui ici – par l'objet même de la journée – gagnent en visibilité. Cette diversité des terrains n'empêche pas pour autant des axes d'analyse en commun. La lecture des communications permet de dégager des problématiques transversales qui sont autant de pistes de réflexion pour cette journée. Je vais mentionner seulement trois.

Une première piste de réflexion concerne la force de la norme conjugale. Les différentes présentations indiquent que les évolutions récentes – comme l'instabilité des couples, la diversité des formes d'union ou l'augmentation du nombre de personnes qui vivent seules – ne traduisent pas forcément un affaiblissement de la norme conjugale. On pourrait même dire le contraire. L'aspiration à la vie à deux – et les injonctions à s'y conformer – sont peut-être plus fortes que jamais.

Une deuxième interrogation concerne le rôle du couple dans la production du genre. Plusieurs interventions soulignent que la conjugalité – et plus précisément la conjugalité hétérosexuelle – constitue une condition pour être considérée comme un « vrai homme » ou une « vraie femme ». D'autres montrent, à l'inverse, que le fait de ne pas être en couple permet de s'extraire partiellement aux rôles assignés à chaque sexe – notamment en faisant fi à la division sexuelle du travail (et la répartition des rôles) qui caractérise les couples – et non seulement les couples hétérosexuels.

Enfin, une troisième piste concerne le couple comme statut social. Beaucoup de travaux ont souligné la transformation profonde qu'a connu la conjugalité par le passage d'une définition « institutionnelle » du couple à une conception « relationnelle » où l'accent est mis sur les sentiments, le soutien mutuel et la réalisation de soi. Il n'empêche que le couple est toujours source de reconnaissance sociale, de droits, de privilèges et de statut. Le fait de s'intéresser aux personnes en marges de la conjugalité permet de revenir sur ses dimensions sociales du couple qui sont loin d'avoir disparus.

Ces questions – et beaucoup d'autres – seront discutés au cours de deux séances qui abordent la thématique de la journée de manières un peu différentes. La première séance est consacrée au *célibat* et s'intéresse donc aux personnes qui ne sont pas en couple. Elle propose une perspective réellement internationale, avec des présentations portant sur la Chine, la Russie, la Tunisie et la France. Ce faisant, elle souligne les significations diverses du célibat, qui selon les contextes, renvoie à une situation d'exclusion sociale, d'attente du couple, de période transitoire ou d'autonomie réclamée. La séance de cet après-midi porte, elle, sur des vies conjugales à la marge. Les présentations sont, cette fois-ci, centrées sur la France mais elles explorent les différentes manières de faire couple et, de cette manière,

soulignent les enjeux différents associés à la conjugalité, selon les sexes mais aussi les âges de la vie, les milieux sociaux et en fonction des parcours gays, lesbiens et hétérosexuels.

Pour finir, je voudrais simplement remercier à nouveau les intervenant.e.s d'avoir accepté de venir présenter leurs recherches qui, pour beaucoup, sont des recherches en cours, et merci encore aux présidents de séances d'avoir accepté d'animer les discussions. Je vous souhaite une très bonne journée.

Séance 1 : Vivre hors couple – perspectives internationales

Introduction

Jean-Hugues DESCHAUX (Université Lyon 2)

Bonjour à toutes et à tous. Jean-Hugues Déchaux, Lyon 2, sociologue. Je voudrais commencer par remercier l'INED à la fois pour avoir eu l'idée d'organiser cette journée dont le programme est très intéressant, très excitant... et puis aussi pour m'avoir convié et proposé d'animer cette première partie de la journée. Je suis un sociologue de la famille, mais je ne suis pas spécialement un sociologue du conjugal ou de l'alliance. Je me définirais plutôt comme un sociologue de la parenté et de la filiation. Mais je suis sensible depuis longtemps au tropisme conjugal de la sociologie de la famille. Et là, il s'agit d'interroger le conjugal selon une perspective tout à fait originale en s'intéressant à ses empêchements, à ses marges, à ses bords en quelque sorte. Je voudrais juste prendre deux minutes pour souligner l'intérêt – je vais répéter sans doute un peu ce qu'a dit Marie – épistémologique de la perspective retenue pour cette journée. J'utiliserais volontiers le mot « décentrement ». Le mot « décentrement » présente l'avantage de mobiliser la notion d'espace. Et cette notion d'espace, il faut la comprendre à la fois comme un espace conceptuel, un espace intellectuel, mais aussi bien sûr comme un espace géographique. On va avoir l'occasion ce matin de s'en rendre compte. Donc décentrement d'abord conceptuel parce qu'il s'agit d'explorer une réalité non pas en son cœur, en son centre, par ce qui la caractériserait en propre de manière à en dégager les traits qui en constitueraient le prototype en quelque sorte, mais plutôt de l'approcher par ses frontières, par ses bords, par ses empêchements ; que ces empêchements soient voulus ou subis selon les cas qui sont explorés dans les présentations qui vont être faites aujourd'hui. Alors c'est une perspective qui est particulièrement adaptée à l'étude d'une réalité sociale qui est devenue plurielle, mouvante et qui, à certains égards, est devenue plus difficile à saisir, plus difficile à objectiver, et qui pose pour cela de redoutables problèmes de définition.

Qu'est-ce que le couple aujourd'hui ? C'est une question qui est devenue assez complexe. Et d'une certaine manière, la perspective que partagent peu ou prou l'ensemble des communications aujourd'hui, c'est de considérer qu'il faut plutôt tenter de répondre à cette question en étudiant concrètement les modes de vie de ceux qui s'en détournent, de la vie de couple, ou qui en sont exclus, et se demander pourquoi. On verra alors par la négative en quelque sorte, ce qui constitue positivement la vie conjugale, ses arrangements et ses normes. Donc décentrement conceptuel, décentrement géographique aussi, puisqu'il s'agit de mettre à profit sinon les ressources du comparatisme, du moins plus modestement les ressources du détour, du détour par l'éloignement, par l'éloignement géographique, culturel, social, économique de manière à faire varier justement les situations sous l'angle de ces paramètres : situations sociales, situations économiques, situations institutionnelles, situations normatives. Et particulièrement, sous l'angle des régimes de genre qui, comme tout système de rapports sociaux, varient selon les contextes socio-historiques. Donc on va commencer ce matin avec des présentations qui vont nous parler de la vie hors couple en Chine rurale, en Tunisie, en France et en Russie - dans cet ordre-là je crois - et des travaux qui, en réalité, conjuguent à la fois le décentrement géographique et le décentrement conceptuel. Alors juste en quelques secondes pour parler d'organisation pratique. Après chaque communication, on prendra un petit temps de cinq minutes maximum pour des questions strictement factuelles ou des questions de compréhension qui permettront au

public d'être au clair exactement sur tel et tel point qui n'aurait pas été tout à fait bien compris. Mais on ne prendra que cinq minutes et on gardera les questions de fond pour la partie discussion qui viendra après l'ensemble des quatre communications en fin de matinée. Voilà. Donc je vais donner la parole à Isabelle ATTANE et Michel BOZON, qui vont nous parler de vivre hors couple en Chine rurale : perception, situation sociale et comportement sexuel des hommes célibataires.

Vivre hors couple en Chine rurale. Perceptions, situation sociale et comportements sexuels des hommes célibataires.

Isabelle ATTANÉ (Ined), Michel BOZON (Ined) et Su WANG (Ined)

Isabelle ATTANÉ : Merci beaucoup. Bonjour à tous et à toutes, merci d'être présents aussi nombreux et nombreuses. L'enquête dont nous allons vous présenter quelques résultats aujourd'hui a pour point de départ le constat d'une surmasculinité marquée aux âges adultes en Chine. C'est en particulier le cas en Chine rurale où les effets d'une surmortalité féminine ancienne se conjuguent à ceux d'autres facteurs plus récents, comme la migration féminine vers les villes ou des pratiques de sélection du sexe des enfants, pour contribuer au maintien, voire à une aggravation d'un déséquilibre entre les sexes. Dans le groupe d'âges des 30-39 ans au recensement de 2010, dans l'ensemble de la Chine rurale, on enregistrait un excédent d'hommes par rapport au nombre de femmes du même âge, de plus de 2 millions. Mais ce déséquilibre démographique entre les sexes est encore plus marqué dans la population qui n'a jamais été mariée. Et encore une fois dans ce seul groupe d'âges des 30-39 ans en Chine rurale, on enregistre quatre fois plus d'hommes que de femmes. Ce déséquilibre des sexes entraîne une disponibilité réduite en partenaires féminines sur le marché des unions et de la sexualité hétérosexuelle, dont l'impact à ce jour ne fait l'objet que de très rares études empiriques.

L'objectif du projet *DéfiChine* est, dans ce contexte, d'étudier différents aspects de la vie des hommes célibataires. Il s'agit de voir ce qu'implique, pour les hommes désireux de se marier, une disponibilité réduite en partenaires féminines potentielles et, pour certains, un célibat non choisi. La question qu'on se pose aujourd'hui, c'est de comprendre ce que signifie que vivre hors couple en Chine rurale dans un contexte où, on va le voir, le mariage reste la norme dominante, mais où tous les hommes n'ont pas accès au mariage du fait notamment d'un manque de femmes. L'enquête est centrée sur quatre grandes thématiques. La première concerne les pratiques en matière de choix du conjoint dans un contexte dans lequel le mariage hétérosexuel reste une norme quasi-universelle. La seconde thématique porte sur les perceptions des rôles sexués chez les hommes mariés et célibataires. Le troisième axe concerne les conditions de vie et la participation sociale, toujours en comparant les hommes mariés à ceux qui ne le sont pas. Enfin, le dernier axe s'intéresse aux comportements sexuels dans un contexte de contrôle social important. Notre présentation de ce matin est centrée sur ces deux derniers aspects.

Donc très rapidement deux mots sur l'enquête. Elle a été menée entre juillet 2014 et juin 2015 dans trois districts ruraux de la municipalité de Ankang dans le sud de la province du Shaanxi qui se trouve au centre du pays. Ces districts ont été sélectionnés parce qu'ils se caractérisent par une majorité masculine assez prononcée aux âges adultes. Ils enregistrent en effet un excédent d'hommes par rapport au nombre de femmes qui est compris donc entre 4,5 et 13,6% des effectifs masculins totaux dans le groupe d'âge des 20-59 ans. C'est une surmasculinité qui est donc non seulement supérieure à ce qu'on observe dans l'ensemble de la province, mais aussi à l'échelle du pays entier. On n'a pas tout à fait les mêmes groupes d'âges que tout à l'heure, on a ici la population des adultes âgés de 15 ans et plus, mais que ce soit dans la population des personnes qui n'ont jamais été mariées ou celles qui sont divorcées par exemple, on enregistre une très nette majorité d'hommes également supérieure à la moyenne nationale.

L'enquête comporte deux volets : un volet quantitatif dans le cadre duquel nous avons interrogé 1 280 hommes âgés de 28 à 59 ans dont 527 qui n'ont jamais été mariés et 655 qui étaient mariés, remariés, fiancés ou cohabitants au moment de l'enquête, et 98 veufs ou divorcés, mais qui ne sont pas inclus dans l'analyse aujourd'hui. L'enquête comporte un deuxième volet qualitatif composé de 31 entretiens avec des hommes dont environ la moitié qui n'ont jamais été mariés et l'autre moitié étaient mariés, remariés, fiancés ou cohabitants au moment de l'enquête.

Dans notre analyse ce matin, on considère deux groupes d'âges. Les plus jeunes âgés de 28 à 39 ans qui ont en moyenne un niveau d'éducation plus élevé que les plus âgés, et dont on présume qu'une partie est encore susceptible de se marier, mais qui sont touchés par une situation a priori plus adverse au mariage, puisqu'on enregistre dans ce groupe d'âge 106 hommes pour 100 femmes contre 103 dans le groupe d'âge des plus âgés, sachant que dans des circonstances ordinaires, dans ces groupes d'âge en général, on tend plutôt soit vers une égalité des sexes en termes d'effectif soit vers une légère majorité féminine. Le deuxième groupe d'âge considéré est celui des 40-59 ans qui sont donc en moyenne moins éduqués du fait qu'ils appartiennent à des générations plus anciennes, et que nous considérons ici comme des célibataires définitifs, très peu de mariages survenant au-delà de l'âge de 40 ans en Chine. Alors pour ce qui est des caractéristiques de nos mariés et de nos célibataires, on observe d'une part de fortes disparités dans le niveau d'éducation atteint : alors que plus de 90 % des mariés ont achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire avec des différences, mais assez faibles, entre les générations, ce n'est le cas que pour la moitié des célibataires de 28-39 ans, et pour seulement 16 % des célibataires plus âgés, dont près d'un sur quatre est analphabète.

Des disparités sont également observées dans les niveaux de revenus avec autour de 40% des jamais mariés qui sont concentrés dans les tranches de revenus les plus faibles contre moins de 30% des mariés, les plus jeunes étant toutefois dans les deux cas un peu plus favorisés aussi bien en termes d'éducation qu'en termes de revenus, que les plus âgés. Ce qui nous amène à penser que finalement cette catégorie des hommes qui n'ont jamais été mariés, est un groupe qui est de moins en moins sélectionné dans les jeunes générations. Les plus âgés ont des caractéristiques très marquées de pauvreté, et sont très défavorisés en termes de niveau d'instruction, alors que les célibataires les plus jeunes ont un profil qui tend à se rapprocher de celui des mariés dans le même groupe d'âge. Un autre élément de contexte qu'il est essentiel de connaître pour justifier notre problématique, c'est le fait que le mariage reste une norme quasiment universelle et très peu contestée en Chine, notamment dans la région de l'enquête. Une très large majorité des hommes interrogés sont en effet d'accord ou plutôt d'accord avec le fait que chaque femme doit se marier, l'enquête ayant montré par ailleurs que pour la plupart des hommes qui sont en situation de célibat, il s'agit d'un célibat non choisi qui place donc les hommes concernés contre leur gré dans des situations qui sont extraordinaires au regard de la norme. Cette norme universelle du mariage est illustrée par deux témoignages qui sont en anglais parce que ça a été traduit du chinois vers l'anglais. On a par exemple le témoignage de Yao Daoming âgé de 21 ans, célibataire, et qui nous explique : « Not marrying is something I can't accept. Everyone in the countryside has to get married. Everyone must get married. If you don't get married then you are on the outside and the villagers will go seep about you. » On a également le témoignage de Wang Feng qui, lui, est marié et qui nous dit : "After all, people who don't wish to marry are in the minority. Unless they have been subject to a shock or something. As far as I know, around here there's no one who doesn't wish to be married."

Cette norme dominante du mariage nous a amenés à nous interroger sur les implications du célibat pour les hommes concernés qui, on l'a dit, sont donc pour la plupart en situation de célibat non choisi. Les hommes célibataires ont été interrogés sur les situations qu'ils jugeaient les plus difficiles à supporter du fait de leur célibat, et on se rend compte que chez les plus jeunes, la pression familiale est largement perçue comme la situation la plus difficile à supporter, loin devant l'absence d'enfant et l'absence de sexualité. En revanche, l'ordre s'inverse un petit peu chez les célibataires les plus âgés pour lesquels la pression familiale reste importante, mais moindre que l'absence d'enfant. Donc la pression familiale reste difficile à supporter à tout âge, et elle s'accompagne par ailleurs d'une stigmatisation importante des hommes célibataires, comme en témoigne Wang Feng: « It's not nice what the local people say, they insult people. No descendant, you know... It's derogatory. »

Nous avons aussi interrogé les célibataires sur les raisons qu'ils donnent à leur célibat. Tous invoquent en premier lieu les faibles revenus et a fortiori la pauvreté, raisons qui arrivent devant le manque de femmes, tout de même avancé par deux célibataires sur trois. Ce lien entre célibat et pauvreté, largement documenté par ailleurs notamment par Bourdieu concernant la France rurale, s'observe donc également en Chine. La dernière diapo donne quelques indicateurs qui témoignent du plus grand isolement social des célibataires en comparaison des mariés, et ce dans les deux groupes d'âges. On voit ce plus grand isolement social d'abord dans la participation sociale proprement dite, avec plus de 40% des célibataires qui n'ont par exemple participé à aucune cérémonie de naissance au cours de l'année précédent l'enquête, soit deux à trois fois moins que les hommes mariés. Cet isolement est visible également dans les moindres soutiens dont les célibataires bénéficient en cas de maladie, de problèmes financiers etc. avec là encore des proportions d'hommes n'ayant aucun ami sur qui compter dans ce type de situations deux à trois fois plus élevées chez les célibataires que chez les mariés. Un constat similaire peut être fait en ce qui concerne les relations sociales des célibataires qui sont bien moins développées que chez les mariés. Elles sont mesurées par un certain nombre d'indicateurs, dont ici le fait de jouer aux cartes avec des voisins, des amis etc., ou de rendre visite à des amis. On voit que dans tous les cas, les célibataires sont plus isolés que les autres. Donc la question se pose de savoir si finalement en termes de comportements sexuels, on observe également des différences aussi marquées entre les mariés et les célibataires. Pour répondre à cette question, je laisse la parole à Michel, merci.

Michel BOZON : On a vu plus haut que les célibataires de plus de 40 ans étaient un groupe très sélectionné, pauvre et peu instruit. Chez les célibataires de moins de 40 ans, en revanche, le niveau d'éducation est plus proche de celui des mariés. Sur cette diapositive, nous avons disposé un certain nombre de caractéristiques de leurs conditions de vie comparées à celles des mariés. On observe tout d'abord que les célibataires ont plus souvent connu des temps de migration longs que les mariés, notamment chez les jeunes célibataires (67 % ont passé plus de 3 ans en migration contre 51 % des mariés). C'est un fait qui ne va pas de soi. Dans le contexte chinois rural, le célibat est également très fortement associé à la cohabitation avec les parents, même après 40 ans. Mais on observe qu'il concerne aussi les mariés les plus jeunes (74 % des hommes mariés de moins de 40 ans vivent avec leurs parents vs 94 % des célibataires du même âge). D'une manière générale, le célibat des hommes, notamment en milieu rural, est souvent associé à des indicateurs de mal-être. Mais dans notre enquête, une comparaison avec les hommes mariés ne fait pas apparaître des comportements très spécifiques des célibataires, par exemple en matière de

consommation d'alcool, même si les célibataires de plus de 40 ans se déclarent plus souvent déprimés que les mariés du même âge ; mais ce n'est pas le cas des plus jeunes.

Ce qui distingue le plus le groupe des célibataires, c'est évidemment qu'ils n'ont pas accès à la vie conjugale et donc à la sexualité conjugale. On considère donc généralement qu'ils ont accès à une sexualité de compensation. Mais l'expression ne convient pas nécessairement. Et on peut le montrer en comparant le recours des mariés et des célibataires à diverses catégories de sexualité non conjugale. À partir de notre enquête, nous avons construit des indicateurs qui synthétisent les informations de plusieurs variables autour de l'achat de services sexuels. Enfin, je ne vais pas indiquer les variables hein qui ont été concernées, mais trois ou quatre variables qui nous donnent un indicateur de recours aux services sexuels dans la vie et dans les 12 mois. Donc on voit que les taux de recours très simplement sont proches entre les célibataires et les mariés à chaque âge. Le recours au service sexuel est donc un élément du répertoire sexuel masculin indépendant du statut marital. À noter que la pratique de la masturbation n'est pas non plus plus fréquente chez les célibataires. En revanche, la consommation de vidéos pornos est plus fréquente chez les mariés, et même la proportion d'hommes qui ont eu des rapports avec des hommes. Bon, on peut donc dire qu'hommes célibataires et mariés en Chine participent bien d'une même culture sexuelle, mais qu'on n'observe pas d'effets de compensation particuliers ou inversement d'exclusion chez les célibataires, au-delà de l'exclusion de la vie conjugale ; ce qui n'est pas rien.

Analyser l'expérience des célibataires conduit nécessairement à tenter de déshomogénéiser la catégorie. Je l'ai fait en croisant deux variables qui ne se recouvrent pas : le fait d'avoir eu des rapports sexuels dans la vie et celui d'avoir eu des *girlfriends* dans sa vie. Question qui était posée indépendamment et sans lien avec la question de la sexualité. On crée ainsi un indicateur d'expérience affectivo-sexuelle qui ne renvoie pas seulement à la sexualité, mais aux expériences affectives et intimes, et qui permet de mesurer plus finement l'isolement intime. Le fait d'avoir eu à la fois des expériences sexuelles et des relations affectives, ne concerne qu'un cinquième des célibataires de plus de 40 ans, alors qu'il touche la moitié des moins de 40 ans. Donc voit un changement important. C'est l'inverse évidemment pour l'absence de toute expérience sexuelle ou affective. Quant à l'expérience affective sans sexualité, elle est plus représentée dans le groupe de plus de 40 ans. Comment expliquer une aussi forte différence ? Les expériences affectivo-sexuelles des célibataires peuvent être rapprochées des caractéristiques culturelles biographiques de ces groupes, qui varient selon les générations, le niveau d'instruction et l'expérience migratoire. Ainsi dans le groupe plus âgé, les scolarités que j'appelle intermédiaires, c'est-à-dire c'est l'intermédiaire complet, sont rares, et on compte un cinquième d'analphabètes, on l'a dit. Dans le groupe plus jeune, les scolarités intermédiaires sont devenues majoritaires. Or les hommes qui ont connu une scolarité intermédiaire ont eu – les hommes célibataires – ont eu dans leur très grande majorité, quelle que soit leur génération, une expérience affectivo-sexuelle, 80 à 90%. Alors qu'une scolarité primaire incomplète, ne s'accompagne que dans la moitié des cas d'une expérience sexuéo-affective. Donc si les célibataires plus jeunes sont « expérimentés » entre guillemets, c'est d'abord parce que leur niveau d'instruction est plus élevé. L'expérience sexuelle et affective est également liée au temps passé en migration, plus long dans les générations plus jeunes. Ainsi, chez les plus de 40 ans, 70% des migrants de plus de trois ans, sont expérimentés, contre 37% des non-migrants. Chez les moins de 40 ans, on observe le même phénomène, mais avec des écarts moins forts. Ainsi l'expérience affective et sexuelle existe chez les

célibataires, notamment ceux qui ont acquis une compétence hein... terme qui peut être adapté à l'affectivo-sexuel, même si c'est d'abord scolaire, donc une compétence qui concerne aussi les relations avec les autres et ceux qui ont bénéficié d'opportunités à travers les migrations. Et inversement l'exclusion radicale existe également mais sa fréquence s'est réduite : elle n'est présente que dans des groupes très spécifiques, très peu instruits et très sédentaires.

Alors pour conclure, je dirais que la question du célibat des hommes en milieu rural n'est pas une question nouvelle en sociologie et en démographie, notamment parce qu'elle tient aussi à des phénomènes de surmortalité, à des problèmes de migration différentielle selon le sexe, hein qui sont classiques, c'est ce qu'on aborde. Mais elle est devenue un problème politique et social majeur en Chine, en raison du déficit de femmes à la naissance hein qui... qui rajoute un autre élément, et qui menace de donner une toute nouvelle dimension au phénomène. Donc dans ce contexte, on observe que le mariage et la valeur du mariage ne diminuent pas. On aurait pu penser que, bon on relativise, qu'on se mette à relativiser un peu son importance, ce n'est absolument pas le cas. C'est un indicateur de statut social qui reste universel, universellement recherché, d'où une pression au mariage tout à fait pesante. La comparaison entre mariés et célibataires fait suffisamment apparaître une tendance à la marginalisation sociale et économique de ces derniers. Mais je dirais que la comparaison entre deux générations de célibataires fait apparaître que la génération la plus jeune est devenue en partie moins marginale, y compris au point de vue de l'accès à la sexualité et aux relations intimes. Bon, l'impression est qu'on a désormais un groupe qui, en étant moins sélectionné dans l'expérience du célibat qui s'élargit, et bien cette expérience se normalise pour une partie du groupe. Les marginaux du célibat, les marginaux sociaux du célibat continuent à exister, mais à eux s'associe un autre groupe qui est nettement moins marginal. Et donc on peut se demander comment il va évoluer ce groupe-là.

Jean-Hugues DECHAUX : Merci. Merci à nos deux intervenants pour cette présentation parfaitement calibrée. Ce qui nous laisse donc la possibilité de prendre quelques minutes – pas plus de cinq – s'il y a dans le public des questions factuelles de compréhension qui se rapportent à l'exposé qu'on vient d'écouter.

QUESTION : Oui, quand on dit « milieu rural », est-ce que c'est un milieu agricole ? C'est l'agriculture la principale activité ?

Isabelle ATTANE : Ben c'est-à-dire qu'aujourd'hui il y a si peu... enfin c'est rural agricole hein ! Mais aujourd'hui, la plupart des gens en fait combinent plusieurs activités. C'est-à-dire qu'il y a l'agriculture et puis il y a aussi souvent des petits commerces etc. Mais c'est une région qui est quand même assez isolée aussi, c'est une région un peu montagneuse, qui est quand même un peu isolée quoi. Voilà. Donc c'est très rural avec une dominante agricole.

Michel BOZON : Ceci dit, dans les célibataires les plus jeunes, il n'y en a que 16 % qui n'ont jamais migré. Donc l'expérience de la migration, et donc des sources de revenus plus urbaines, est aussi généralisée.

Jean-Hugues DECHAUX : Est-ce qu'il y a une autre question ? Non ? Alors on va quitter la Chine rurale pour la Tunisie avec une communication qui nous est présentée Nour FREDJ et Zahia OUADAH-BEDIDI. Le titre de cette communication est le suivant : « Célibat et mariage Orfi en Tunisie, méconnaissance, refus ou stratégie de contournement. »

Célibat et mariage *Orfi* en Tunisie : méconnaissance, refus ou stratégies de contournement.

Nour FREDJ (Paris 7 Diderot) & Zahia OUADAH-BEDIDI (URMIS, Paris 7 Diderot et INED)

Nour FREDJ : Bonjour à toutes et à tous. Je m'appelle Nour Fredj, je suis doctorante en sciences sociales à Paris 7 sous la direction de Madame Zahia Ouadah-Bedidi ici présente et Madame Françoise Lestage. Aujourd'hui, je vais vous présenter quelques éléments de réflexion autour de la notion du mariage *Orfi* (عرفي) à partir d'un travail de terrain que je mène actuellement d'une part dans le cadre de ma thèse qui porte sur le vécu du célibat chez les étudiants, et d'autre part dans le cadre d'un projet de recherche plus vaste sur le célibat en Tunisie d'une manière générale, un travail coordonné à l'INED par Zahia Ouadah-Bedidi et Jacques Vallin. Tous ces entretiens sont fraîchement recueillis, leurs transcriptions et leurs analyses sont en cours. Mais avant de parler du mariage *Orfi*, je voudrais d'abord revenir sur quelques éléments de contexte de la société tunisienne, et les changements sociodémographiques qui y ont eu lieu, mon travail de thèse, ma problématique de recherche, mes hypothèses et mes sources de données. Et je finirai par le sujet qui nous intéresse ici, c'est-à-dire la notion du mariage *Orfi* chez les étudiants, sur ce que cette notion recouvre, comment elle est définie et comment elle est pratiquée.

La Tunisie a connu durant le dernier demi-siècle des changements très importants sur le plan socio-économique, démographique et politique. Les progrès de la scolarisation sont spectaculaires et les inégalités entre les hommes et les femmes se sont carrément effacées à un certain niveau d'instruction. Dès 2005, le taux de scolarisation est proche de 100%, la part de la population analphabète a fortement diminué et la part de la population ayant un niveau supérieur a atteint 12% dans le dernier recensement de 2014. Dans les niveaux d'instruction élevés, les femmes deviennent plus nombreuses que les hommes, elles sont plus des deux tiers dans l'enseignement supérieur. L'activité des femmes a fortement progressé, même si l'accès au marché de l'emploi reste plus favorable aux hommes. Mais depuis la « Révolution du Jasmin », la révolte des jeunes sur les conditions sociales reste d'actualité. Le chômage atteint des niveaux très élevés chez les jeunes, en particulier chez les plus diplômés. Ces transformations économiques et sociales, le progrès en matière de santé et de scolarisation sont à la fois causes et conséquences de changements profonds des normes de vie familiale. Ainsi, sur le plan démographique, la famille a connu des bouleversements sans précédent avec une baisse de la fécondité de sept à deux enfants par femme, due principalement à une hausse de l'âge au mariage des femmes de près de 10 ans en l'espace de trois décennies.

Du côté des causes du retard de l'âge au mariage, on retrouve d'une part les contraintes qui s'imposent aux jeunes : la détérioration de la situation économique et sociale impose par exemple des délais plus longs pour accéder à un emploi et disposer d'un logement ou réunir de quoi faire face aux coûts d'un mariage. Et d'autre part, on retrouve les propres aspirations de ces jeunes (instruction, carrière professionnelle, insertion sociale, choix du ou de la partenaire), des aspirations rentrant désormais en concurrence avec le projet de mariage.

Du côté des conséquences, deux grands domaines relationnels sont en jeu. La relation parent-enfant et la vie affective et sexuelle des jeunes adultes. En effet, l'élévation de l'âge au mariage perturbe la gestion traditionnelle du passage à l'âge adulte. D'une part, il y a un besoin d'autonomie de la part de ces jeunes, tant sur le plan financier que sur le plan

résidentiel, ce qui peut être source de conflit majeur, notamment en ce qui concerne les femmes qui sont obligées traditionnellement de rester sous le toit de leurs parents jusqu'au mariage. D'autre part, l'accès à la vie sexuelle est retardé du fait des normes en vigueur. Beaucoup de questions se posent alors sur la manière dont les jeunes gèrent cette difficulté : chasteté ou relation sexuelle avant le mariage, rencontres fortuites ou relation durable, sans ou avec cohabitation, clandestine, discrète ou avouée. Il convient dans tout cela de faire la part du poids des traditions, de l'évolution socio-économique et des changements de mentalité. Pour cela, en l'absence de données sur la question, il est nécessaire de mettre une enquête dédiée. Mais bien que la question du célibat tardif soit une particularité maghrébine, aucun des trois pays (Tunisie, Algérie, Maroc) ne dispose d'enquêtes ou d'études capables de répondre aux questions que nous nous sommes posées. Tout au plus, les recensements et enquêtes réalisés régulièrement sur des sujets démographiques plus généraux permettent de suivre l'évolution des indicateurs de nuptialité et de confirmer les niveaux élevés de célibat observés. Cependant, un projet d'enquête nationale est en cours en Tunisie en partenariat avec l'INED. Il est un peu retardé, mais plusieurs étapes sont déjà franchies, et un questionnaire dans les deux langues (arabe et français) est prêt pour les premiers tests. Mais en parallèle de cette enquête quantitative qui a été retardée ces derniers mois, une enquête qualitative a été mise en place, et une trentaine d'entretiens ont été réalisés. Leur transcription, traduction, analyse sont en cours. Pour ma recherche doctorale, j'ai entrepris de réaliser une collecte qualitative auprès d'une cinquantaine d'étudiants et une enquête par questionnaire dans deux universités : une dans le Grand Tunis et l'autre au Sahel. L'échantillon visé est de 600 questionnaires au total. L'enquête est en préparation.

Ma thèse de doctorat s'inscrit dans le contexte général de la montée du célibat en Tunisie, mais je m'intéresse à un public particulier qui est celui des étudiants. Pourquoi j'ai choisi les étudiants ? L'une des raisons le plus souvent avancée dans l'explication de la hausse de l'âge au mariage en Tunisie et au Maghreb en général, est la scolarisation massive et surtout la poursuite des études à l'université, et plus particulièrement au-delà du premier cycle. De ce point de vue, la population étudiante est particulièrement intéressante à étudier, car si le prolongement des études permet un ajournement du moment du mariage, il ne peut pas expliquer pourquoi les tunisiens et les tunisiennes continuent de rester célibataires une fois que les études sont finies. Par ailleurs, je m'intéresse particulièrement aux attitudes des jeunes étudiants célibataires vis-à-vis de la sexualité et de leur vécu du célibat. Y-a-t-il des différences entre les hommes et les femmes ? Et dans cette problématique, je m'intéresse particulièrement aux aspirations et aux projets de mariage en concurrence avec les projets migratoires passés ou futurs. Pour cette recherche, je me base sur deux types de données que je réalise moi-même : un terrain qualitatif d'une cinquantaine d'entretiens et une enquête quantitative, donc comme j'ai cité tout à l'heure, sur deux campus universitaires : Manouba sur le Grand Tunis et Sousse au Sahel. Et sur les données du tribunal, sur des jugements concernant les affaires familiales en lien avec le mariage *Orfi*. J'ai interviewé une juge qui va mettre à ma disposition plusieurs centaines de documents anonymisés sur la question.

En ce qui concerne l'enquête qualitative en voici quelques éléments en cours. Une trentaine d'entretiens ont été réalisés avec des étudiants en cours d'études et d'autres qui ont terminé leurs études, âgés entre 22 et 39 ans, dans différentes filières, notamment Lettres et Sciences humaines, médecine, commerce etc. Ils ont duré en moyenne entre une heure et une heure 30, donc plutôt en milieu urbain dans deux régions différentes. Dans ces

entretiens, j'ai abordé plusieurs questions liées au célibat et à son vécu, et plus particulièrement concernant le célibat, j'ai posé des questions sur le choix, les raisons, le projet de mariage, son vécu dans la société tunisienne, les relations amoureuses, la première relation, le nombre de relations, la relation actuelle. J'ai aussi posé des questions sur la sexualité, sur l'opinion générale, la question de la virginité, le vécu des relations sexuelles. J'ai aussi interrogé les personnes sur la migration, sur les interactions entre projet migratoire, projet d'étude et projet de mariage ou de non mariage, et sur le mariage *Orfi* chez les étudiants. Les entretiens ont été réalisés en langue arabe, tunisienne, donc en dialectal tunisien, mais les interviewés recourraient souvent au français pour décrire quelques situations. En début d'entretien, les personnes commencent à parler en dialectal tunisien et dès qu'il s'agit de parler de sexualité ou d'amour, on passe plus vers notre langue qui est le français. Avant de présenter les résultats de ce premier terrain qualitatif, il convient de préciser quelques concepts qui seront utilisés et qui reviennent souvent dans les entretiens, que ce soit en langue arabe ou française. Les interviews ont permis de recueillir les vocabulaires et terminologies utilisés par les jeunes, qui nous permet de nous poser pour la suite les notions suivantes.

Le premier est celui qui désigne les personnes hors mariage. Qui dit mariage dit mariage légal. En Tunisie depuis la promulgation du code du statut personnel en 1956, le mariage enregistré à l'état civil est la seule forme d'union reconnue par la loi. Un mariage est reconnu valable aux yeux de la loi si et seulement s'il respecte les conditions suivantes : le consentement des époux, la présence de deux témoins et le versement d'une dot (*sdek*) à l'épouse. Et bien sûr les époux doivent avoir la capacité matrimoniale et avoir atteint l'âge minimum légal qui est fixé à 18 ans aujourd'hui. Qui dit célibataire dit normalement non mariage légal. Mais dans les faits actuellement, plusieurs concepts sont utilisés. Non célibataire : ça veut dire célibataire avec quelqu'un, en début de relation. En couple : dès que la relation devient stable et s'installe dans la durée. En mariage chari (شرعي) conforme à la Charia et que nous désignons par la suite de *Orfi*. Pour cette communication, nous présenterons uniquement les éléments qui ont émergé sur la notion du mariage *Orfi*. Cette pratique, bien qu'elle existe en dehors du milieu étudiant, les entretiens réalisés à l'université de Manouba - six entretiens - ont montré que cette pratique semble concerner beaucoup plus les étudiants. On parle d'un millier ou de deux, de mariages *Orfi* connus dans ce milieu. En effet en 2011, le Doyen de la faculté des Lettres et des Sciences humaines de Manouba a interdit l'accès aux examens aux étudiantes portant le *niqab* (voile intégral) (النقاب) dans le but semble être une action contre la montée du mouvement salafiste, et le freinage de la propagation des idées véhiculées par ce mouvement, et en particulier la pratique du mariage *Orfi*. Mais ce phénomène a fait beaucoup parler de lui dans la presse et dans les médias et l'université de Manouba semble être un des points de départ de tout ce débat. Le mariage *Orfi* a été le sujet de plusieurs débats après la révolution dans la presse écrite dans les deux langues l'arabe et le français, dans différents médias locaux et notamment à travers une émission télévisée très populaire, et à travers les débats politiques sur l'autorisation ou non du mariage *Orfi*.

Nous allons donner quelques exemples de ces médiatisations. Plus d'une trentaine d'articles de journaux ayant traité la question du mariage *Orfi* ont été consultés. Ils ont tous souligné l'ampleur de ce phénomène dans les universités tunisiennes, de sa relation étroite avec la montée du courant religieux extrémiste et surtout de ses conséquences sur la société et sur le statut des femmes particulièrement. Cet article de 2012 est titré « Emergence du phénomène de mariage *Orfi* dans les universités tunisiennes ». Il dit que ce phénomène est

certes plus présent à l'université et même s'il est encore impossible de le quantifier, il serait en train de se propager hors universités et hors la capitale. Quant à cet article, il met l'accent sur le fait que le mariage *Orfi* est juste un moyen de pratiquer de manière *halal* des relations sexuelles hors mariage. Il faut rappeler qu'en Tunisie seul le mariage légal est reconnu par la loi, le mariage *Orfi* est quant à lui puni par la loi et il est passible de trois à six mois d'emprisonnement ou et d'une amende de 240 dinars selon les dispositions des articles 31 et 36 de l'Etat civil et de l'article 18 du Code du statut personnel. De même, le mariage *Orfi* restant une pratique illégale, les relations sexuelles pratiquées dans le cadre d'une telle union sont passibles des sanctions pénales prévues par la loi. Une émission télévisée très populaire traitant des différents sujets de la société s'est intéressée au sujet du mariage *Orfi* à plusieurs reprises. Des femmes ayant contracté un mariage *Orfi* viennent témoigner dans ces émissions et réclament des droits pour la reconnaissance des enfants, s'il y a eu lieu, à la pension alimentaire, et parfois au statut de la femme mariée. C'est très courant d'entendre parler dans les radios locales, des gens débattre sur le mariage *Orfi*. Ils le décrivent en tant que phénomène de mode, qu'il est plus répandu dans le milieu étudiant, qu'il permet d'éviter des relations sexuelles hors mariage. En février 2012, les déclarations de la Ministre de la famille et de la femme sur le mariage *Orfi* comme étant une liberté personnelle a créé une grande polémique qui a fini par obliger la Ministre à se rétracter en soulignant que ce phénomène qui est en train de se propager dans les universités et parmi certaines couches sociales, n'a pas de fondement ni sur le plan religieux ni sur le plan juridique. Le doyen de la faculté des lettres et des sciences humaines de Manouba est devenu une personnalité très connue dans le pays à cause de ses différentes positions vis-à-vis de la montée du courant salafiste dans les universités : interdiction du port du niqab dans les examens, position affichée contre les pratiques du mariage *Orfi*. Le Vice-président actuel de l'Assemblée nationale, Abdelfettah Mourou, a déclaré que le mariage *Orfi* n'est autre qu'un manque de respect envers la femme et a organisé dans la faculté de la Charia une grande conférence contre la pratique du mariage *Orfi*.

Nous allons par la suite présenter les premiers éléments qui ont émergé sur la notion du mariage *Orfi* à partir des premiers entretiens transcrits. Nous en signalons ici trois opinions, non exclusives qui semblent résumer en quelque sorte les attitudes ou représentations que se font les jeunes sur la question du mariage *Orfi*. D'abord la méconnaissance, puis le refus généralement bien exprimé, et enfin des explications pour un tel choix. La notion du mariage *Orfi* est assez ambiguë. Les gens n'arrivent pas à la définir. Je vais vous lire un extrait: « *En fait, j'entends parler de ce sujet, mais sincèrement je ne l'ai pas vu. En médecine pas du tout, on n'en a pas, je ne sais pas, je n'ai pas vu. Et je n'ai jamais entendu parler de ça. J'entends... j'entends parler de ça à la télé, sur Facebook, c'est-à-dire dans d'autres facultés.* » Les interviewés déclarent ne pas connaître ce que cette notion recouvre. Ils ignorent l'ampleur du phénomène et pensent plus souvent que c'est une pratique importée d'ailleurs et plus particulièrement d'Egypte. Après la méconnaissance, les étudiants affichent clairement leurs positions vis-à-vis de cette pratique. Ils sont le plus souvent contre, ils refusent cette pratique, la condamnent sévèrement. Par exemple, je peux lire un extrait : « *Je ne suis pas... je ne suis ni d'accord pour les relations sexuelles libres, ni pour le mariage Orfi. Si l'homme désire cette femme, il vient chez les parents de la fille demander sa main officiellement. Et s'il regrette, il divorce.* » Ils sont plutôt favorables au mariage traditionnel, c'est-à-dire le mariage légal avec tout ce qu'il comporte comme normes sociales traditionnelles. Bon j'ai essayé de mettre le maximum d'extraits pour illustrer les choses à chaque fois, donc parfois c'est un peu dense.

Enfin, la pratique du mariage *Orfi* est souvent présentée comme étant une simple stratégie de contournement. Il s'agit dans un premier temps de contourner la loi pour pouvoir vivre librement sa vie sexuelle. A défaut de constituer une étape conduisant au mariage que certains ne peuvent pas ou ne veulent pas contracter tout de suite, le mariage *Orfi* n'est qu'une forme d'union libre sans contrainte administrative. Il serait ainsi une forme qui conviendrait aussi bien aux personnes conservatrices qu'aux émancipées. Les premières justifient cette forme comme un retour aux valeurs religieuses et se positionnent ainsi contre la loi de la République. Alors que les plus émancipés voient dans cette forme une manière de sortir, d'évoluer avec la société moderne, et de refuser les normes sociales qui s'exercent sur la liberté ou les libertés individuelles dont celles de vivre leur vie amoureuse et sexuelle sans tabou et sans être considérés hors la loi. Ou alors ce serait, selon certains, de la polygamie tout simplement. La Tunisie est le seul pays arabe à avoir interdit la polygamie dès la promulgation du code du statut personnel en 1956. Les hommes mariés qui souhaitent prendre une seconde épouse sans divorcer, soit ils prennent une maîtresse et ils vivent une relation hors mariage avec cette deuxième femme en secret donc c'est le concubinage, soit ils décident de rendre cette relation plus officielle par rapport à la société et à la famille de la femme, et ils ont recours au mariage *Orfi* devant un cheikh (شيخ) ou non en Tunisie ou en-dehors, notamment, en Egypte et en Syrie principalement.

On peut contourner la loi, mais on peut aussi être amenés à contourner d'autres obstacles familiaux, matériels. On s'oppose à la famille, quand la famille s'oppose au mariage, donc des jeunes optent pour cette alternative pour vivre leur relation amoureuse librement. Donc c'est dans le cas où les parents refusent, c'est justement dans le cadre de ce type de mariage *Orfi* que les jeunes ne sont pas obligés d'informer les parents, et par ailleurs ils peuvent se dire : « *On vit librement jusqu'à ce qu'ils acceptent la relation* ». On contourne donc un obstacle familial. Je peux lire un extrait donc c'est une méthode pour légitimer une relation entre deux personnes quand ils sont dans une situation où soit leurs familles refusent (et c'est généralement le cas) ou bien ils n'ont pas les moyens. Il faut savoir que les traditions liées au mariage font que les coûts de la cérémonie sont élevés en Tunisie. Le mariage *Orfi* est une solution pour contourner ces conditions pesantes et donc échapper aux différentes contraintes matérielles qu'imposent généralement les parents.

Après cette méconnaissance, vient l'ambiguïté quant à son contenu. Certaines personnes interviewées présentent le mariage *Orfi* comme une fenêtre pour les personnes qui souhaitent ou qui aspirent un autre mode de vie conjugale, une vie de couple libre. Donc là par exemple une interviewée m'a révélé qu'elle, personnellement : « *Moi perso, je ne suis pas contre, j'y suis seulement opposée lorsqu'il n'y a pas de sentiment. Mais quand deux êtres s'aiment, je suis pour.* » . Donc elle est pour le mariage *Orfi*.

Enfin, en conclusion, discussions et pistes de recherches, Nous pouvons retenir de cette présentation c'est que le célibat adulte est un phénomène très important en Tunisie, mais il reste mal connu et peu documenté quant à ses raisons et ses conséquences. Le mariage *Orfi*, quant à lui, serait une pratique présentée comme une conséquence du retard de l'âge au mariage, et comme une solution au célibat tardif. Il est désigné par plusieurs noms : mariage *Orfi*, mariage *chari*, mariage coutumier, mariage religieux, concubinage et d'autres, et semble se répandre beaucoup plus en milieu étudiant où les jeunes échapperont à la fois au contrôle des parents et sont plus susceptibles d'être enrôlés par des courants religieux extrémistes où la pratique est plus fréquente et acceptée. Les explications données vont souvent du conservatisme total pour les personnes attachées à la religion pour lesquelles il s'agit plutôt d'un modèle importé d'ailleurs, et notamment du Moyen-Orient, jusqu'à

l'émancipation affichée par les jeunes pour revendiquer le droit à une vie privée en phase avec l'évolution de la société. Les attitudes des hommes et des femmes ne sont pas toujours convergentes. Les femmes le condamnent plus souvent, et les hommes le justifient plus. Dans tous les cas, il reste que c'est une forme de vie de couple qui se vit le plus souvent en secret puisqu'elle reste condamnée par la société et l'entourage, mais surtout parce qu'elle reste illégale et punie par la loi. Ces premiers éléments restent à confirmer et à approfondir avec la suite des entretiens et de l'enquête. Merci.

Jean-Hugues DECHAUX : Merci pour cet exposé. Même chose, on prend des questions factuelles rapidement s'il y en a parmi vous. Et il y en a deux. Emmanuelle Sentelli et Florence Maillachon dans l'ordre que vous voulez.

QUESTION : Je voulais savoir si vous avez eu l'occasion de rencontrer des gens qui s'étaient mariés de cette façon dans votre échantillon d'entretien.

Nour FREDJ : Le micro peut-être parce que comme on enregistre. Il n'y a pas de micro... ça ne vous ennuie pas de répéter ?

QUESTION : Est-ce que dans votre terrain, vous avez rencontré des personnes qui se sont mariées *Orfi* ?

Nour FREDJ : Pour l'instant je n'ai pas eu de déclaration directe, mais à force de voir que certains, entendant des détails d'une relation *Orfi*, je pensais qu'ils le disent indirectement. Mais je n'ai jamais eu de personnes qui ont eu une relation et qui l'ont affirmée.

Zahia OUADAH-BEDIDI : Je peux compléter ? C'est très difficile, au vu de la norme qui pèse justement sur le sujet. Les gens n'osent pas dire qu'ils sont en relation de couple avec quelqu'un enfin qu'ils sont dans une relation où ils exercent leur sexualité librement. Et comme de toute façon c'est puni par la loi, ils n'osent pas le dire. Et à ce sujet, en 2002, il y a eu une enquête démographique, mais il y a eu une question sur la sexualité hors mariage. Indirectement les jeunes célibataires se sont vus poser une question : « Connaissez-vous autour de vous des célibataires qui auraient des relations sexuelles hors mariage ? » Donc c'était un petit peu recherché. Et donc les jeunes avaient dit : « Oui, on en connaît ». Alors après, la question suivante : « Pensez-vous qu'ils utilisent la contraception quand ils ont des relations sexuelles ? » Alors ils disent : « Oui, oui. Ils utilisent la contraception. » Alors on dit : « Vous savez quel type de contraception ils utilisent, quels sont les moyens et qu'est-ce que c'est... ». Donc là ils vont très loin. Donc on s'imagine bien qu'ils décrivent une situation tellement proche qu'il peut s'agir d'eux-mêmes.

Jean-Hugues DECHAUX : Une question. On a encore un peu de temps si l'une ou l'un d'entre vous veut poser une question. Oui ?

QUESTION : Oui, je voudrais savoir s'il y a une relation forte ou bien pas, entre cette nouvelle mode du mariage *Orfi* et la montée du salafisme et des courants musulmans extrémistes en Tunisie. Et en particulier est-ce qu'il y a par exemple parmi les gens qui pratiquent le mariage *Orfi*, est-ce qu'on constate un changement de comportement des femmes par rapport au voile par exemple ? Parce que c'est vrai qu'en Tunisie, on voit de plus en plus de femmes voilées, y compris parmi les étudiantes. Donc est-ce qu'il y a une relation entre les deux ?

Nour FREDJ : En général chez les personnes qui sont dans le courant salafiste cette pratique est très courante chez des personnes qui font partie de ce courant. Il y a un changement de comportement, Forcément parce qu'en général quand les personnes font partie du courant

salafiste donc ils ont des règles à suivre au niveau vestimentaires et au niveau du comportement. Il y a un isolement de plus en plus de la société donc sûrement qu'il y a un changement chez les femmes, dans leurs comportements ainsi de suite.

Zahia OUADAH-BEDIDI : Oui, en tout cas ce qui est présenté dans les médias, dans la presse et dans l'opinion généralement, c'est qu'il y a un lien, et que notamment lorsqu'ils disent : « De toute façon nous, on n'avait pas cette pratique avant la Révolution, elle vient du Moyen-Orient, elle vient d'Egypte essentiellement et ce sont les salafistes qui l'ont ramenée. » Donc quelque part c'est dénoncé et c'est dit dans l'opinion publique. Après, est-ce qu'il y a un lien ? on le voit dans les comportements des personnes et donc le voile. Effectivement Nour a raison, je crois qu'on le voit notamment dans le port du voile à l'université, et le port notamment pas du voile discret, mais du voile intégral. Et c'est là justement que semble sévir cette pratique du mariage *Orfi*. Donc il y a forcément un lien même s'il n'est pas quantifié.

QUESTION : Juste une question sur le terme *Orfi* qu'est-ce que ça signifie ? Est-ce que c'est une forme de mariage reconnu par ailleurs, parce que vous parlez les interviews parlent de quelque chose qui serait importé, vous parlez d'une importation du Moyen-Orient. Mais est-ce que plus précisément c'est une forme de mariage reconnu quelque part ?

Nour FREDJ : Tu veux répondre ?

Zahia OUADAH-BEDIDI : Le mot *Orfi* vient de *Orf* (عرف) c'est la coutume. C'est-à-dire le mot *Orfi* va désigner ce qui est connu et convenu. Le mariage autrefois était un mariage coutumier et donc il est connu par la communauté, il suit les règles de la communauté « Us et coutumes ». Et donc il n'y a pas de papiers administratifs pour le désigner. Et le terme est utilisé en Egypte. Au Maghreb, le terme « mariage *Orfi* » a été popularisé à travers les feuilletons égyptiens depuis les années 80, c'est un mot qui est souvent utilisé pour désigner une relation, enfin un mariage qui n'est pas célébré à l'Etat civil. Maintenant, en Tunisie, il n'est pas utilisé. On ne dit pas le mariage *Orfi*, on dit le mariage charī en référence à la religion. C'est-à-dire que soi-disant c'est un mariage qui serait plus conforme à la Charia puisque le mariage civil ce n'était pas à l'origine un mariage religieux, c'est quelque chose que l'Etat a mis en place à un moment donné. Donc le recours au mot *Orfi* n'est pas courant. C'est pour ça que les enquêtés disent parfois : « Non, on n'en a jamais entendu parler ». Mais dès qu'on rentre dans le sujet : « Ah oui, oui. C'est le mariage charī. Oui, oui effectivement on le voit » etc. D'ailleurs, il y a beaucoup d'autres termes que tu as rencontrés Nour, tu peux peut-être en dire un mot ?

Nour FREDJ : Je voulais ajouter aussi... qu'avant 1956, avant l'indépendance du pays, donc en général les mariages *Orfi* étaient très courants, mais ce n'est pas des mariages religieux. C'est-à-dire qu'on ne passe pas forcément par la mairie pour contracter le mariage, mais dans la famille, avec les amis, l'entourage. Donc on fait un mariage *Orfi*, avec un Cheikh bien sûr. Le même terme a en fait une autre définition. Ça a une référence tout le temps à la religion et donc au mouvement religieux extrémiste qui est en train d'évoluer en Tunisie, et notamment en référence à ce qu'ils voient dans les pays du Moyen-Orient, particulièrement l'Egypte, parce que c'est très courant en fait en Egypte. Et sinon, il a plusieurs appellations même à travers les entretiens. Il y a des gens qui n'arrivent pas à définir exactement le mariage *Orfi* parce qu'il y a plusieurs appellations ça dépend comment ils le font parce qu'il y a des gens qui le font juste voilà entre eux, ils font un mariage *Orfi* juste pour passer une nuit ensemble. Après il y a d'autres qui rédigent un contrat entre eux. Donc ça dépend après, du

coup il y a le mariage messiar (زواج المسيار) et un mariage motaa (زواج المتعة) et un mariage *Orfi* de plaisir. .

Jean-Hugues DECHAUX : Je vais donner la parole à Françoise COURTEL et Géraldine VIVIER pour une présentation euh... sur un cas français : « Alors tu nous le présentes quand ? Vivre célibataire entre norme conjugale et expérience personnelle ».

« Alors, tu nous le présentes quand ? ». Vivre célibataire, entre norme conjugale et expérience personnelle

Géraldine VIVIER (Ined) et Françoise COURTEL (Ined)

Géraldine VIVIER : Merci. Donc le travail que Françoise et moi vous présentons aujourd'hui se situe dans le prolongement de l'enquête EPIC, l'Étude des Parcours Individuels et Conjugaux qui a été menée en 2013-2014 et qui est en fait la troisième enquête de l'INED spécifiquement dédiée à la formation des couples. Elle a été conduite par Wilfrid Rault et Arnaud Régnier-Loilier. Cette enquête a adopté une perspective dynamique, puisqu'en enquêtant des personnes âgées de 25 à 65 ans, il s'est agi (entre autres) de reconstituer l'historique conjugal et amoureux des personnes enquêtées. Et donc, à ce titre, l'enquête intègre des personnes qui, au moment du questionnaire, n'étaient pas en couple ou qui, plus précisément, ont répondu qu'elles n'avaient pas de « relation de couple ou de relation amoureuse importante pour elles » au moment de l'enquête. C'est sur cette définition, subjective en quelque sorte, de la situation de célibat que l'on a travaillé et que l'on s'ancre ; une situation qui est définie de façon complètement indépendante de l'état matrimonial légal des personnes.

Alors dans le cadre du thème de la journée « En marge du couple », on s'est demandé si cette vie célibataire est effectivement une situation *marginale*, ou une situation *marginalisée*. L'enquête EPIC pourra nous éclairer - puisqu'on travaille avec Marie Bergström aussi sur l'exploitation des données de l'enquête quantitative - sur les *périodes* de vie célibataire au cours de la vie. Il nous semble qu'en fin de compte, c'est une expérience qui est plutôt largement partagée. Pour autant – et c'était déjà signalé notamment en 1991 dans un article de François de Singly - on peine à nommer cette situation de « vie célibataire ». Il n'y a pas vraiment de terme approprié. Le terme en lui-même « célibataire » renvoie à l'état matrimonial légal. D'autres termes ont été forgés au cours du temps. Dans la recherche ou dans la presse, on parle de « solo », on parle de « single », on parle de « célibattante », mais que ce soit avec nos enquêtés ou ailleurs, on n'a pas rencontré beaucoup d'échos à ces termes, et ce n'est pas comme ça que les gens s'appellent. Donc finalement on a repris le terme de « vie célibataire », de « célibat », dans ses usages sociaux. Mais encore une fois, on est bien sur une définition plus large et complètement indépendante de l'état matrimonial.

Donc, les travaux qu'on vous présente aujourd'hui portent sur une post-enquête qualitative qui a été menée dans un premier temps avec des finalités ou une optique un peu méthodologique. Il s'agissait d'enrichir, de creuser, de mieux interpréter les indicateurs d'EPIC. Mais évidemment, au-delà des aspects méthodologiques, on a rencontré beaucoup d'autres choses que l'on va essayer de vous présenter. C'est donc un corpus de 42 entretiens qui a été collecté, transcrit, qui est en cours d'analyse, et qui porte sur des situations de célibat, de vies célibataires extrêmement diversifiées, tant au regard des parcours conjugaux et des aspirations conjugales des personnes concernées, que des catégories socioprofessionnelles, que des situations de vie (certaines vivent seules, certaines vivent en colocation ou avec leurs enfants). Et on a également interviewé des hommes et des femmes. Je le mentionne en particulier parce que cela se distingue d'un certain nombre de travaux qualitatifs sur la vie célibataire, qui sont, eux, centrés sur les femmes : ceux de Kaufmann, ceux de d'Erika Flahault... Et donc on peut se demander si la vie célibataire est une problématique qui serait spécifiquement féminine, ou qui aurait une problématisation vraiment particulière pour les femmes. Il est vrai que dans le corpus, certaines femmes ont exprimé des représentations différentes du célibat féminin et du célibat masculin, comme

cette femme de 53 ans qui nous dit : « Si vous êtes un mec et que donc vous êtes célibataire c'est que vous êtes un joyeux drille. Si vous êtes une nana, c'est que vous avez un problème. »

Je vais passer sur la trame d'entretien pour arriver plus directement à la façon dont les personnes ont exprimé, ont parlé de leur vie célibataire ou de leurs périodes de vie célibataire. En fait, il y a deux grands traits qui caractérisent ces expériences restituées. Elles sont déjà présentées comme des expériences finalement banales. La vie hors couple, le fait d'être célibataire aujourd'hui, de vivre célibataire, est banalisé parce que courant. Donc ça ne pose plus problème parce que finalement, autour de soi, on a tous des personnes qui ne vivent pas en couple, suite à une séparation, à un divorce. Et à la faveur de cette mobilité conjugale, la situation serait finalement dédramatisée, ne poserait plus de problème parce que courante. Et dans l'enquête EPIC, on a posé un certain nombre de questions d'opinion dont celle-ci : « Est-ce qu'on peut réussir sa vie sans être en couple ? » et la plupart des répondants (70%) considèrent que « oui, tout à fait » ou « plutôt » : on peut réussir sa vie sans être en couple. Alors c'est davantage le cas des personnes qui n'étaient pas en couple au moment de l'enquête, mais vous voyez que 67 % des personnes qui étaient en couple au moment de l'enquête considèrent aussi qu'on peut réussir sa vie sans être en couple. Dans le même temps, il est toujours posé dans les entretiens que ce n'est quand même pas le modèle valorisé, et que le modèle valorisé c'est bien celui du couple et de la famille, et que finalement il faut quand même se caser et rentrer dans le rang, être dans la « bonne case ». Il y a beaucoup de termes assez normatifs comme ça qui apparaissent dans le corpus. Comme cette femme qui pense qu'effectivement le célibat n'est pas un statut valorisé, qu'on va vous pousser à être en couple, qu'on ne va pas vous pousser à être célibataire. Cet homme, de la même façon, explique que ses amis – sur un certains nombres points – considèrent, qu'il est mieux, qu'il est plus en forme maintenant que lorsqu'il était en couple. Mais « ça n'empêche » dit-il, « ce serait mieux, ce serait encore mieux si j'étais avec quelqu'un, de leur point de vue ». Donc finalement, on a d'un côté une diversification des parcours conjugaux et des formes de conjugalité dont on a déjà parlé ce matin. Mais pour autant, on a aussi une norme conjugale qui semble réitérée, voire même comme le suggérait Marie ce matin, renforcée. Et en fait si on a appelé notre communication « Alors tu nous le présentes quand ? », c'est bien parce que ce type de question, de remarque, constitue véritablement le leitmotiv du corpus.

Quelles que soient les caractéristiques individuelles des personnes interviewées - leur sexe, leur âge, leur catégorie sociale, leur parcours conjugal antérieur, leurs aspirations en termes de conjugalité, etc. - tous les enquêtés, à un moment ou à un autre de leur vie célibataire, de leur période de vie célibataire, ont été exposés à des questions, à des remarques, à des critiques de leur entourage, les incitant finalement à se mettre ou à se remettre en couple. C'est le cas dans la famille élargie où, lors des réunions de famille en particulier, oncles et tantes vont demander : « Eh bien alors, toujours seul ? » ou « Quand est-ce que tu me présentes ton ami ? ». Ça va être également le cas des parents qui vont explorer, sonder la vie amoureuse de leurs enfants, davantage sur le mode du détour et sur le mode de la plaisanterie ; comme ces mères qui empruntent le canal de la grand-maternité pour explorer la vie amoureuse de leurs enfants : « Quand est-ce que je serai grand-mère ? » ou ce père, sur le mode de la plaisanterie : « Donc combien tu en as rencontré cette semaine ? », « Et tes copines, tu me les présentes quand ? ». « Enfin, c'est toujours au pluriel », nous explique ce jeune homme de 28 ans à propos des questions de son père. Et on voit dans ce genre de plaisanterie également des connivences de genre qui s'établissent

mère-fille, père-fils. Toutefois les mamans peuvent aussi être plus rugueuses, ou injonctives, et avoir des questions du type : « Et toi, c'est quand que tu t'y mets ? », en gros, de trouver quelqu'un et de faire des petits-enfants. Ou : « Vivement, que tu rencontres quelqu'un, un homme peut-être qui aura des enfants. Il faut que tu choisisses quelqu'un qui a des sous » etc. etc. Les enfants en bas-âge ne sont pas en reste d'une certaine façon, et eux aussi explorent, sondent - suite à une séparation - les aspirations de leurs parents : « Pourquoi est-ce que tu n'as pas d'amoureux ? » ou « Est-ce qu'on aura un beau-père ? » après avoir découvert, de l'autre côté, une belle-mère suite à la remise en couple de leur père. À l'âge adulte, les enfants sont aussi présents pour encourager leurs parents à se remettre en couple, suggérant potentiellement des pistes, des conjoints potentiels, comme ces enfants qui demandent à leur père : « Papa, pourquoi tu ne cherches pas quelqu'un ? comme par exemple Lucie - sa voisine qu'ils ont effectivement repérée. Je vais passer sur la sœur, qui peut être également une des intervenantes. On a également la sphère professionnelle, où on va trouver un certain nombre de questions et d'injonctions à la mise en couple, ou d'aides comme cette ex-directrice de notre enquêtée qui lui dit : « Bon, je sais que du coup ce n'est pas dans la coutume, mais je suis sûre, j'ai un copain là, je suis sûre que ça marcherait ! ». Donc je vais passer sur les copines qui ne sont pas en reste - « Alors, les amours, tu en es où ? » -, les amis, qui organisent des dîners, des sorties en disant : « tiens, je te présente une telle ». Et puis plus généralement, les « gens », la télé, la radio et on pourrait en fin de compte empiler beaucoup d'interventions de ce type, puisqu'elles émaillent vraiment le corpus.

Pour autant si elles émaillent le corpus, ces interventions sont également très discrètes. Elles sont dites un petit peu incidemment par les enquêtés. Ce n'est pas du tout mis en avant. Et finalement, le plus souvent, vous aurez peut-être remarqué qu'elles s'accompagnent de commentaires qui les relativisent, qui en relativisent les intentions, la portée, l'impact, et qu'elles sont finalement assez peu présentées comme une pression. C'est dit « en rigolant », ce n'est pas « méchant », pas « insistant », « c'est pour aider ». Pour autant forcément, elles sont quand même reçues, de temps en temps, avec davantage d'irritation. Elles peuvent être vécues comme pressurisantes, pénibles, culpabilisantes notamment quand ça vient des enfants. Comme le dit cette femme : « Je ne pouvais plus faire un repas de famille sans qu'on me demande où j'en étais dans ma vie. 'Alors tu as un copain ?', 'Tu en es où ?', 'Est-ce que tu vas refaire ta vie ?' ; je déteste cette expression, comme s'il fallait absolument quelqu'un pour refaire sa vie ».

Finalement, ce qui apparaît à travers l'exercice de cette norme conjugale, dans toutes ces expressions et dans toutes ces questions, l'un des dénominateurs communs, c'est qu'il s'agit davantage de savoir *quand* on se remettra en couple, que de savoir *si* on se remettra en couple ou on se mettra en couple. Et finalement, les aspirations sont peu explorées ; elles sont plutôt tenues pour évidentes. On est bien sur le mode de l'injonction plutôt que sur celui de la confiance. La vie célibataire est vue comme un épisode possible, mais qui n'a pas vocation à durer. Mieux vaudrait être en couple.

L'autre point commun à ces incitations, c'est qu'elles sont adressées aux hommes et aux femmes. Donc cette norme conjugale est bien exercée *sur* tous. En revanche, elle n'est pas nécessairement exercée *par* tous. Et c'est bien davantage les femmes qui exercent cette norme, et les mères en particulier.

Cette norme conjugale s'accompagne également d'une dépréciation de la vie célibataire qui s'ancre dans les figures stéréotypées du vieux garçon et de la vieille fille - le célibataire

« racorni et malheureux » (pour les vieux garçons), la vieille fille dite « aigrie » - qui vont susciter selon les cas de figure, de la pitié, du type : « Les pauvres, elles sont seules », ou de la stigmatisation, de la suspicion. On va suspecter un « défaut », un « problème », quelque chose « qui cloche », un « vice caché », une « tare ». Et il y a vraiment des termes extrêmement forts dans le corpus qui véhiculent ces formes de stigmatisation. Finalement, ce qui nous apparaît, c'est que faire couple s'interroge aussi en termes de *capacité*, de *compétences personnelles* à se mettre en couple. La dépréciation de la vie célibataire emprunte aussi un certain nombre de glissements, arbitraires, un certain nombre de croyances, qui vont fonctionner par association entre vie célibataire et isolement relationnel, solitude, qui elle-même mène ou est interprétée en termes de tristesse et d'échec. Cela rejoint les travaux de Cécile Van De VELDE sur les solitudes contemporaines. La vie célibataire renvoie à un bonheur improbable, à une vie malheureuse et nécessairement subie. Elle est rarement vue comme un choix de vie possible, comme un choix - même temporaire - *crédible*, et elle est plutôt découragée. C'est ce qu'explique ce jeune homme de 36 ans qui nous dit : « C'est ancré dans la société : pour être heureux, il faut vivre à deux ». Et cette femme de 32 ans dit la même chose : « Moi, je suis très bien toute seule. Mais apparemment, je suis la seule, l'une des rares à le penser, autour de moi en tout cas. Dans mon entourage, mes copines pensent que ce n'est pas normal d'être toute seule, enfin que ce n'est pas équilibré d'être toute seule, ni pour moi, ni pour ma fille par exemple ». Et finalement, l'une des difficultés, c'est qu'entre une assignation à un état, à une situation malheureuse et des enjeux de présentation de soi, il est relativement difficile de véritablement saisir le *vécu* de ces situations de célibat, puisqu'il nous semble qu'il y a vraiment un enjeu de déconstruction de cette figure malheureuse de la vie célibataire. Cette femme, quand elle explique qu'autour d'elle finalement il y a pas mal de gens qui lui disent : « Mais quelle chance tu as ! », elle explique : « Mais il y a un truc qui vient *fausser* les choses, c'est que j'arrive à l'orchestre (là où elle travaille), je suis ravie de venir à l'orchestre, je suis là avec mon grand sourire, ils n'ont pas l'impression d'accueillir une personne malheureuse. Je crois que c'est ça qui fait un petit peu basculer les choses ». On retrouve également cette difficulté dans les interactions d'entretien, comme cet homme qui m'explique dans les débuts de l'entretien : « Après, je ne peux pas vous dire que je sois le type le plus conseillé pour en discuter du célibat. Moi, j'en suis très heureux. Je vis ma vie pleinement ! ». J'essaie donc de lui expliquer que je ne cherche pas forcément des gens très très malheureux et qui vivraient mal leur célibat ! Mais c'est quand même une des difficultés de l'approche, aussi bien par questionnaire, je pense, que par entretien.

Pour autant, la vie célibataire est aussi restituée comme une expérience *féconde*, qui se situe véritablement à la croisée de deux grandes caractéristiques toujours mises en avant sur cette vie célibataire : la liberté et la solitude. Et c'est véritablement dans l'entremêlement, à la croisée des deux, que ces expériences de vie se font et qu'elles sont présentées comme constructives et fécondes : elles *permettent*, elles *ouvrent* un espace, mais elles *obligent* en même temps à prendre les décisions tout seul, à se débrouiller tout seul, à tout assumer, à faire, à se mettre à, à expérimenter, à se forcer. Et finalement, c'est une période qui est présentée comme une période pour se construire ou se reconstruire suite à une expérience de couple (notamment difficile), pour se centrer, se recentrer et à apprendre à se connaître. C'est une présentation davantage féminine que masculine. Pour autant, elle est également présente dans des témoignages masculins.

Et du coup, on peut s'interroger sur la vie célibataire et sur le fait qu'elle amène, de fait, à finalement dépasser le travail, la division entre les sexes qui prévaut dans le couple, qu'ils

soient mariés ou non mariés et ce faisant, à *déplacer*, à *déranger* les rôles assignés à chacun et à chaque sexe tels qu'ils ont été appris, tels qu'ils ont pu être expérimentés et vécus dans une relation précédente, tels qu'ils sont également observés autour de soi dans d'autres couples, et surtout tels qu'on se les *figure*, tels qu'on se les représente. Et quand on parle d'expérience féconde dans le corpus et qu'on les illustre à travers des exemples, les exemples qui les illustrent le plus, donnent justement à voir des dépassements des rôles de genre (féminins, masculins) et des horizons, des expériences de soi élargies en termes de genre. Alors ça se loge dans des registres très variés qui vont de l'autonomie financière à la sexualité, la parentalité, etc.

Si on prend l'exemple d'une situation de monoparentalité, ce qu'on peut voir, c'est que le premier cas - c'est un monsieur de 62 ans qui a mené un combat assez important pour gagner la garde de ses enfants- et lui, ce qu'il met en avant dans son expérience de vie célibataire constructive et féconde, c'est vraiment son rôle *parental*, le fait d'avoir pu et d'avoir dû élever tout seul ses enfants. C'est vraiment sur cet aspect-là qu'il met l'accent. Dans une situation également de monoparentalité d'une jeune femme de 32 ans, divorcée et avec un enfant, elle, ce qu'elle souligne comme constructif et comme expérience féconde c'est son autonomie financière. C'est le fait d'assumer seule financièrement, de se passer d'un deuxième revenu, et de réussir par elle-même à joindre les deux bouts, même si c'est difficile. Mais c'est vraiment sur *l'autonomie financière* qu'elle met l'accent. Et la troisième personne est aussi une femme, de 42 ans, qui est divorcée, qui a trois enfants, et qui elle explique qu'elle continue à tout faire exactement comme avant. Donc elle s'occupe de la maison, des enfants, etc. donc ça ne change pas grand-chose. Mais en revanche, là où c'est constructif et ce qui change tout, c'est que cette fois-ci elle *décide*. Et elle décide sans compte à rendre. Donc on voit que - dans des situations qui ont une certaine similarité ou en tout cas un socle commun qui est celui d'être parent seul avec des enfants, et qui sont toutes les trois présentées comme des expériences constructives et fécondes pour les personnes - ce ne sont pas exactement les mêmes éléments qui sont mis en avant. Et je ne vais pas détailler l'exemple de l'aménagement de l'intérieur, mais c'est quand même ce qu'explique cette jeune femme qui construit sa maison et qui dit que ce faisant, elle a appris des tas de choses comme casser un mur, poser du carrelage, du parquet etc. et qui dit : « Il y a des choses que, si j'avais été en couple, je n'aurais pas faites. Je n'aurais pas fait moi-même si la personne savait le faire. Je pense me débrouiller un peu plus qu'une personne qui serait en couple, une *femme* qui serait en couple ».

Et donc finalement, ce qu'on voit à travers ces exemples, c'est qu'il y a une reformulation non seulement des aspirations à la vie de couple, pas tenue pour évidente du tout, mais aussi des fonctionnements conjugaux qui sont envisageables. Pour certains, il s'agit de revivre en couple, mais tout en préservant son autonomie personnelle (parfois chèrement acquise), ou bien de préférer une relation de couple mais non cohabitante, ou bien pas de relation de couple du tout. Et finalement, par rapport au tropisme conjugal dont parlait Marie ce matin, on peut se demander si la vie célibataire est effectivement un temps mort dans le parcours conjugal, ou si c'est au contraire un temps fort du parcours conjugal, dans la mesure où c'est un temps qui permet de questionner, de reformuler, de modifier les représentations qu'on a de soi, mais aussi les représentations de genre qu'on peut avoir, et des relations qu'on peut avoir également au sein du couple. Les travaux sur EPIC et les exploitations de Marie sur les données quantitatives confortent cette perspective. Je vous remercie.

Jean-Hugues DECHAUX : Des questions factuelles, relatives à cet exposé ?

QUESTION : Tu mentionnais la sexualité comme un des espaces où les rapports de genre pouvaient être problématisés ou questionnés pendant le célibat, est-ce que tu pourrais juste donner un exemple concret de la manière dont les célibataires questionnent les trajectoires ou les expériences sexuelles ?

Géraldine VIVIER : Alors les exemples que j'ai en tête, ce sont des exemples de femmes qui dans leur vie célibataire, à un moment donné, s'éloignent de l'idée de rencontrer LA bonne personne au regard d'un schéma de conjugalité et de relation - pas seulement de conjugalité - de relation de couple ou de relation amoureuse, ont exploré des relations sexuelles sans sentiment, sans engagement, sans visée d'engagement. C'est ce genre de choses par exemple, et qui leur donnent une autre configuration ou une autre représentation d'elles-mêmes et qui peuvent le mentionner comme une sexualité dite « masculine ».

Jean-Hugues DECHAUX : D'autres questions ? Non, pas de regret ? Merci beaucoup. Donc nous allons passer maintenant au dernier exposé de la matinée avec Mona Claro qui va nous conduire en Russie, avec une présentation qui a le titre suivant : « Rester mère célibataire ou se remettre en couple. Norme procréative et incertitudes conjugales en Russie, 1980-2000 ».

Rester mère célibataire ou se (re)mettre en couple. Norme procréative et incertitudes conjugales en Russie (années 1980-2000).

Mona CLARO (Ined-Ehess)

Mona CLARO : Cette communication base sur mon travail de thèse en cours, qui porte sur deux générations en Russie. Je compare notamment les parcours genrés d'entrée dans l'âge adulte avant et après l'effondrement du système soviétique, en me basant principalement sur des entretiens, ainsi qu'un terrain ethnographique. Je m'intéresse donc dans cette communication plutôt à ce que j'appelle la « dernière génération soviétique ». Il s'agit de femmes qui ont vécu leur entrée dans la sexualité avant 1991. Pour cette génération, la période de célibat avant la première union est relativement courte en moyenne, et n'avoir jamais été mariée est très rare : On est typiquement dans l'Est de la ligne Hajnal avec l'idée de mariage précoce et universel. Par contre le divorce est très fréquent : c'est l'un des taux de divorce les plus élevés au monde, l'URSS à cette époque est assez proche du taux aux États-Unis par exemple. Dans cette communication, je m'intéresse donc aux périodes de célibat après la maternité, en tant que situations révélatrices dans les parcours de vie des femmes.

1) L'entrée dans la maternité à l'époque soviétique tardive : rapide et précoce Dans cette première partie, je vais expliquer comment on entre dans la maternité à l'époque soviétique tardive, c'est-à-dire plutôt dans les années 1980 pour ces femmes-là. L'entrée dans la maternité était rapide et précoce : l'âge au premier enfant est de 22 ans et demi en moyenne pour les femmes. L'entrée dans la sexualité se fait sous le signe de l'injonction à la conjugalité et à la maternité. On pourrait dire qu'il n'y a pas de « jeunesse sexuelle » au sens où par exemple, Michel Bozon l'a définie à partir des travaux sur les pays occidentaux. C'est-à-dire que même si les femmes de cette génération ont pu avoir des rapports sexuels avant leur futur mari hein – cela arrive souvent parmi les femmes que j'ai interrogées – il ne s'agissait pas d'une période légitimement dédiée à une sexualité dissociée de la procréation. Il y avait au contraire un risque de grossesse relativement omniprésente et une forme d'urgence à s'installer en couple et à se marier.

Je me base ici sur un sous-corpus de sept enquêtées – une toute petite partie de mon travail de thèse – nées entre 1957 et 1976. L'une est devenue mère donc célibataire à 18 ans sans père, sans mari. Quatre sont devenues mères à 22-23 ans en étant mariées. Deux sont devenues mères à 27 ans : l'une en étant mariée, l'autre sans père, sans mari. Pour les cinq enquêtées qui étaient mariées quand elles sont devenues mères, c'était leur premier couple cohabitant.

Pour cette génération, il faut avoir en tête qu'avant le premier enfant les politiques de santé n'incitaient pas du tout, voire ne permettaient pas du tout aux femmes d'avoir recours à une contraception technologique très efficace. Notamment, le stérilet était plutôt réservé femmes qui avaient déjà eu... des enfants, et la pilule était très peu répandue en général. C'était aussi relativement peu envisageable d'avoir recours à l'avortement avant le premier enfant, à cause des risques supposés d'infertilité, que les médecins mettaient beaucoup en avant ; l'idée qu'il ne fallait pas avorter avant d'avoir eu un enfant était très répandue. L'avortement étant par ailleurs légal et gratuit sous certaines conditions.

Pour la naissance du premier enfant, il y avait un registre très valorisé que j'appelle le registre de la « spontanéité procréative ». C'est-à-dire qu'envisager une grossesse sur le

mode du calcul et de la planification tendait à être vu comme difficile et de toute manière inutile, voire même négatif. Ce registre vaut pour le premier enfant surtout, moins pour les suivants. C'était important de laisser les choses arriver « naturellement » à partir du moment où la relation était marquée par « l'amour », le « sérieux » – ce sont les mots utilisés par les enquêtées –. Ce registre était tellement central qu'il pouvait même être investi plutôt positivement par une enquêtée devenue mère célibataire dans une situation pourtant assez périlleuse et stigmatisée, à 18 ans. Elle est tombée enceinte quand elle était encore à l'école, elle s'est mariée ensuite rapidement avec un homme qui n'était pas le géniteur, et elle me dit en entretien : « On ne planifie pas les enfants comme peut-être en Amérique, on n'est quand même pas des robots ». Donc ce registre de la spontanéité pouvait être investi y compris, bien-sûr, de façon ambiguë. Cette enquêtée trouve par ailleurs que c'est bien que les normes aient changé pour la génération de sa fille. Mais, dans les entretiens que j'ai fait, globalement, ce registre soviétique de « spontanéité procréative » reste investi quand même, de façon plutôt positive.

La maternité était vue comme une première étape d'entrée dans l'âge adulte souvent avant la fin des études et le départ du domicile parental. L'acquisition du statut de parent était vraiment valorisée, même avant d'avoir acquis une autonomie financière et résidentielle. En fait, c'est même comme ça que ça fonctionne, puisque l'État attribue les logements aux gens en fonction des enfants déjà nés. Donc il faut d'abord faire un enfant, prouver à l'État que les conditions de logement sont mauvaises, et c'est de cette manière, le plus souvent qu'on pourra éventuellement partir de chez ses parents.

Pour l'immense majorité des femmes en fait, tout se passait comme si repousser dans le temps la naissance du premier enfant n'était ni nécessaire ni avantageux. Mais cette norme de maternité précoce ne voulait pas dire qu'elles étaient complètement enfermées dans un rôle maternel. Dans un magazine populaire mentionné par certaines enquêtées, on pouvait lire en 1985 : « Le plus avantageux pour la femme contemporaine est de devenir mère à 19-20 ans. Quand ses enfants auront grandi et demanderont moins de soins, il lui restera suffisamment de temps pour sa carrière ». En URSS, tout le monde travaille, et il pouvait y avoir cette idée que pour les femmes, tout commençait après la maternité.

Dans le même temps, l'importance normative du mariage était moins liée au fait de rester mariée toute sa vie, plutôt au fait d'avoir été mariée. L'essentiel pour un parcours de vie féminin légitime était d'avoir eu au moins un enfant. (Le taux de natalité tournait autour d'un ou deux enfants depuis les années 1960). Après être devenues mères, les femmes étaient en quelque sorte libérées d'une obligation, du devoir procréatif. Le fait d'avoir été mariée, le cas échéant, et surtout d'être devenue mère dans tous les cas, confère un statut social valorisé derrière lequel peuvent se dissimuler bien plus facilement qu'avant, par exemple, une sexualité récréative, des relations de couple sans engagement ou des relations homosexuelles. Le taux de divorce était parmi les plus élevés au monde. La législation permettait de divorcer de façon relativement simple et rapide, pour un coût symbolique. Les divorces étaient d'autant plus fréquents que les femmes étaient en principe autonomes financièrement, toutes travaillaient, et qu'il n'y avait pas l'obstacle du partage de la propriété privée, puisqu'en fait l'État garantissait un logement à tout le monde. Ceci étant dit, une enquêtée, je pense que c'est assez typique, raconte qu'elle a dû attendre deux ans après son divorce pour pouvoir décohabiter d'avec son mari, – on retrouve ici le système des listes d'attente. Par ailleurs, c'était quasi-automatiquement les femmes, après un divorce, qui avaient la garde des enfants et le droit de rester dans le logement familial.

Dans ce contexte, comment certaines femmes de la « dernière génération soviétique » devenaient mères célibataires ? Le scénario majoritaire, le plus légitime, c'est après un divorce -c'est le cas de cinq enquêtées de mon sous-corpus. Le scénario minoritaire, moins légitime, c'est sans conjoint et sans père – c'est le cas de deux enquêtées pour ce sous-corpus. Ce scénario était moins légitime certes, mais il faut préciser qu'il aurait en général été encore moins légitime de rester sans enfant. Tout se passait comme s'il valait mieux faire un enfant sans père que de ne pas avoir d'enfant du tout.

Être mère célibataire, c'était tout d'abord des politiques publiques pensées comme protectrices. À la fin de la seconde guerre mondiale, l'État avait cherché à encourager la maternité célibataire, pour redresser la natalité dans un contexte d'énorme déficit démographique d'hommes. L'État avait cherché à entretenir le flou entre les veuves de guerre, les divorcées et celles qui étaient devenues mères hors mariage. Les mesures un peu natalistes qui arrivent à ce moment-là et après, sont vraiment focalisées sur les mères et non sur les pères ou sur les couples. Cette aide de l'État, les enquêtées soulignent aussi qu'elle était insuffisante, mais en tout cas il y avait une aide, l'État se voulait protecteur. En même temps, une réprobation sociale subsistait. Par exemple, le terme « famille incomplète », c'est le terme qui était utilisé dans les sciences sociales, mais aussi dans les discours médiatiques, politiques. On disait, et on dire encore en Russie « famille incomplète » pour désigner des familles monoparentales, avec une mère seule. Et en même temps, malgré cette relative stigmatisation, il y avait peut-être surtout une banalisation voire une normalisation du statut de mère célibataire, comme l'ont montré plusieurs travaux.

Au final, la question de la mise en couple ne se posait pas de la même manière avant ou après d'avoir eu un ou plusieurs enfants. Avant de devenir mère, comme je le disais, les jeunes filles étaient orientées vers un scénario dominant relativement balisé, marqué par l'urgence du mariage et de la maternité. En revanche, pour les mères célibataires, la palette des relations sexuelles, amoureuses, affectives, conjugales possibles, semblait s'élargir de façon inédite. Mais comme on va le voir, un certain nombre de contraintes pouvaient aussi contribuer à les maintenir dans un célibat plus ou moins bien vécu, et plus largement, l'accès à une palette d'expériences affectives inédites n'allait pas toujours sans difficulté et sans souffrances, comme on va le voir avec des exemples liés au vécu de l'avortement ou de l'homophobie.

II) Rester mère célibataire ou se (re)mettre en couple ? Dans cette deuxième partie, je présenterai un petit panorama de la façon dont se pose la question, pour ces femmes, de rester mère célibataire ou de se (re)mettre en couple. Voici une citation emblématique extraite d'un entretien : « *C'est difficile de se remarier pour une femme qui a des enfants* ». Une première tendance qui traverse tout le sous-corpus, c'est l'importance du travail salarié, domestique et parental, de ce double fardeau qui est vraiment au premier plan, avec une précarité économique assez importante. D'une part, il y a très peu de soutien des pères après les divorces, à tous les niveaux, c'est la norme en Russie. D'autre part, le système des pensions alimentaires est certes pensé comme très protecteur, mais en réalité il a des limites, dont je vais présenter deux rapides exemples. Dans un premier cas, le mari d'une enquêtée la quitte de facto mais ne fait aucune démarche pour divorcer. Celle-ci reste sans pension à cause des implications émotionnelles complexes de sa situation. Autre exemple, l'ex-mari d'une enquêtée a bien, lui, la pension prélevée directement sur son salaire – l'État prélève directement et verse aux femmes la pension. Après la chute de l'URSS, le montant de la pension devient ridicule. Par contre, cet ex-mari travaille à côté de façon non déclarée

et là, il ne paie pas du tout de pension sur ses revenus non déclarés. Il faut aussi prendre en compte plus largement une précarité économique exacerbée par l'effondrement de l'URSS, et qui touche ces femmes directement et indirectement.

Donc dans ce contexte, quel espace temps pour les rencontres et les relations affectives ? Au moins deux enquêtées n'ont pas de chambres à elles. L'une d'entre elles n'a pu faire une rencontre que quand sa fille a quitté la maison pour la première fois, pour un semestre à l'étranger, à 21 ans. Elle a dû ensuite prendre une chambre d'hôtel pour vivre sa nouvelle relation de couple. C'est assez caractéristique des conditions de logement qui prévalent en Russie. De plus, pour la plupart de mes enquêtées, on note une tendance à ne pas avoir de temps pour soi, surtout quand les enfants sont encore jeunes. De façon révélatrice, il y a trois enquêtées, après les années 2000, qui ont rencontré des partenaires sur internet : les rencontres peuvent alors se caler dans les interstices d'une vie très remplie avec pas ou peu de sorties et de loisirs. Il y a globalement une tendance à faire passer le travail salarié et parental avant la « vie personnelle » – c'est le terme que les enquêtées utilisent pour parler de leur vie amoureuse, sexuelle. Voici une citation qui illustre bien ces contraintes structurelles : « *J'avais pas la possibilité comme ça de me divertir beaucoup, de chercher des hommes et en gros de m'occuper de moi* ».

Dans ce contexte, on note deux tendances chez les quatre enquêtées qui ont été quittées par leur mari et qui sont restées un temps seules (je laisse ici de côté celles qui ont retrouvé quelqu'un tout de suite, de celles qui sont parties pour quelqu'un d'autre). D'une part une tendance à tirer une certaine fierté, ou satisfaction dans l'indépendance, soit dès le début, soit après un temps. Une enquêtée raconte que dès le début, elle se disait : « *Je ne voulais pas me marier, je ne voulais pas de beau-père pour ma fille, ma vie intime j'avais fait une croix dessus* ». Une autre enquêtée a, elle, plutôt appris à se sentir bien en étant seule avec ses enfants : « *Voilà. J'ai appris à devenir heureuse* ». Elle dit avoir remis en cause « *ce stéréotype comme quoi, sans homme [s]a vie s'effondrait* ».

D'autre part, il y a une deuxième tendance, chez deux autres enquêtées qui elles, mettent plus l'accent sur leur recherche d'un homme « convenable ». Il y a cette catégorie qui revient, avec les critères de ce que serait un homme « convenable » : c'est un homme qui prendrait certaines responsabilités par rapport à elles. Il y a le repoussoir de l'homme alcoolique qui est très important et qui revient dans plusieurs entretiens : mieux vaut être seule qu'accompagnée d'un alcoolique. Voici un exemple de la manière dont ces enquêtées parlent de leur difficulté à trouver un homme « convenable » : « *Quand on est mère célibataire, on a envie de se marier, on veut qu'un homme prenne soin de nous et de notre enfant. Dans l'hypothèse où un homme se présenterait, il faudrait qu'il soit absolument adéquat, qu'il remplisse le rôle de beau-père, c'est pourquoi c'est difficile de se remarier* ».

Avant de poursuivre, voici une vue d'ensemble des situations de ces différentes mères célibataires au moment de l'entretien. L'une d'entre elle s'est remariée très vite, comme je le disais, avec un homme qui n'était pas le géniteur – je laisse ce cas de côté dans la suite de cette communication. Une autre enquêtée n'a plus été en couple cohabitant, elle a eu des espoirs de mariage déçus. Trois enquêtées sont ou ont été en couple cohabitant hétérosexuel sans être mariées, en concubinage.

Enfin, deux enquêtées sont en couple cohabitant homosexuel. Ce cas mérite qu'on s'y attarde quelque peu. Elles ont exprimé des sentiments assez particuliers de renaissance, de révélation, de s'être enfin trouvées, liés à la découverte de son orientation sexuelle. Voici

par exemple un extrait d'entretien : « *J'ai commencé à penser que je voulais être avec une femme, je n'avais jamais pris conscience que j'étais lesbienne, une toute autre vie a commencé, j'ai compris qu'il fallait que je change complètement ma vie parce qu'autrement, je ne serais pas moi-même* ». Quant à la deuxième enquêtée, elle dit : « *En 48 ans, c'est seulement maintenant que j'ai compris de quel sentiment j'étais capable* ». Il faut préciser qu'il s'agit là de la manière dominante de vivre son homosexualité pour les femmes de la « dernière génération soviétique » : les relations homosexuelles viennent le plus souvent après la maternité et le divorce, éventuellement parfois en parallèle d'un mariage.

III) Élargir la maisonnée ? Des situations de négociations révélatrices. Dans cette troisième partie, je me concentrerai sur le moment où effectivement, il y a une relation qui commence, un potentiel futur conjoint ou conjointe qui se présente, où la question d'élargir la maisonnée se pose. Je me focaliserai sur deux situations de négociation, de conflit, de bifurcation, qui sont révélatrices.

A) Des relations hétérosexuelles à l'épreuve du risque de l'avortement. Après être devenue mère célibataire, l'urgence de devenir mère ne joue plus de la même manière qu'au début des parcours d'entrée dans l'âge adulte. Le recours à l'avortement devient relativement banalisé, une sexualité davantage autonomisée de la procréation semble davantage possible, voire nécessaire. L'avortement se banalise à ce moment-là, et le défi d'assumer matériellement une naissance de plus prend une ampleur inédite quand il s'agit du deuxième ou du troisième enfant. C'est d'autant plus crucial avec l'effondrement du système soviétique qui signifie qu'on n'a plus la garantie d'un logement et d'un emploi à vie, et qu'on a moins de possibilités de garde gratuite ou très peu chère pour les enfants (crèche, maternelle). A cela s'ajoute la précarité générale des années 1990. Ainsi, la spontanéité procréative qui était valorisée chez les nullipares change de sens et tend à moins bien fonctionner après la naissance d'un enfant, à fortiori de plusieurs.

Le premier cas que je vais vous présenter est celui d'une mère divorcée qui tombe enceinte hors mariage et qui dit en entretien à propos de son compagnon : « *Il ne m'a jamais fait de demande en mariage, il m'a dit : 'Fais-moi un enfant'. C'est tout. Et en gros, comme ça arrive dans la vie, quand une mère a deux enfants, cette personne est apparue et devait d'une certaine manière entrer en douceur dans notre vie* ». On voit ici que la verbalisation du désir d'enfant de son nouveau compagnon joue un rôle très important dans son choix procréatif. Mais au fil de mes relances, Olga met en avant non seulement la confiance qu'elle avait en lui, malgré qu'il n'exprimait pas l'intention de se marier – ils se sont toujours pas mariés – mais aussi le « courage » dont elle a fait preuve. Elle me dit que sa fille avait peur que son beau-père parte comme son père était parti, et je lui demande : « *Et vous, vous n'aviez pas peur ?* », elle me répond : « *C'est juste qu'avant ça, j'avais survécu à une telle... j'avais appris à vivre seule, à être responsable de la situation seule* ». On voit ici qu'il y avait la notion de « confiance » mais aussi la notion de courage. Ce scénario qui a fonctionné pour Olga – un homme qui prend ses responsabilités vis-à-vis d'un enfant qu'il a conçu hors mariage – n'a pas fonctionné pour d'autres.

En fait, dans l'ensemble de mon corpus de thèse, j'ai analysé la façon dont étaient vécus les avortements dans différents contextes, à différentes étapes des biographies procréatives. Beaucoup d'avortements étaient routinisés, vécus comme des problèmes de santé inévitables. La moyenne était de trois ou quatre avortements au cours d'une vie reproductive pour ces femmes de cette génération, à cause d'une politique de santé qui ne

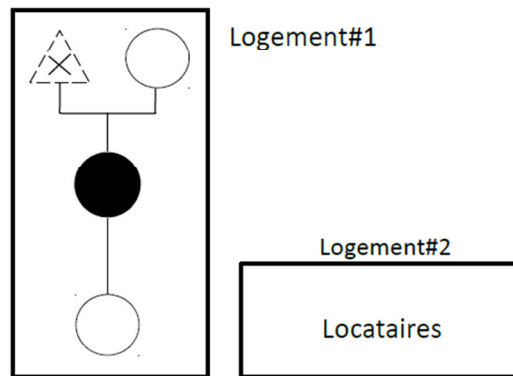
favorisait pas l'accès à la contraception dite moderne. Les avortements les plus routinisés sont typiquement des'avortements qui ont servi par exemple à espacer des naissances dans un contexte conjugal stable. Par contre, les avortements les plus problématisés en entretien, les plus investis émotionnellement semble-t-il, les plus douloureux, les plus amers, sont ceux qui n'ont pas servi à espacer les naissances comme prévu : Il s'agit de femmes qui souhaitaient repousser une naissance à plus tard mais pour qui, au final, cette naissance n'a jamais eu lieu. Et parmi ces avortements, ceux qui ont eu lieu après un divorce et hors mariage occupent une place particulière. Dans ces cas-là, à l'amertume du projet non réalisé – ou tout du moins à un champ des possibles qui se referme dans une vie reproductive – s'ajoute la question de la mise à l'épreuve euh du nouveau couple.

C'est ce qui s'est passé pour trois enquêtées de mon sous-corpus. Voici une citation révélatrice : *« Y a eu une grossesse, je lui ai proposé de la laisser, il n'a pas dit non directement, il m'a dit : 'Ben comme tu veux'. Il m'a dit qu'il ne prendrait pas sur lui la responsabilité de cet enfant, et étant donné que j'avais passé tant de temps avec un enfant en étant seule, en manquant beaucoup d'argent - en plus c'était une époque très difficile, on était en 1993, quand il n'y avait rien à manger et tout ça - je n'ai pas eu d'enfant, j'ai eu peur »*. Voici un autre extrait d'entretien : *Bien sûr je n'avais pas envie, mais j'ai fait un avortement. Un homme doit... quand un homme prend ses responsabilités, il se marie. Mon amour propre en a pris un coup* ». Les relations en question se sont terminées par des ruptures. Il semblerait que la survenue de la grossesse ait précipité pour ces femmes le moment de sommer leur partenaire de prendre sa place dans la maisonnée, c'est-à-dire par rapport à un potentiel enfant à naître, mais aussi par rapport aux enfants déjà là, et finalement révélé que ce partenaire n'était pas prêt à prendre sa place.

B) Intégrer un couple homosexuel dans les solidarités intergénérationnelles. Pour finir, je vais aborder donc un cas en particulier qui pose la question de l'intégration d'un couple homosexuel dans les solidarités intergénérationnelles. Il faut ici avoir en tête la centralité du duo mère-grand-mère dans les familles russes, notamment quand le père est absent. Les mères célibataires, en général, bénéficient d'un soutien très important de la part de leur propre mère, sur fond de cohabitation et de solidarité intergénérationnelle très importante en Russie. Reconfigurer le fonctionnement de la maisonnée, quand on trouve un nouveau conjoint, une nouvelle conjointe, est pas toujours évident.

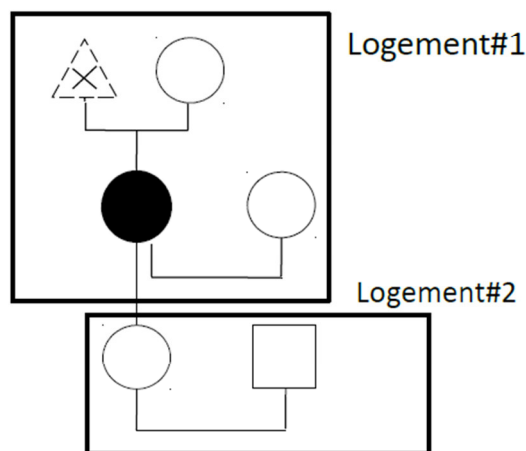
Je vais vous présenter le cas de Natacha. Au moment de l'entretien, trois femmes de trois générations habitent dans le même logement depuis de nombreuses années. Natacha a eu un enfant toute seule, elle est restée habiter chez ses parents. Ensuite, son père est mort. Parallèlement, la maisonnée reçoit un autre appartement en héritage, mais au lieu de servir à la décohabitation des générations – comme on pourrait peut-être l'imaginer d'un point de vue occidental – ce logement sera en fait loué, et il constitue une source de revenus cruciaux pour cette famille d'origine modeste, mais qui a pu accéder à la propriété de deux logements selon un scénario typiquement postsoviétique. Ce scénario consiste à combiner de longues années sur la liste d'attente d'attribution des logements par l'État, et la privatisation automatique de ce logement après 1991.

Etape 1 – moment de l'entretien



Initialement, il était prévu que ce deuxième appartement cesserait d'être loué pour être occupé par la fille de Natacha quand celle-ci voudrait fonder une famille. Elle a déjà 21 ans au moment de l'entretien. Dans ce contexte, quand Natacha envisage de cohabiter avec sa nouvelle compagne, un scénario semble s'imposer à elle comme une évidence : sa compagne viendra la rejoindre dans le logement qu'elle occupe déjà avec sa mère et sa fille ; cette dernière, le moment venu, prendra le deuxième logement comme prévu ; alors, Natacha et sa compagne resteront habiter avec la mère de Natacha, et pourront prendre soin d'elle pendant sa vieillesse.

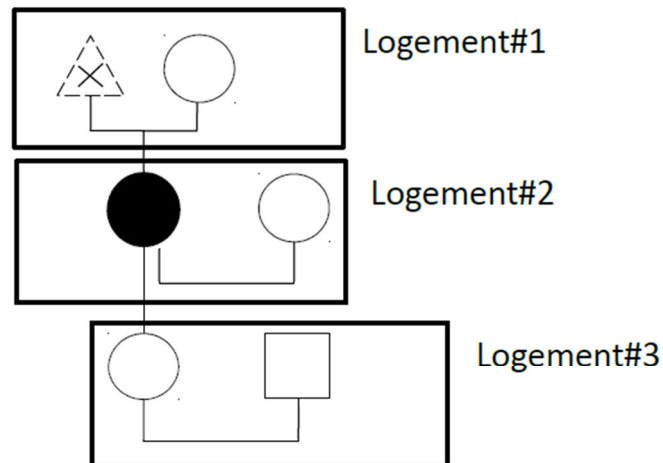
Etape 2 – scénario envisagé initialement



Or la mère de Natacha refuse cette cohabitation parce qu'elle refuse l'homosexualité de sa fille. Natacha résume ainsi la situation en entretien: « *Tous mes calculs se sont effondrés. Pour ma mère ça a été un choc. Je sais pas si elle aurait accepté un homme. Il y aurait eu aussi probablement des ennuis, des conflits, mais ça n'aurait probablement pas été aussi sérieux qu'avec une femme* ».

Il est toujours compliqué de reconfigurer une maisonnée en lien avec des recompositions familiales, et dans ce cas tout particulièrement. Au final, l'attitude de la mère de Natacha implique une répartition sur sur trois logements.

Etape 2 – scénario de repli



Voici ce que Natacha en dit : « *Pour moi ça aurait été plus simple de vivre ici. Là je vais louer un appartement à des inconnus alors que j'ai mon propre logement. Ce n'est pas vraiment à la russe* ». Effectivement ce n'est pas vraiment « à la russe », de même que le fait, pour la mère de Natacha, de menacer d'embaucher une aide à domicile, et de déshériter sa fille pour faire hériter l'appartement à l'aide à domicile. On pourrait dire que finalement, ce qui serait « à la russe », ce serait probablement de passer outre le fait qu'il s'agit d'un couple homosexuel pour que la maisonnée puisse continuer à fonctionner, que chacune puisse remplir ses obligations financières et de *care*. En effet, en Russie, la norme veut que les personnes âgées dépendantes soient prises en charge par leur famille et non par des professionnels. Ce cas me semble symptomatique des normes familiales qui valent pour l'ensemble de la société Russe, et des questions qui se posent pour les mères célibataires en général, quand elles souhaitent se remettre en couple.

Pour conclure, j'aimerais ajouter que chez ces mères célibataires, comme chez d'autres enquêtées de mon corpus de thèse, le sentiment d'être devenues adultes - je pose cette question en fin d'entretien - émerge souvent seulement après 30 ans. Une enquêtée me dit par exemple : « *Je suis devenue adulte, dans les faits, probablement quand j'avais environ 35 ans* ». Une autre affirme : « *Je me suis sentie adulte quand j'ai appris à me sentir bien seule avec mes enfants* ». Ces sentiments de devenir adulte seulement après la maternité et après un divorce, après une période de célibat, éventuellement après une remise en couple, après avoir découvert son homosexualité, mais aussi après que les enfants aient grandi, après une diminution du travail parental, après une mobilité professionnelle, me semblent assez importants pour ces femmes qui n'ont pas vraiment eu de jeunesse avant la maternité.

Jean-Hugues DECHAUX : Merci. Alors même principe, quelques minutes, cinq minutes pour les... les questions factuelles avant de passer à la discussion générale. Oui ?

QUESTION : Sur la question du logement, traditionnellement ça se passait comment à l'époque ? Moi, j'ai l'image en ex-URSS des grands appartements partagés avec plusieurs familles et sans trop savoir qui a une chambre ou qui n'en a pas etc. Comment ça se passe ? Qu'est-ce qu'il y a eu comme changements lors de la transition vers la Russie ?

Mona CLARO : Alors déjà ce qu'il faut savoir, c'est que les appartements communautaires, ça continue à exister jusqu'à la fin de la période soviétique. Mais parallèlement, il y a une

nouvelle politique qui est lancée dans les années 1950, qui vise à donner à chaque famille son propre logement, des logements séparés. Mais même dans ces logements on va dire... autonomes, il était normal de cohabiter entre générations et de ne pas laisser les personnes âgées seules. Et ce qui se passe après la chute de l'URSS pour ceux qui avaient eu la chance d'arriver à leur tour sur la liste d'attente, c'était la privatisation de leur logement : ils devenaient propriétaires automatiquement. Pour les autres, qui ont eu moins de chance, au contraire, ça peut être une forte précarité au niveau du logement. Et la location, en Russie, est perçue comme très chère et peu désirable. L'idée qui semble prévaloir aujourd'hui est qu'il faut être propriétaire et ça pose certaines questions pour décohabiter, pour partir de chez ses parents.

Jean-Hugues DECHAUX : Une autre question ?

QUESTION : Oui, et du coup, où habitent les hommes seuls ?

Mona CLARO : Alors, vous voulez dire les pères après le divorce ? Ça peut arriver qu'ils retournent chez leurs propres parents ou au moins pour un temps. Ça peut arriver qu'ils louent, ou ça peut arriver, si ça se passe à l'époque soviétique, qu'ils se fassent attribuer un autre logement. Y a aussi des foyers de travailleurs pour les hommes seuls, par exemple.

Jean-Hugues DECHAUX : Oui, une question au fond.

QUESTION : Quel discours a-t-on par rapport à l'égard de leur fille, le fait d'avoir un enfant jeune ou de profiter de la jeunesse plus longtemps ? Est-ce qu'elles transmettent les mêmes parcours ou est-ce qu'elles proposent d'autres choses à leurs filles ? Je sais pas je suis claire.

Mona CLARO : Merci pour cette question qui est très intéressante, que j'ai évoquée très rapidement en parlant de cette enquêtée, qui se sentait, en partie, encore vraiment dans la norme soviétique, dans l'idée que bien sûr un enfant, ça ne se planifie pas et puis c'est très bien comme ça, on est amoureux et l'enfant arrive naturellement, et puis on devient mère jeune et c'est très bien. Elle est encore vraiment dans ces normes-là, et en même temps – c'est un entretien assez particulier parce que sa fille y a assisté – cette enquêtée de la génération soviétique en profite pour dire en substance : par contre, pour votre génération, c'est différent et c'est bien aussi.

Cela soulève une autre question : c'est devenu plus difficile de réunir les conditions pour pouvoir devenir adulte. C'est-à-dire qu'avant, il y avait un peu cette idée qu'en fait ça ne changeait rien de se marier, d'avoir un enfant à 20 ou à 24 ans par exemple, parce qu'on savait que de toute manière, y avait un système de file d'attente pour les logements, et on savait que tout le monde aurait du travail en URSS. Il n'y avait pas cette impératif de réunir certaines conditions pour être autonome, pour se marier, pour fonder une famille. Au final, cette norme postsoviétique du mariage et des enfants plus tardifs ne signifie pas seulement d'avantage d'autonomie : ça peut être aussi vécu comme une précarité, quand on n'est pas sûr de l'avenir, d'avoir un emploi stable, de pouvoir avoir un logement à soi etc.

Discussion générale de la première séance

Jean-Hugues Deschaux (Université Lyon 2)

Jean-Hugues DECHAUX : Bien donc on passe au temps de la discussion générale. On m'a proposé de prendre quelques minutes pour faire des remarques sur ces différentes communications. Je vais organiser mes remarques autour de quatre points qui se rapportent tous à la problématique des normes. Première remarque : norme c'est un mot compliqué. C'est un mot compliqué ou plutôt c'est un mot qui désigne une réalité qui elle-même est compliquée. A certains égards, qui dit social dit norme. C'est un point par lequel la sociologie s'est toujours différenciée d'autres disciplines comme l'économie par exemple. Qui dit économie dit marché, mais qui dit social dit norme. Norme signifie, en gros, qu'il existe quelque chose qui s'impose aux individus, et qui dans une version forte détermine, dans une version plus cognitiviste instruit, les attentes et les choix de ces individus. Mais ce quelque chose, il n'est pas matériel. C'est une contrainte externe qui s'internalise, et qui une fois internalisée s'impose aux manières de penser des acteurs, les configure, configure leurs aspirations ; et ce, aussi bien dans les buts que les personnes se fixent que dans les moyens qu'elles utilisent. Alors, le problème avec les normes - sauf lorsqu'elles sont codifiées, lorsqu'elles sont transformées en lois, en règles - le problème avec les normes, c'est qu'elles sont immatérielles justement, qu'elles sont invisibles, difficiles à objectiver. Et le risque face à une situation comme celle-ci, c'est de passer à côté de distinctions importantes parmi les déclinaisons empiriques possibles des normes. Il existe toute une gradation selon le degré de contrainte que les normes exercent sur les acteurs et peut-être ici, faudrait-il utiliser des mots différents plutôt qu'un terme unique, pour qualifier ces déclinaisons. Il y a des lois, il y a des idéaux, il y a des modèles, il y a des recommandations, il y a des injonctions. Tout cela, ce n'est pas la même chose. Et les modalités d'exercice de ces contraintes normatives sont elles-mêmes diverses. Il y a la remarque, l'encouragement, la moquerie, la punition, l'exclusion, etc.

Alors, revenons aux exposés. La Chine rurale et la Tunisie offrent deux exemples de régime normatif « hard » en matière de vie conjugale. La France illustre un régime plus « soft », et la Russie se situerait entre les deux. En Chine et en Tunisie, il n'y a pas de reconnaissance sociale en dehors du mariage. Vivre hors couple condamne à une forme d'exclusion sociale. Le couple, au sens de la norme du couple, se confond avec l'institution du mariage. On peut, à juste titre, parler ici d'injonction, en l'occurrence d'injonction au mariage. Ainsi, les hommes célibataires chinois, qui sont pourtant dans une situation de célibat non choisie, sont dépréciés, on l'a vu. Situation analogue à celle des célibataires chez les Nuer (un homme non marié ne vaut rien), mais contraire à celle des célibataires de nombreuses « familles souches » qui acceptent ou acceptaient leur sort d'exclus. On aimerait d'ailleurs savoir si cette stigmatisation des célibataires chinois en milieu rural est ou non compensée par l'exercice d'autres rôles familiaux plus valorisants. On a tout à l'heure entendu qu'il y avait davantage de cohabitation des célibataires avec les parents. On peut se demander : est-ce que ce sont des gens qui vont occuper le rôle de successeur ou de soutien aux parents devenus vieux ? Ou alors : est-ce que cette dépréciation affecte, contamine en quelque sorte, les autres places que le célibataire peut occuper dans la parenté ? En Tunisie, il y a une alternative à l'institution du mariage, que ce dernier soit impossible, différé ou rejeté, c'est le mariage coutumier, « mariage Orfi ». De nombreuses sociétés reconnaissent à côté du mariage officiel, une sorte de mariage informel assorti de droits qui sont variables selon les cas. Cela existait en Europe durant le haut Moyen-âge. Il existait une forme de

concubinage dit honorable qui était parfois utilisée dans les grandes familles pour faire patienter les jeunes gens, en attendant une union plus flatteuse. Mais les avantages qu'offre selon les contextes sociaux étudiés ce mariage coutumier, et en particulier dans le cas de la situation tunisienne, sont sans doute très différents selon qu'on est homme ou femme. En Russie, il y a aussi une alternative mais elle est en dehors du couple. Il est davantage possible de vivre hors couple qu'en Tunisie, et dans un statut peut-être moins stigmatisé qu'en Chine rurale, mais cette situation fait intervenir le réseau de parenté, à travers l'entraide mère-fille, et génère du coup ses propres contraintes. En France, même si les rappels à la norme matrimoniale, on l'a vu, sont un fait, la pression normative est tout de même moins puissante, moins impérative. Il existait dans un passé encore proche une véritable injonction à la vie conjugale et même au mariage, particulièrement pour les femmes. C'est sans doute moins le cas aujourd'hui. Cela laisse plus de marge de jeu, d'expérimentation aux acteurs. Il est possible de vivre hors couple, de faire le choix d'une plus grande autonomie personnelle, même s'il faudra pour cela affronter les remontrances, les moqueries, les remarques déplaisantes ou les incompréhensions de l'entourage. On l'a vu cela concerne aussi bien l'entourage familial que l'entourage amical et même le milieu professionnel. Ça, c'était ma première remarque, la plus longue des quatre rassurez-vous.

La deuxième concerne l'articulation entre contrainte normative et contrainte matérielle. Souvent, les contraintes normatives n'auraient pas le même effet si elles ne se conjugaient pas à des contraintes d'une autre nature, en particulier d'ordre matériel. Ce qui veut dire qu'il est parfois, pour l'analyste, difficile d'abstraire en quelque sorte une contrainte normative pure, indépendamment des autres composantes du système de contrainte dont relève l'action. La Russie, je trouve, est un bon exemple. Les mères célibataires peuvent vivre en dehors du mariage ou du couple, mais en élevant très souvent l'enfant avec l'aide du réseau de parenté, la mère de la mère le plus souvent. Cette entraide qui s'accompagne parfois d'une cohabitation entre la mère et sa fille (et son ou ses enfants) exerce ses propres contraintes. Il est difficile de s'en passer dans la vie quotidienne, parce que justement cette entraide procure des avantages matériels qui sont appréciables. Et en même temps, c'est une entraide qui se paie. Elle se paie au prix d'un plus grand conformisme, avec les rôles genrés traditionnels et parfois, elle refuse de se payer à travers l'exemple présenté tout à l'heure. Le fait que cette entraide matérielle se paie sur un plan normatif, est comme un lointain rappel des conclusions de l'anthropologue Elisabeth Bott au sujet des couples ouvriers londoniens étudiés dans les années 1950.

La Tunisie et la Chine sont aussi un bon exemple de la manière dont se conjuguent contrainte normative et contrainte matérielle. Ici pèsent forcément les contraintes démographiques : net déséquilibre du sex ratio en Chine rurale, recul de l'âge de mariage en Tunisie. On peut aussi mentionner les contraintes économiques, crises de l'emploi des jeunes, un très fort taux de chômage chez les jeunes en Tunisie, pénurie de logements. Je n'y avais pas pensé mais tout à l'heure l'exposé m'en a donné l'idée : il y a aussi le coût que représente le mariage, le coût économique du mariage. Donc cela crée presque mécaniquement une situation d'écart à la norme matrimoniale qui va venir perturber la transition à l'âge adulte. Généralement, lorsque le déséquilibre démographique et/ou économique est une situation durable, la société en quelque sorte – je n'aime pas bien substantialement les choses comme ça mais enfin je vais le faire quand même – invente des alternatives fonctionnelles pour contenir les tensions qui sont créées par le déséquilibre, à travers justement le mariage informel, à travers la prostitution, à travers d'autres formes d'alternatives à la vie conjugale installée. Les situations chinoises et tunisiennes font plutôt

penser à des états de crise ; peut-être parce que le déséquilibre est somme toute assez récent, et que le système de normes ne parvient pas ou n'est pas encore parvenu à s'adapter à la situation nouvelle. Mais on a vu que les choses tout de même changeaient d'une génération à l'autre, en particulier pour le cas chinois. En France, si la vie de couple reste le mode de vie valorisé socialement et auquel aspirent la plupart des individus, être une femme seule en charge d'enfants est objectivement une situation handicapante. C'est objectivement un handicap matériel qui se paie là encore par une moindre liberté, une moindre autonomie d'action. Donc ici aussi, les contraintes matérielles pèsent et s'ajoutent, se conjuguent aux contraintes normatives.

Troisième remarque, les notions de norme et de culture - c'est curieux, on n'a pas beaucoup employé le terme culture ce matin - ont parfois donné lieu à un usage trop homogénéisant qui efface des distinctions précieuses selon les régimes normatifs, et évacue du même coup des lignes de fracture. Le cas du mariage Orfi en Tunisie est une belle illustration de la complexité de la culture entendue comme système de normes. L'anthropologue Melville Herskovits aurait sans doute parlé ici de « réinterprétation ». C'est un terme qu'il utilisait surtout pour analyser des situations d'acculturation, mais il disait en gros : « La réinterprétation, c'est un processus par lequel à travers les pratiques sociales, de nouvelles significations sont données à des normes anciennes. La norme se maintient, mais elle change de signification, et parfois même elle change de fonction dans la société considérée ». En Tunisie, le mariage coutumier, si j'ai bien compris, fut un vieil héritage culturel progressivement abandonné, rendu illégal par le droit depuis 1956. Aujourd'hui, dans un contexte inédit, dans un contexte d'accès difficile au mariage, dans un contexte aussi de remise en cause de celui-ci par une fraction de la jeunesse, cet héritage culturel est redécouvert et réinterprété ; réinterprété dans des voies qui sont d'ailleurs divergentes, puisqu'il peut être réinterprété comme cadre de la sexualité préconjugale, voire comme cohabitation hors mariage, mais il peut être aussi réinterprété comme reprise en main morale et idéologique, inspirée par des visions rigoristes de type salafiste. On peut imaginer que ses effets générés seront très différents selon les deux scénarios. Dans le premier cas, le mariage Orfi serait un moyen de rééquilibrer les rapports homme-femme, de prendre un peu de liberté par rapport au patriarcat dominant. Dans le second cas, au contraire, ce serait un renforcement du patriarcat, puisque le contrat oral peut être rompu à tout moment, et prive la femme de toute protection juridique.

Quatrième et dernière remarque. On gagne je crois à aborder l'étude des normes dans une perspective dynamique. Justement pour dénaturer ces normes et rappeler qu'elles sont le produit de processus. On sait que les sociologies qui ont donné le plus de poids aux normes dans l'explication des faits sociaux sont aussi des sociologies du consensus, des sociologies de l'intégration - de l'intégration par les normes justement - des sociologies de la stabilité, voire de la reproduction sociale. Un des points communs des quatre exposés de ce matin, c'est l'attention aux parcours de vie et la manière dont ces parcours de vie, conjugués aux effets de génération, conjugués aussi aux effets de période, parviennent dans des proportions variables selon les cas étudiés, à infléchir ou reconfigurer le système de normes. Mais l'attention portée au parcours produit bien sûr des résultats différents selon les situations étudiées et selon le caractère plus ou moins dur ou souple des régimes normatifs considérés. A cet égard, le contraste entre la Chine rurale et la France contemporaine est saisissant. Le célibat des hommes chinois est analysé (avec les nuances de la dernière partie de l'exposé de ce matin) comme un déficit, un inaccomplissement, un manque. Aucune alternative ne semble réellement s'offrir à ces hommes sans femmes qui sont fermement

tenus par les normes patriarcales. Pas de partenaires occasionnelles, pas de recours aux services sexuels ou à l'homosexualité. En France, le célibat est vécu et analysé, on l'a vu ce matin, sous l'angle de sa fécondité, sous l'angle de sa positivité, comme une période de la vie où on peut expérimenter - dans des situations qui sont certes parfois difficiles pour les acteurs - mais où on peut expérimenter d'autres possibles, où on peut sortir des attentes genrées, associées à la vie de couple. En ce sens, c'est un foyer d'innovations. C'est un foyer d'innovations qui peut avoir des conséquences sur les phases ultérieures de la vie pour les personnes considérées, mais qui peut avoir aussi des conséquences sur la société plus largement dans le sens d'un infléchissement des logiques de fonctionnement conjugal les plus établies. En somme, dans les marges du couple s'invente peut-être le couple de demain, alors qu'en Chine rurale, les célibataires sont des laissés pour compte, des victimes, impuissants à transformer leur situation personnelle, ou en tout cas dans une situation qui les met en difficulté pour transformer leur situation personnelle, et plus encore, qui les rend impuissants à transformer le système de normes conjugales matrimoniales, enfin je veux dire centrées sur l'institution du mariage.

Les situations tunisienne et russe se situeraient quelque part entre les deux. Les mères célibataires russes essayent, tant bien que mal, d'inventer quelque chose. Il n'est pas sûr qu'elles y parviennent, et encore moins qu'elles puissent infléchir les logiques de fonctionnement conjugal, mais elles disposent d'une marge de jeu, même étroite. En Tunisie, derrière le regain du mariage coutumier, s'opèrent parfois des expériences conjugales novatrices, mais qui sont - c'est le paradoxe - contraintes à la discrétion et contraintes parfois à des alliances idéologiques qui entrent en contradiction avec les attentes des acteurs. Donc voilà, je ne conclus pas parce qu'il serait prématuré de conclure. Et puis parce que justement ces quatre exposés nous offrent l'occasion de poursuivre la discussion. Maintenant la discussion est ouverte sur chacun des quatre exposés et vous pouvez poser les questions que vous voulez.

Jean-Hugues DECHAUX : Monsieur, déjà une première question.

QUESTION : Oui c'est en réaction à votre discours juste maintenant. Je me demandais si ici, dans l'assemblée, il y en avait qui avaient une idée des causes du fait qu'en Europe, il y a de la marge d'innovation. Bien sûr, y a des causes matérielles, mais pourquoi est-ce que chez nous, on peut s'inventer un hors couple, et le Chinois ne peut pas ? Pourquoi est-ce que nous, ça nous passe par la tête, mais pas ailleurs ? Vous comprenez ce que je veux dire ? J'en vois qui froncent les sourcils.

Jean-Hugues DECHAUX : Est-ce qu'il y a des questions qui rejoignent celle-ci ?

QUESTION : C'est une question sur la question du célibat. Est-ce que dans vos entretiens, vous avez des discours négatifs sur le couple ? C'est-à-dire est-ce que les célibataires construisent une rhétorique qui permettrait de justifier leur célibat, qui ne soit pas simplement défensive mais un peu plus offensive, et qui s'appuierait sur des expériences finalement assez ordinaires de la conjugalité ? En occurrence l'ennui, les agacements, la routine, et qui permettraient un peu de remettre en question l'idéal implicite que supposent les injonctions à la mise en couple ?

QUESTION : Toujours sur le même exposé, je me demandais dans quelle mesure, dans la représentation vous parliez de vice caché pour les personnes qui étaient célibataires. Est-ce

que ce n'est pas aussi parce qu'elles sont vécues comme des concurrents potentiels aux personnes qui sont en couple ? Auquel cas, ça renforce le discours normatif sur le couple.

Jean-Hugues DECHAUX : On peut peut-être faire un premier paquet, avec ces trois questions-là, qui pour une part se rejoignent et qui concernent au moins deux exposés de ce matin.

Isabelle ATTANÉ : Je peux peut-être répondre brièvement à la première question sur les Chinois qui n'auraient pas cette capacité à inventer du hors couple ou de nouvelles formes de couple. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec ça. Je veux dire ils peuvent aussi être assez créatifs. Après que les évolutions ne se fassent pas forcément selon les mêmes calendriers, je veux dire aussi bien au niveau individuel que collectif finalement, que dans les pays d'Europe, ce n'est pas très étonnant. Parce qu'il faut quand même savoir que la Chine a connu quelques décennies d'un régime très dur hein, qui a quand même laissé une empreinte. Alors, même si on ne la retrouve pas forcément je veux dire sur les manières justement de faire couple aujourd'hui, mais qui ont correspondu à des décennies pendant lesquelles le pays a été relativement fermé, avec un État assez fort qui a imposé je veux dire une forme de conjugalité hein. C'est-à-dire qu'il n'y avait que le mariage comme mode de mise en couple entre les années 50 et les années 80. Avec souvent les conjoints qui étaient présentés par l'intermédiaire de l'unité de travail. Donc je crois que la Chine a cette capacité d'invention en tout cas, mais avec tout le poids de son histoire, de son histoire politique, de son histoire culturelle aussi. Mais peut-être que ces manières de faire couple ne seront pas forcément les mêmes que celles qu'on pourra voir dans les pays occidentaux.

Michel BOZON : C'était plutôt pour répondre un peu à Jean-Hugues Déchaux. Il y a une lecture un petit peu trop misérabiliste de l'expérience des célibataires où justement où on passerait, selon moi, plutôt d'un modèle « Bourdieu Béarn », c'est-à-dire pauvreté, exclusion, qui correspondrait bien à la génération la plus ancienne, à quelque chose dont j'essaie de montrer que c'est différent et qu'il y a même un accès à l'intimité. Donc c'est la chose la plus difficile à objectiver, mais qu'on a essayé d'objectiver. Et que donc ça ne répond pas à un discours social très répandu en Chine aussi hein sur les célibataires comme classe dangereuse, qui est un discours extrêmement répandu sur ces délinquants potentiels hein. Bon donc euh... voilà. Alors, peut-être qu'ils ne vont pas se marier, mais ils ne vont pas être sains non plus.

Zahia OUDAH-BEDIDI : Vous avez cité la Chine comme exemple. Mais on pourrait aussi se dire : pourquoi les Tunisiens ne sont pas inventifs et créatifs pour d'autres formes hors couple ? Mais je dirais que d'abord, il y a cette méconnaissance de ce qui est inventé déjà. Donc, on n'est pas en mesure de dire qu'on sait ce qui est inventé ou non, parce qu'il n'y a pas d'étude qui pourrait rendre compte de ces différentes inventions et créativité. D'un autre côté c'est peut-être différent en Chine. Enfin le contexte chinois est peut-être différent du contexte tunisien, parce qu'il y a un danger qui pèse de par la loi et le droit sur des personnes qui oseraient être créatives. Et notamment toutes les fatwas qui disent que telle personne, il faut la tuer. Et récemment, au Maroc, il y a le journaliste qui a effectivement donné son avis sur la liberté d'exercer sa sexualité, enfin c'est plutôt une demande à ce que la peine d'emprisonnement soit levée sur les personnes qui ont des relations sexuelles hors mariage. Eh ben, cette personne-là maintenant, y a une fatwa pour la tuer. Donc il y a quand même un risque qui pèse sur les personnes qui osent exprimer une créativité. Et puis bien je pense que dans la réinterprétation comme vous avez dit tout à l'heure du modèle

coutumier, donc le retour à cette culture ancienne avant la légalisation du mariage par une loi en 1956, on peut y voir vraiment une créativité. Parce que revenir à ce modèle ancestral et le réinventer de manière complètement antagoniste, je pense qu'effectivement, c'est assez recherché. Et surtout ça protège quelque part parce qu'on s'est dit qu'on est conforme à la charia qui est le système de référence de ces pays-là.

Mona CLARO : Oui, j'aimerais rebondir sur ce que vous avez dit puisque je trouvais ça très intéressant quand vous avez souligné que oui, il y a beaucoup de réinventions, mais qu'elles restent malheureusement souvent invisibles. Et on a vu dans votre présentation comment il fallait ruser en entretien pour réussir à avoir quand même des choses. Et je trouve qu'on voit vraiment l'importance du travail d'enquête qualitative. Parce que quand même moi, si je regarde aussi dans mes enquêtes quantitatives en Russie, on voit pas apparaître toutes ces subtilités autour de « est-ce qu'on est en couple, on n'est pas vraiment en couple au moment où je tombe enceinte » etc. Il y a eu par exemple, le volet russe de l'enquête *Gender and Generation Program*. Il y avait la possibilité de déclarer des couples homosexuels, il y en a zéro. C'est une sous-déclaration qui est quand même révélatrice et donc c'est pour ça qu'il faut aller sur le terrain longtemps, il faut parler la langue, il faut faire des entretiens et voir les choses émerger, sinon les réinventions effectivement, elles sont invisibles dans les enquêtes quanti. Elles apparaissent dans le quali je pense.

Géraldine VIVIER : Alors sur la question de la déconstruction de la vie de couple peut-être ? Effectivement on trouve dans les entretiens, beaucoup d'éléments sur la déconstruction, sur la dés-idéalisation du couple comme le lieu d'épanouissement personnel ; le couple comme le lieu de dialogue est contesté. Ça peut venir dans tous les entretiens mais c'est davantage le fait des femmes de milieux sociaux modestes. Et justement, ça rejoint un petit peu ce que disait Jean-Hugues Déchaux sur les contraintes matérielles. Puisque ce dont on s'aperçoit, c'est que - pour être implicites et peut-être plus soft d'une certaine façon en France, cette norme conjugale et les normes de genre sont quand même suffisamment contraignantes et fortes pour que les femmes des milieux les plus modestes soient à la fois celles qui peinent le plus matériellement de cette vie célibataire (notamment celles en charge d'enfants) et celles qui y tiennent le plus, ou qui aspirent le moins en tout cas à la remise en couple. Donc je pense que ça donne peut-être un autre angle ou point de vue sur cet exercice de la norme qui moi m'a plutôt surpris au contraire par sa force. Alors sur le mode de la plaisanterie, peut-être que la façon de l'exprimer induit une expérience plus positive qu'elle n'est. Parce qu'effectivement si l'on rapporte des expériences constructives dans les entretiens, ce sont des expériences qu'on pourrait également appréhender en termes d'épreuve. C'est le résultat d'un parcours à un moment donné. Il peut y avoir un travail de reconstruction, il peut y avoir un travail de présentation de soi aussi dans la façon de positiver ces expériences. Pour autant ce ne sont jamais des expériences faciles. Et quand on regarde en termes de sociabilité, on voit aussi des univers qui se clivent entre personnes en couple, personnes pas en couple. Et donc des formes d'entre-soi, mais aussi à certains endroits, d'évitement et d'ostracisation. Et ça rejoint la question que posait Magda Tomasini, effectivement, sur le vice caché. Y a quand même des termes extrêmement lourds et extrêmement forts de suspicion d'anomalie, et des termes qui effectivement sont aussi des termes de concurrence, où la personne célibataire peut être vue comme un agent perturbateur, comme quelqu'un qui menace. Et de part et d'autre, y a comme une forme d'évitement du modèle de l'autre, qui permet à chacun de pas trop remettre en cause non plus ce qui est vécu. Mais on trouve effectivement cet effet de concurrence.

Jean-Hugues DECHAUX : Merci, d'autres questions ?

QUESTION : Une question sur le mariage *Orfi*. Donc j'ai compris que c'était difficile à en parler en entretien. Mais j'avais l'impression que justement, et c'est un des points intéressants, que y a un flou autour de ce que c'est et qu'y avait au moins deux interprétations. Donc comme une manière de nommer des relations préconjugales, ou plutôt un mariage encore plus conservateur, rigoriste. Est-ce que si vous en parlez en entretien, est-ce que de fait les personnes distinguent un peu ces deux choses ou est-ce qu'au contraire, ils entretiennent le flou entre ce qu'est un mariage religieux très traditionnel ou ce qu'est plutôt une autre forme de vivre des relations amoureuses ? Est-ce que les interviewés les distinguent comme deux interprétations *d'Orfi* ou est-ce qu'ils entretiennent le flou pour justement toujours avoir un peu le religieux comme la légitimation de la relation ?

Zahia OUADAH-BEDIDI : Nour pourra compléter. Alors on a l'impression que quand les personnes nous parlent, qu'elles font réellement la distinction entre les deux situations. Les explications données montrent que les deux situations coexistent et elles ont conscience de cela. Donc le flou, il est dans la définition, dans la méconnaissance, et parfois dans le contenu même, mais séparément dans chaque situation. C'est-à-dire que les personnes qui ont dit tout à l'heure dans les extraits : « Je ne sais pas ce que le mariage *Orfi* veut dire ». Parce que c'est ça qui est utilisé, « Je ne sais pas ce que ça veut dire, mais en tout cas, moi ce que je sais, c'est que ce sont deux personnes qui ont des relations sexuelles, qui ont peut-être des contraintes familiales qui les empêchent de se mettre en couple, etc. » Donc, finalement ils commencent par dire « Je ne sais pas c'est quoi », mais après quand ils rentrent dans le détail, on sait qu'ils distinguent très bien les situations. Tu peux compléter Nour.

Nour FREDJ : Ils distinguent les deux situations, donc entre religieux et vraiment légitimation, pour légitimer une vie de couple. Mais ça, c'était pour certains entretiens. Mais il y a d'autres en fait, c'est vrai que dans la définition, c'est vraiment très flou. Mais ils entrent du coup dans la condamnation en fait des relations sexuelles sous enveloppe du mariage *Orfi*. Du coup, pour eux c'est hors de question d'accepter en tant que mariage religieux légitime.

Michel BOZON : J'aurais essayé de rapprocher la Russie de la Chine, pour une fois, c'est à dire autour du fait de devenir un homme véritable ou une femme véritable. Parce qu'il y a cette question qui est posée parce que nous, on n'a pas interrogé les femmes, et vous, vous n'avez pas interrogé les hommes hein. Ne jamais devenir un homme véritable c'est, en Chine par exemple, ne pas pouvoir présenter un petit-enfant à ses propres parents. C'est-à-dire que bien sûr, il y a le mariage qu'on met au-dessus comme une norme, comme un élément de statut. Mais le pire, c'est que, on ne présentera pas de petits-enfants, de petit-fils. On ne met pas dans les bras de ses parents un petit-fils. C'est ça l'idée et qui fait que, il est très peu probable qu'ils occupent un rôle de soutien valorisé aux parents. Parce que, ils resteront toujours des parents pauvres pour cette raison. Donc des membres inférieurs de la famille, parce qu'ils n'ont pas, ils n'ont pas été des hommes véritables. Et ben, j'ai l'impression qu'on retrouve un petit peu ça du côté de la Russie. La femme véritable, ben ce n'est pas celle qui s'est mariée, mais c'est bien celle qui a pu produire un enfant assez tôt. Mais je n'arrive pas bien à distinguer la norme sociale générale, une norme disons de société et une norme plus familiale. Ma question serait plutôt là-dessus. Bon en Chine, on voit une norme familiale très très forte hein dans cette transmission patrilinéaire, également de culte des ancêtres, enfin

d'une représentation de la société. Mais je ne vois pas très bien où pèse l'obligation exactement sur les femmes de produire un enfant.

Mona CLARO : Ben je pense qu'il y a plusieurs niveaux d'analyse, mais en tout cas on peut remonter aux politiques natalistes de l'époque soviétique qui valorisent le rôle de la femme toujours à la fois en tant que salariée et en tant que mère, c'est toujours l'articulation des deux. Et aujourd'hui tout ça s'est réactivé avec des nouvelles politiques natalistes. Après, à dire que c'est vraiment ça qui est au premier plan, pas forcément. Sur le rôle des femmes qui restent sans enfant dans la famille, est-ce que c'est comme en Chine, elles vont être des parents pauvres ? Là par contre je tempérerais parce que j'ai l'impression, mais avec beaucoup de prudence, de voir sur mon terrain en Russie, qu'il peut y avoir une répartition des rôles dans la fratrie. C'est-à-dire que si y a une fille qui a eu des enfants et l'autre qui en a pas, ben celle qui n'a pas eu d'enfant peut en quelque sorte retrouver une place en prenant soin de ses parents âgés. Donc ce ne serait pas la même chose qu'en Chine. Elle peut compenser peut-être par ce rôle.

Isabelle ATTANE : Je peux ajouter quelque chose à votre question à savoir si ces hommes célibataires en Chine peuvent finalement trouver d'autres formes de compensation dans des activités ou des rôles qu'on leur attribuerait qui seraient plus valorisants pour eux. J'ai envie de dire que non. Alors Michel l'a déjà un peu dit effectivement, parce qu'au niveau de la famille, c'est quand même extrêmement fondamental de pouvoir présenter un héritier à la lignée, à la lignée familiale patrilinéaire. Donc ces hommes célibataires finalement, oui, ils vont s'occuper de leurs parents, s'ils vivent avec eux en particulier. Ça va être vraiment dans les tâches quotidiennes, mais pour ce qui est du soutien financier, finalement comme il se trouve, on l'a dit, que ces hommes qui restent célibataires, ce sont aussi les plus défavorisés d'un point de vue socio-économique, finalement ils ne vont pas forcément être en mesure de soutenir leurs parents financièrement. Et ce rôle-là va revenir plutôt aux autres membres de la fratrie qui eux sont mariés et qui donc en général ont un revenu un petit peu plus élevé puisqu'ils ont aussi le revenu de leur épouse. Et je dirais que y compris au niveau communautaire, c'est-à-dire que là si on s'intéresse à l'ensemble de la communauté, ces hommes célibataires, ils n'ont pas non plus je veux dire de rôle au sein de cette micro-société qui serait susceptible en fait de les valoriser parce que ce célibat, aussi au niveau social, il est associé enfin, je veux dire il est associé à une absence de reconnaissance sociale. Du coup un homme célibataire ne va pas être sollicité au niveau de l'entraide communautaire au même titre que le serait un homme marié. Tout ça parce que, encore une fois, on considère que cet homme-là, ben il a pas tout à fait sa place dans la société parce qu'il a pas accompli ses rôles qui notamment consistent à faire des enfants. J'ai des collègues chinois qui ont mené une enquête il y a quelques années et qui montraient que par exemple, quand un conflit survient au sein de la communauté, on peut être sûr que c'est l'homme qui n'a pas d'enfant, ou alors c'est l'homme qui aura eu un enfant mais qui n'aura pas eu de fils, qui va nécessairement être le perdant dans la résolution du conflit. Donc, c'est à tous les niveaux. C'est le contexte de la Chine rurale. En Chine urbaine, les choses sont en train de changer un petit peu. Il n'y toujours pas de véritable valorisation du célibat, les jeunes sont toujours quand même dans une quête de l'union formelle, mais bon, la question se pose dans des termes un peu différents. Mais malgré tout, cette pression sociale et familiale reste toujours très forte, y compris sur les jeunes dans les grandes villes chinoises.

Jean-Hugues DECHAUX : Louable est votre effort de ne pas reprendre à votre compte le discours social misérabiliste au sujet des hommes célibataires. Mais enfin, tout ce que vous

montrez là souligne combien ils sont quand même des victimes sur tout un ensemble de plans qui touchent à leur condition sociale, leur situation de célibat contraint. J'avais une question justement là-dessus sur l'effet des parcours migratoires. Je me demandais si les parcours migratoires - puisque c'est une des variables qui permet de différencier la population que vous étudiez - qui sont, j'imagine, des migrations vers la ville, internes à la Chine, ne sont pas un moyen justement pour les célibataires de desserrer en quelque sorte le système de contrainte propre à la Chine rurale, en intégrant un certain nombre d'aspirations ou en adoptant un autre regard sur l'épanouissement personnel qu'ils pourraient réintroduire en Chine rurale.

Michel BOZON : C'est un élément qu'il faut prendre en compte et qui fait partie de notre problématique. Y a d'ailleurs un second terrain, une seconde enquête en ville qui est assez difficile à exploiter parce qu'il faut repérer des migrants en ville et c'est bien plus compliqué à faire. Ce qu'on peut dire c'est que d'une part, les mariés sont étrangement plus sédentaires que les célibataires. C'est pas des différences énormes, mais ça veut dire que les phénomènes sont très complexes. Par exemple, ceux qui ont trouvé chaussure à leur pied ont moins d'incitation peut-être à migrer. Mais les incitations à migrer sont nombreuses. Elles ne sont pas seulement liées à des partenaires qu'on ne trouve pas. C'est aussi des incitations économiques. De fait, les migrations ont augmenté au fil des générations, elles sont devenues plus nombreuses. Elles sont devenues plus indépendantes d'ailleurs du niveau d'instruction. Dans la génération la plus ancienne de célibataires, c'était les célibataires les plus instruits qui migraient plus que les autres. Les autres ne bougeaient pas. Aujourd'hui, ça devient indépendant, c'est un passage à peu près universel que de connaître la migration. Mais la migration, c'est aussi un moment où on travaille énormément, où tous les moments sont destinés à gagner de l'argent. Ce n'est pas forcément un moment où on arrive à faire des rencontres faciles. Migrants, travailleurs-migrants, c'est presque comme être un étranger en Chine hein, puisqu'on a quand même un passeport de son village d'origine. On n'est pas franchement intégré.

Jean-Hugues DECHAUX : On se socialise peut-être à d'autres valeurs ?

Michel BOZON : Si on a le temps.

Isabelle ATTANE : Juste pour ajouter deux mots à ce que vient de dire Michel qui est tout à fait vrai. Il faut savoir que ces migrants ruraux qui arrivent en ville, donc comme l'a dit Michel, c'est un peu comme des étrangers dans leur propre pays. C'est-à-dire qu'ils sont pas du tout intégrés à la société locale. Y a pas du tout de mélange. C'est-à-dire qu'ils vivent dans des endroits qui sont très confinés. Il y a un droit de travail en Chine, théoriquement, on ne doit pas travailler plus de 40 heures par semaine, mais la plupart des Chinois migrants internes, ils sont plutôt à 40 heures de travail par jour j'ai envie de dire. C'est-à-dire qu'ils travaillent vraiment avec de très grosses journées qui peuvent aller de 13-14 heures de travail, donc avec des possibilités d'interaction qui sont quasiment nulles je dirais avec la société urbaine plus ancrée, plus, plus ancienne. La migration, ça peut permettre d'échanger. Et ils se retrouvent souvent au milieu d'autres migrants qui proviennent d'autres régions, mais ce n'est pas forcément non plus quelque chose qui va vraiment véhiculer des changements dans les mentalités. Même si évidemment ne serait-ce que l'éloignement physique de la famille, permet quand même une forme d'émancipation, mais qui n'est pas non plus complète et totale parce qu'il n'y a pas du tout d'intégration à la société d'accueil j'ai envie de dire.

Michel BOZON : Ils ont plutôt accès aux services sexuels qu'à des conjoints.

Jean-Hugues DECHAUX : D'autres questions dans la salle ?

QUESTION : Oui, ma question s'adresse à la communication sur la France et sur la Russie. Sur la France, je voulais savoir si vous aviez pu observer des variations en fonction des zones rurales et des zones urbaines de la norme à se mettre en couple. Et en fonction des groupes sociaux, est-ce que ces rappels à la norme sont pareils au sein des classes supérieures qu'au sein des classes populaires. Et un peu la même question donc sur la Russie. Je sais que tu n'as pas toutes les variations urbaines-rurales, mais par contre est-ce que, on a des données de cadrage sur ce taux de divorce très fort des femmes ? Est-ce qu'il concerne davantage certains groupes sociaux que d'autres ? Est-ce qu'il varie selon les territoires, de quelles façon et est-ce que d'après toi, tu as pu observer des choses peut-être en termes plus de catégorie sociale, voire de diplôme, des femmes que tu as pu enquêter ?

Géraldine VIVIER : Alors sur l'impact du milieu de résidence sur ces rappels à la norme conjugale, le corpus qualitatif ne permet pas vraiment d'y répondre. En revanche, ce qu'on observe quand même, c'est que chacun, là où il est, a l'impression que ce serait plus compliqué ailleurs. Donc les gens ont surtout l'expérience de leur expérience, et du coup considèrent que dans un village, c'est beaucoup plus simple parce que finalement, on se connaît. Ceux qui sont en ville ont l'impression que c'est beaucoup plus simple parce que l'anonymat facilite. Donc chacun mobilise les éléments facilitateurs, et prêle à des ailleurs des tas d'inconvénients que eux ne connaissent pas là où ils sont. Donc voilà, ça ne permet pas vraiment de répondre à la question. Après, en termes de milieu social, au niveau du corpus qualitatif, ce qui tendrait à émerger c'est que la norme conjugale est moins forte dans des milieux plus populaires, en tout cas par rapport aux femmes. Et que la vie célibataire, et surtout de mère célibataire, est plus valorisée, sans doute de par la combativité qu'elle suppose. Il y a un statut sans doute plus reconnu de mère célibataire dans des milieux plus populaires, et une norme conjugale qui semble, au contraire, être plus forte en haut de l'échelle sociale. Mais peut-être que Marie, tu veux donner des éléments aussi parce que Marie a analysé toute la partie quanti à ce sujet.

Marie BERGSTRÖM : Ce qu'on voit dans l'enquête Épic sur les parcours individuels et conjugaux, c'est ce que disait Géraldine. Nous, on a posé un certain nombre de questions, ce n'est pas évident de capter des expériences de cette manière, mais on a posé des questions de savoir si le célibat était plutôt une situation qui était choisie ou qui convenait, si on avait plutôt envie de rencontrer quelqu'un, si on se sentait exclu, etc. Et ce qui ressort c'est effectivement que les personnes issues de milieux favorisés expriment une expérience plus négative. Et les personnes dans des milieux plus populaires expriment une expérience plus positive ou indifférente à la question. Et c'est plus fort pour les femmes. On retrouve cette distinction chez les deux sexes, mais c'est plus fort pour les femmes. Il existe beaucoup d'éléments pour expliquer ça. Mais ce qu'on sait aussi, c'est que le célibat est plus important aujourd'hui dans les milieux populaires qu'en haut de l'échelle sociale. Et donc ça peut être qu'on vit moins bien la situation dans des groupes où la situation est aussi plus marginale. Et dans des situations où finalement c'est une expérience assez partagée, notamment dans son entourage, ben finalement la situation est aussi potentiellement mieux vécue. Donc il semble avoir un lien entre norme sociale et norme statistique qui convergent.

Jean DECHAUX : On va donner la parole de notre collègue sur la situation russe, puis ensuite, je pense qu'on s'arrêtera pour aller déjeuner.

Mona CLARO : Oui, très rapidement parce que je n'ai pas forcément trop les données détaillées en tête. Mais c'est vrai que dans les statistiques, pour cette génération soviétique, on divorçait plus en ville. Et c'est précisément là où j'ai fait mon enquête, à Moscou et Saint-Petersbourg, même si elles peuvent être originaires de province, mais en tout cas c'était en ville qu'on divorçait plus et là où j'ai enquêté. On demandait aussi l'origine ethnique dans les enquêtes, et donc c'était les nationalités dites slaves, par exemple le Russe ukrainien, qui divorçait plus que les autres nationalités. Mais après, voilà encore une fois c'est précisément ces milieux-là où j'ai enquêté, donc je n'ai pas forcément vu des différences en fonction du niveau de diplôme. Et tout cas, ça ne s'est pas exprimé sur mon terrain.

Jean DECHAUX : Merci beaucoup, pause repas maintenant.

Séance 2 : Vies conjugales à la marge

Introduction

Florence Maillochon (CNRS-ENS)

Avant de commencer cet après-midi, je voudrais remercier l'équipe de coordination d'avoir rassemblé un ensemble de contributions tout à fait intéressantes comme on l'a vu ce matin, et de m'avoir donné la possibilité de participer de façon privilégiée à cette journée. La matinée a été consacrée à la marge extrême : le hors couple. Cet après-midi va commencer avec l'étude de différentes marges par rapport à la norme implicite de ce que « devrait » être le couple « normal », à savoir, le couple hétérosexuel adulte et constant ou d'une certaine manière durable. C'est ce qui se dessine à travers les différentes contributions qui vont présenter le couple homosexuel. On aura tout d'abord une présentation de Matthias Thibaud qui parlera des couples gays d'une manière générale. Puis une représentation de Céline Costerchareire qui apportera une contribution à la connaissance des couples lesbiens. Les marges de ces couples concernent leur orientation sexuelle ; elles seront aussi évoquées au niveau de leur cycle de vie. Isabelle Clair présentera le couple au début de la vie adulte et Matthias Thibaud en fin de vie professionnelle. Cette norme implicite de durabilité et de constance sera remise en question par la présentation d'Anne Lambert qui parlera des couples qui sont amenés à vivre un petit peu séparés dans le temps, et éventuellement dans l'espace. Toutes ces marges interrogent en quelque sorte ce qu'est la norme implicite du conjugal à l'heure actuelle. Ces présentations proposent une vision assez française qui interrogeront les résultats de cette matinée, et vont nous amener, on en reparlera plus longuement dans la discussion, à réfléchir sur la manière dont ces marges permettent d'interroger la norme, font travailler la norme et éventuellement contribuent à la faire changer. Je passe tout de suite la parole à Matthias Thibaud pour sa première présentation sur l'homoconjugalité à l'âge de la retraite.

L'homoconjugalité à l'âge de la retraite.

Matthias THIBEAUD (Ined-Lille3)

Matthias THIBEAUD : Merci, bonjour à tous. Cette communication repose sur les résultats exploratoires d'une recherche doctorale en cours, que je mène depuis un an, et qui porte sur l'entourage durant les premières années de la retraite des personnes qui s'auto-identifient comme lesbiennes ou comme gays. C'est une méthodologie d'enquête qualitative, donc basée sur des entretiens semi-directifs. Il s'agit de mettre en perspective leur environnement relationnel, avec la pluralité de leur parcours de vie, et tenter d'appréhender comment la famille, la conjugalité, l'amitié, la sexualité peuvent constituer les supports d'investissement relationnel ou de mode de relation spécifique. Donc dans cette communication, je mettrai plutôt l'accent sur l'homoconjugalité à l'âge de la retraite.

Alors pour commencer je vais présenter mon corpus basé sur 12 entretiens exploratoires, donc quatre femmes et huit hommes qui se déclarent homosexuels. C'est en cours d'analyse, donc ce que je vais faire, c'est que je vais vous présenter quelques pistes de recherche. C'est un corpus relativement homogène en termes de milieu socioéconomique, mais avec des caractéristiques communément associées à l'homosexualité tel qu'un niveau de diplôme élevé, un mode de vie urbain, qui correspond un peu à ce qu'on retrouve dans les grandes recherches quantitatives. Il y a une relative diversité géographique avec sept enquêtés sur Paris ou en région parisienne, deux dans des grandes villes, mais aussi trois dans des petites ou des moyennes villes. Cela permet de faire varier un petit peu le lieu de vie. Et surtout, il y a une relative diversité en ce qui concerne les modes de vie conjugaux. La moitié des femmes et des hommes du corpus vivent une relation affective stable cohabitante ou non, tandis que l'autre moitié se déclare célibataire tout en présentant parfois des modes de relation proches de la conjugalité, ce que je vais étudier. Pour revenir sur le mode de recrutement, il est basé sur le milieu associatif, mais aussi le milieu de l'interconnaissance et les sites de rencontre internet.

Ce qui m'intéresse dans cette communication, c'est d'interroger la vie affective et intime des gays et des lesbiennes dans les premières années de leur retraite, en traitant en quelque sorte des bricolages normatifs qu'ils opèrent vis-à-vis de la conjugalité. Pourquoi la question se pose de manière spécifique à l'âge de la retraite ? Je mets l'accent sur l'âge de la retraite et les premières années qui la suivent dans la mesure où l'arrêt de l'activité professionnelle va soulever un certain nombre d'enjeux qui sont liés aux transformations de l'environnement relationnel, la fin de la centralité du travail, et vont un impact sur l'entourage. Il s'agit de se saisir d'un moment de transition qui serait plus à même de révéler des logiques sociales. Les travaux de recherche donc principalement sur le care, le caring ou les rapports intergénérationnels à cet âge de la vie, montrent notamment l'importance cruciale du conjoint qui constitue le plus souvent la principale ressource sociale à l'âge de la retraite, et aussi un recentrement sur la famille donc à cet âge de la vie.

Alors pourquoi s'intéresser aux lesbiennes et aux gays dans cette approche ? Il ne s'agit pas tant de défendre l'idée d'une partition homosexuelle / hétérosexuelle que de se saisir d'une génération qui est caractérisée par un rapport ambivalent au couple et à la famille, pour étudier en biais ou par un détour l'environnement relationnel à l'âge de la retraite. En effet le couple n'a pas le même caractère d'évidence pour le groupe étudié, du fait de spécificités en termes de socialisation et d'homosexualité. En effet, il faut le rappeler que le focus est sur les 60-75 ans, une génération née entre 1940 et 1955 qui a fait l'apprentissage de la sexualité dans un climat d'opprobre vis-à-vis des relations de même sexe. C'est une

génération qui est aussi située à un moment historique du mouvement homosexuel. Et le couple d'ailleurs a pu jouer une figure de repoussoir dans certains milieux militants. Enfin c'est une génération qui a connu l'épidémie du SIDA, puisque que dans le groupe étudié, ils ont entre 25 et 40 ans au début des années 80. Donc cette génération, un certain nombre de travaux montrent qu'elle se caractérise par des trajectoires conjugales et familiales atypiques : des liens familiaux qui seraient plus souvent distendus, un éloignement de la famille d'origine pour pouvoir vivre sa sexualité, mais aussi des trajectoires conjugalement moins linéaires, et une absence d'enfants plus fréquente. En outre, on semble assister à la baisse de la proportion de ceux ou de celles qui sont en couple ou en relation stable, après 45 ans. Et, et au niveau des pratiques conjugales, effectivement il y a un certain nombre de recherches qualitatives qui montrent que la cohabitation est moins fréquente, il y a un écart d'âge plus important entre les partenaires, et la non exclusivité sexuelle au sein d'une relation stable est assez courante, plutôt chez les gays. Tandis que les recherches qualitatives montrent que, ou suggèrent en tout cas, que l'exclusivité sexuelle et amoureuse est une norme prédominante chez les secondes.

Donc au regard de ce rapport un peu ambivalent, ou de cette évidence du couple qui ne va pas de soi pour cette population donnée, je pose la question de ce qu'il en est à l'âge de la retraite. Je m'appuie sur une sociologie des représentations et des pratiques ordinaires, pour explorer le positionnement vis-à-vis de la norme du couple, entendue comme le modèle majoritaire et dominant, mais également les arrangements dont peuvent faire preuve les normes de la conjugalité. Dans une première partie, dans un plan assez simple, je mettrai l'accent sur ceux qui sont hors couple, ceux qui se définissent célibataires. Autrement dit : qu'est ce qui se passe quand il n'y a pas de couple ? Donc une moindre centralité de la conjugalité. Et dans une deuxième partie, donc je mettrai plutôt l'accent sur ceux qui sont en couple. En quoi, lorsqu'il y a conjugalité, elle donne lieu à des arrangements par rapport aux normes dominantes ?

La première partie, je l'ai intitulée « Dans l'ombre du couple, discours et pratiques affectives et intimes chez les jeunes retraités homosexuels célibataires ». Dans cette première partie, je m'intéresse aux individus du corpus qui ne présentent pas de relation affective durable et exclusive avec une personne en particulier. Et je m'intéresse à la manière dont ils se positionnent vis-à-vis de la norme dominante de la conjugalité. En analysant à la fois la façon dont elles mettent en récit leur statut hors couple, en quelque sorte, ainsi qu'en étudiant les pratiques relationnelles, affectives et intimes qu'elles développent, je cherche notamment à interroger les représentations qui associent communément l'avancée en âge avec la figure de la lesbienne célibataire et sans enfant, ou du gay âgé qui vit comme un vieux loup solitaire ; ce fond commun un peu misérabiliste qui entoure les représentations de l'avancée en âge. Alors, pourquoi l'ombre du couple ? Ça me semblait intéressant de deux manières différentes. D'abord, l'idée d'une norme de la conjugalité dominante qui laisse dans l'ombre des pratiques relationnelles affectives et intimes qui se développent donc en marge du couple et de la famille. Il s'agit en quelque sorte de mettre en lumière un pan de la sociologie et de la vie privée, en m'intéressant particulièrement à l'amitié, et aux pratiques relationnelles qui y sont liées et qui sont peu évoquées en sociologie de la famille, enfin en sociologie des relations de la vie privée. Ensuite, l'idée d'une ombre du couple qui plane en quelque sorte sur les expériences relationnelles, avec l'idée d'une force de la norme conjugale qu'on a déjà évoquée ce matin. Et avec des arrangements en marge du couple qui ne sont pas nécessairement subversifs mais qui peuvent aussi s'inscrire finalement en respect vis-à-vis de la marge. Donc, j'ai

essayé de dégager trois pistes de recherche exploratoires. Évidemment, je suis loin de la saturation au niveau de mes entretiens, mais ils me permettent de dessiner quelques modalités de positionnement vis-à-vis du couple. Donc, le rejet du modèle conjugal avec ce que j'ai appelé la tentative d'échapper au couple. L'adhésion au modèle conjugal, donc le célibat comme l'expérience du manque. Et l'adhésion au modèle hétéroconjugal, avec le couple de même sexe comme ersatz. Bon, j'aurai l'occasion de développer ça.

Pour commencer, le rejet du modèle conjugal. Ça va être un ensemble de discours et de pratiques que je retrouve chez les enquêtés et qui porte en germe, on pourrait dire, l'affirmation d'un contre-modèle conjugal. C'est une dépréciation du couple qui va être assimilée à une absence, à une entrave de la liberté, et une valorisation de l'autonomie associée au célibat, avec une place importante accordée à l'amitié. On pourrait parler presque de remise en cause du monopole, de la définition légitime des relations intimes, donc par la norme hétérosexuelle. Quelques extraits de discours qu'on retrouve particulièrement chez deux enquêtés : Martine, 65 ans, qui vit à Paris, qui a eu deux relations longues avec des femmes au cours de sa vie, une de 25 ans puis une de 13 ans, et qui entretient aujourd'hui des relations privilégiées avec ses deux ex-partenaires, mais se déclare hors couple. Et Marc, 65 ans, qui vit dans l'ouest de la France, dans une ville inférieure et non pas supérieure d'ailleurs à 5 000 habitants, qui a eu une relation de 12 ans avec un homme, entre 27 et 39 ans, mais depuis une absence de relation durable. Je me suis penché sur ce que j'appelle leur stratégie d'exposition de la vie privée : comment ils mettent en récit finalement leur statut hors couple. Donc, on assiste chez eux à une valorisation de l'autonomie, du célibat. Je vais particulièrement m'appuyer peut-être sur Martine, sur un extrait de son entretien : « Comment... comment je vais dire, les gens, les gens - donc sous-entendu en couple - demandent beaucoup à l'autre. Oui, les gens ont des demandes quand même, je trouve qu'ils ne peuvent pas foutre la paix à l'autre, ils rigolent. Enfin moi la première... la première je l'ai sans doute fait. Mais voilà, je n'ai pas envie aujourd'hui qu'on me demande de changer certaines choses. J'ai envie d'être libre et tranquille, mais une vie à deux, non franchement, je n'ai plus très envie. Oui, je pense qu'y a trop d'attentes et j'ai plus envie de me casser la tête pour répondre à ces attentes ». Plus loin, elle parle d'une différence d'âge avec son ancienne partenaire, donc Florence : « On s'est quittées l'année dernière parce qu'on avait une très grande différence d'âge, et voilà, on avait un peu envie de reprendre notre liberté ». Et plus loin elle développe sur cette différence d'âge : « Je lui disais : « Quand t'auras 55 ans j'en aurai 88 », je lui disais : « Il n'est pas question que toi, t'aïlles au boulot et que moi, je reste voilà sans pouvoir sortir peut-être et que tu rentres et que tu me trouves là, dans un fauteuil devant la télé » », fin de la citation. Ce qui me semble intéressant, c'est que, il y a une revendication d'autonomie un peu à double face. Pour Martine, il s'agit autant de ne pas vouloir s'encombrer de quelqu'un d'autre hein, de... pas envie de se casser la tête pour répondre à des attentes conjugales, mais aussi d'éviter d'être une charge, un poids donc pour sa partenaire qui est un petit peu plus jeune qu'elle. Donc, une revendication d'autonomie bon je m'appuie pas sur Marc, mais qui prend une autre forme chez lui. Une valorisation du célibat, des contraintes qui s'opposent à des contraintes face à la vie de couple. On trouve également chez les enquêtés une prépondérance de l'amitié, notamment visible à travers les pratiques affectives et intimes. Je leur demande de me parler de leur entourage, qui c'est qu'ils voient le plus fréquemment, par ordre d'importance, qui est-ce qu'ils sollicitent, pour quel besoin, etc. ? On trouve une centralité du réseau d'amis gays pour Marc, ainsi qu'une part importante des relations sexuelles qu'il entretient avec des amants. Mais c'est sur Martine que je voulais aussi mettre l'accent et sur

la notion de multi-partenariat affectif qui me semblait assez intéressante. « Donc séparées mais inséparables », c'est ce qu'elle me répond quand je lui demande de me parler un peu de ses proches. Donc pareil, je cite : « On a vécu pendant 25 ans ensemble avec Nadine, on s'est séparées au bout de 25 ans, mais ça doit faire maintenant, je crois que c'était en 2002, donc ça va faire 14 ans, ça va faire 14 ans qu'on est séparées mais quasiment inséparables quand même ». Donc je lui demande quelles sont les personnes qu'elle considère les plus proches dans son entourage : « De nouveau Nadine qui fait partie de mon entourage, après Nadine j'ai vécu je ne sais pas 12, 13 ans peut-être avec Isabelle. On s'est quittées l'année dernière. Isabelle a un studio à 5 minutes d'ici, elle est aussi la maman de Cooper, l'autre maman de Cooper, donc un chien, donc voilà, elle est là quasiment tous les jours. On peut partir en vacances ensemble, on passe souvent des week-ends ensemble, mais on n'a plus de relation amoureuse quoi. C'est une très grande amitié, peut-être plus qu'une amitié, c'est... donc voilà ». Je lui redemande de qualifier la relation : « Avec Isabelle on a gardé une relation, il n'y a pas de sexualité non plus, mais très tendre. Ce qui n'est pas forcément le cas avec Nadine. Avec Nadine, c'est plus oui, peut-être un truc de sœurs où on a une très grande complicité, mais c'est peut-être plus un truc de sœurs ou de très vieilles copines. Avec Isabelle, c'est plus de la tendresse oui ». Ce qui me semble intéressant, c'est le brouillage des catégories, des frontières entre conjugalité, amitié, famille. Au-delà des arrangements avec les normes relationnelles qui sont spécifiques, une absence de sexualité, mais une grande proximité affective, donc de l'ordre de la tendresse pour Isabelle, de la sororité pour Nadine, des pratiques qui peuvent s'apparenter à celles des couples. Donc des sorties communes, des vacances ensemble, même une garde alternée du chien, mais qui sont pensées à travers des catégories de l'amitié. Donc ça rejoint en fait la notion de « multi-partenariat affectif » qui a été développée par Natacha Chetcuti et par lequel elle entend les relations d'une grande proximité affective, entretenues par beaucoup de lesbiennes avec leurs anciennes amantes, qui peuvent même s'apparenter à une forme de couple. Le registre affectif n'est plus accès sur la sexualité, mais sur la permanence de lien solidaire qui relève d'une proximité affective. Donc, c'était un exemple pour montrer donc l'importance de l'amitié et l'importance du jeu finalement avec les normes relationnelles qu'on peut repérer chez certains des enquêtés.

Une deuxième figure, un deuxième type qu'on peut repérer, c'est là une adhésion au modèle conjugal et dans lequel le célibat est plutôt perçu comme un manque. Là, ça révèle une intériorisation de la norme conjugale. Le couple est posé comme un mode de vie désirable et son absence donc, perçue comme un manque, peut être également teintée d'une forme de regret ou de nostalgie. On retrouve ça plus ou moins chez trois enquêtés également : Victor 69 ans, Bruno 57 ans à Paris, et Roger 65 ans à Lyon. Quelques extraits d'entretien. D'abord Roger, qui est assez entouré, qui a des amis, mais qui se sent seul affectivement, et qui met pas sur le même plan forcément son amitié avec un régime d'affectivité qu'on pourrait retrouver au sein du couple ou au sein d'une famille. Bruno, c'est un peu plus nuancé : « Donc souvent non, souvent je me dis je suis très très content d'être célibataire. Très très souvent je me dis aussi des fois je me lamente d'être tout seul, toutefois je me dis putain, c'est une liberté extraordinaire aussi de pas avoir de compte à rendre etc. » Tout un discours de l'autonomie effectivement. Et je ne vais pas m'appuyer sur Daniel, mais on retrouve un petit peu les mêmes éléments. Mais ce qui est intéressant c'est une ambivalence vis-à-vis du couple, modèle conjugal donc teinté de regrets, de nostalgie, parfois la revendication d'une forme de liberté aussi, mais souvent une rationalisation de la situation vis-à-vis de l'âge, donc l'idée qu'il serait trop tard : « J'ai pris l'habitude de vivre

seul, etc., le couple n'est pas fait, n'est pas fait pour moi ». Au niveau des pratiques affectives et intimes, on note l'importance du réseau d'amis gays, notamment pour Roger. Ou alors réseau d'amies lesbiennes et ou célibataires, chez Victor et chez Roger, comme s'il fallait reproduire des groupes d'entre soi, donc qui ne reproduisent pas la norme conjugale. Des liens entretenus aussi avec les collatéraux, en particulier chez les sœurs, donc chez les trois enquêtés. Et l'importance des relations sexuelles avec des amants plus ou moins réguliers, avec des échelles de relations affectives aussi assez diverses. Donc, un rapport ambivalent au modèle conjugal et une situation de célibataire comme je disais, qui peut être rationalisée au regard de l'avancée en âge. Manifestation d'un jeunisme aussi qui semble assez prégnant du coup dans le milieu gay. Des rencontres affectives qui seraient impossibles, et en particulier chez Daniel que je n'ai pas cité, comme si l'attraction pour un homme, ou d'un homme plus jeune, pour lui était impossible, ou serait forcément intéressé en raison de son avancée en âge.

Troisième type : l'adhésion au modèle hétéroconjugal, donc un couple de même sexe nommé ersatz. Ersatz, j'entendais ça comme un produit de remplacement, de substitution, mais de moindre valeur finalement que le couple. On retrouve ces positionnements chez Jeanne, 70 ans, qui habite à Paris, qui a été mariée dans un cadre hétérosexuel jusqu'à 40 ans, qui a deux enfants et des petits-enfants, et qui a mené depuis son divorce des relations sexuelles et affectives avec des femmes plus ou moins longues. C'est assez intéressant au niveau des stratégies exposition de la vie privée avec une certaine ambivalence. Il y a un discours d'émancipation vis-à-vis du couple homosexuel, donc une mise en récit de son divorce comme elle le dit : « Mais c'est le problème. Alors moi je vais leur dire », donc elle parle des lesbiennes, d'ailleurs c'est intéressant avec toujours « elles », « leur » une mise à distance des lesbiennes : « Je vais pas leur dire que oui, c'est vrai, ne pas coincer ma vie dans un couple, je l'ai fait 20 ans avec mon mari parce que je pensais que oui, c'était important et qu'il y avait des enfants à élever, mais après j'allais pas me recoincer 20 ans alors que mes enfants étaient élevés. J'allais pas recommencer. J'ai su ce qu'était justement d'être libre, oui, d'être libre ». Donc là, on voit vraiment un discours en quelque sorte d'émancipation vis-à-vis du couple hétérosexuel, mais qui va être teinté en fait d'une forme d'ambivalence puisque ce couple hétérosexuel reste un modèle indépassable. Un étalon en quelque sorte, à la mesure duquel les relations avec les personnes de même sexe sont mesurées et sont moins importantes. Donc elle dit : « Mon mari était mon pilier quoi. Je n'ai pas retrouvé ça après dans mes relations avec les femmes » etc. etc. Et elle termine : « Je vais vous dire, je pense qu'elles n'en sont pas capables, elles ne seront jamais à la hauteur d'un homme. Moi ça je le dis en tout cas, elles ne seront jamais à la hauteur du mari que j'ai eu. Ça c'est certain, ça c'est certain ». Donc un modèle hétéroconjugal en tout cas qui reste indépassable et des relations avec les femmes qui sont vécues sur un mode moindre. Au niveau des pratiques affectives, on assiste chez elle aussi à un recentrement sur la famille, les enfants et les petits enfants : « Le problème qui se passe, c'est que je crois plus on vieillit plus on revient quand même à ce qui... à ce qui fait quand même notre base, tu vois, c'est la famille ». Et effectivement, ce sont ses enfants et ses petits-enfants qui vont jouer un rôle assez important et qui vont être les premières personnes qu'elle cite dans son entourage. Bon trois figures qui brossent ces gros traits des modalités de positionnement des personnes en couple vis-à-vis de la norme de la conjugalité. Donc des pratiques relationnelles qui sont en marge, mais aussi en adéquation avec la norme dominante hein. On voit que ça vient nuancer les postulats. Et des représentations qui manifestent parfois une intériorisation de

la norme de la conjugalité. Ça permet de nuancer des représentations assez misérabilistes qui sont communément associées à l'homosexualité.

Dans une deuxième partie, je suis plutôt centré sur les personnes en couple. Ce qui m'intéresse c'est la manière dont elles investissent la relation de signification, en prêtant attention notamment aux dénominations qu'elles utilisent et toujours aux pratiques affectives et intimes qu'elles développent. Ça permet d'interroger les contours du couple. Là encore, on a affaire à un arrangement avec les normes : différence d'âge, cohabitation, sexualité conjugale. Là je vais mettre l'accent sur deux types également que je repère. Ce que j'appelle le « ludus » ou l'amour ludique, qui renvoie une forme d'engagement qui reste léger, une forme d'amour qui veut limiter l'engagement, qu'on retrouve en particulier chez Charles qui a 63 ans, qui est en couple non cohabitant. Dénomination employée « mon fiancé » et une relation quand même très suivie. « Mon fiancé », alors c'est intéressant, c'est une manière de tourner en dérision une catégorie un peu désuète qui renvoie à l'engagement entre deux jeunes gens. Mais je pense aussi qu'il faut la prendre au sérieux comme l'idée d'un lien qui reste léger. Donc, il va parler de son fiancé à plusieurs reprises. Une relation qui reste quand même très suivie. Donc ils ne vivent pas ensemble. Charles habite dans le sud de la France et son fiancé près de Paris. Ils se voient tous les 15 jours, ils partent régulièrement en vacances ensemble, ont une sexualité, mais n'ont pas de volonté d'habiter ensemble ni de se pacser ni de se marier. On peut faire un peu un parallèle avec l'amour sans prise de tête que repère Christophe Giraud du côté des plus jeunes, avec une absence d'engagement pour le futur, non pas comme un jeu mais comme un mode normal de fonctionnement, un soi qui prédomine sur le couple, et finalement le partenaire qui n'est pas l'autrui significatif par excellence. Donc, le couple n'apparaît pas ici comme une structure de soutien matériel et émotionnel, mais comme une relation plus légère, qui engage peu.

C'est moins le cas du coup dans l'amour-amitié et ses déclinaisons, qui sont d'autres types que je repère parmi mes enquêtés, qui en fait se rapprochent beaucoup des modalités qui sont repérées par Vincent Caradec dans son étude sur les nouveaux couples âgés qui date d'une vingtaine d'années. Une proximité d'expérience entre homo et hétéro avec quelques nuances près comme je vais le montrer. Tout d'abord, l'amitié affectueuse, une grande amitié, une profonde affection, une très grande tendresse, une valorisation de la bonne entente qu'on pourrait aussi définir comme un amour basé sur une amitié qui s'approfondit avec le temps, qu'on retrouve particulièrement chez Fabienne, 71 ans, qui a été mariée dans un cadre hétérosexuel pendant sept ans, qui n'a pas d'enfant et qui vit en couple cohabitant depuis 30 ans avec son amie, avec qui elle est pacsee. Dénomination employée, « mon amie », « une relation amicale », enfin une vraie amitié avec une progression, une relation affective très solide. Donc elle n'emploie pas du tout le terme d'amour d'ailleurs mais seulement d'amitié. Des pratiques relationnelles aussi qui sont intéressantes, et je voulais particulièrement mettre l'accent sur le PACS, qui me semble soulever des enjeux intéressants. Ça va être le dernier paragraphe. Donc elle justifie son PACS par, d'une manière assez classique, des enjeux matériels, mais en faisant référence à sa parentèle : « On s'est pacsees oui, pour des enjeux matériels parce qu'étant donné que l'on n'a d'enfant ni l'une ni l'autre, on a envie de désigner nos héritiers. On ne voulait pas que ce soit systématiquement nos neveux ou nos petits neveux avec lesquels on n'a aucun lien affectif, qu'on connaît à peine ». Et elle amène juste après une autre raison : « Donc on a fait nos testaments par rapport matériellement et puis par rapport aussi... nous sommes mutuellement personnes de confiance en cas de maladie grave ou de perte d'autonomie,

qu'il n'y ait pas d'acharnement thérapeutique ». Ici, ça me semble intéressant puisque le couple est investi comme une sorte de rempart face à la parentèle ou face à la famille, il faut pas simplement le concevoir comme une structure hétérosexuelle dans laquelle il faudrait se mouler etc., mais on voit presque une stratégie du coup pour s'emparer du couple. L'indifférence, l'éloignement vis-à-vis de la parentèle, mais aussi la volonté voilà, de faire de son partenaire, la personne de confiance en cas de de de problème de santé plus tard ou même d'acharnement thérapeutique, comme elle le suggère.

Une autre déclinaison de l'amour-amitié, ben qu'on retrouve principalement évoquée chez les enquêtées, évidemment sans doute avec une dimension genrée hein, dans l'expression des sentiments. Donc là, au niveau des dénominations, on va avoir des termes comme « mon compagnon », « mon ami », « je m'estime quelque part en couple », avec Jean-Marc dit Bertrand, « affectif, amitié, enfin on partage une vie commune qui est de couple aussi » etc. Là il parle plus volontiers de couple. Et au niveau des pratiques relationnelles, c'est assez intéressant aussi, la cohabitation, le couple qui est saisi comme une structure de soutien matériel et émotionnel, notamment face à la maladie. Donc, il y a deux couples qui sont atteints du VIH-SIDA. Et là encore, je trouve qu'on retrouve l'idée d'un couple qui investit sans doute parce que d'autres réseaux familiaux font défaut. Là, en particulier, il y a l'expérience du VIH-SIDA et des personnes de leur entourage qui se sont retrouvées dans des situations de détresse économique après la mort de leurs compagnons, et des familles du coup qui ont dépossédé en fait les compagnons après le décès de leur partenaire. On voit des expériences assez fortes et finalement un investissement dans le couple aussi comme un rempart du coup face à l'absence d'autres réseaux familiaux.

Il va être temps de conclure, donc je me n'étends pas, mais on note l'absence de sexualité conjugale, une sexualité seulement extraconjugale, donc avec une forme même de multi-partenariat durable et hiérarchisé pour Bertrand. Donc des amants avec qui il entretient des relations depuis 40 ans, et qui là sont plus que des relations sexuelles, avec aussi des enjeux d'entraide, de solidarité matérielle d'ailleurs et/ou émotionnelle. Donc ce qui est intéressant, ce sont des relations qui amènent à repenser les schémas conjugaux traditionnels. On assiste à un bricolage normatif des normes rationnelles, des agencements spécifiques entre affectif, amitié, sexualité, entraide, soutien. La spécificité conjugale, homo/hétéro, ne réside sans doute pas dans la manière d'appréhender le couple. On retrouve finalement un effet du cycle repéré par, par Kaufmann qui passe du choc amoureux à l'attachement. Mais peut-être quand même qui réside dans l'évocation plus facile d'une relation en termes d'amitié et dans les vocations de l'absence de sexualité conjugale qui peut se repérer d'une manière assez simple. Et qui pourrait être due à une socialisation du coup moins forte à la conjugalité, pour cette génération.

Ce qui me semble intéressant, c'est quand même de mettre en valeur cette dissociation entre sexualité et conjugalité. Que devient le couple en l'absence de sexualité ? On voit une structure de soutien émotionnel, matériel, des relations affectives fortes qui sont pensées en termes d'amour et/ou d'amitié. Et notamment chez les gays où il y a une dissociation un petit peu plus forte. Et je trouve que du coup, l'expérience de ces couples gays et lesbiennes à l'âge de la retraite, donne à voir finalement une dissociation entre la sexualité, la procréation, la filiation. Enfin, un pas de plus, comme si on assistait à une dissociation entre la sexualité et la conjugalité. Si je m'appuie sur le philosophe Michel Feher, en citant : « La dissociation du sexuel et du conjugal constituerait le nouveau chantier où les érotiques homosexuels pourraient jouer un rôle pionnier ». Ce qui est assez intéressant, ça donne justement à voir ce, ce travail de la norme et cette dissociation conjugalité/sexualité.

Pour conclure, ces entretiens viennent relativiser une partition homo/hétéro, une importance du genre, une importance des trajectoires conjugales et familiales, mais aussi des ressources socio-économiques, culturelles ou militantes. Ce qui semble intéressant aussi dans le cadre de cette journée, c'est des discours et des pratiques relationnelles qui invitent à se détourner de la centralité du couple. La conjugalité qui n'a pas le même caractère d'évidence pour le groupe étudié. Ce sont des relations et des pratiques qui sont évidemment aussi situées en termes de génération, qu'on ne trouverait pas forcément ailleurs, ou qui pourraient se décliner en tout cas différemment chez les plus jeunes. C'est mettre l'accent vraiment sur le rôle important de l'amitié, des ex-partenaires. On a vu, il y a des relations sans engagement, des relations d'amour-amitié qui viennent redessiner les frontières du couple, mais aussi des amants conjugaux. Donc autant d'accommodements finalement avec les schémas relationnels disponibles, qui viennent travailler la norme du couple et les normes de la conjugalité. Ce sont des discours et des pratiques qui invitent à se détourner de la centralité du couple et à prêter plus d'attention à l'amitié en termes de mode de vie relationnel, et qui viennent remettre en cause l'évidence d'un ordre hétérosexuel qui distribue les pratiques de manière hiérarchique autour du primat du couple. Merci.

Florence MAILLOCHON : On va reprendre le mode de fonctionnement de ce matin. Si vous avez des questions très brèves à poser sur cet exposé qui soient vraiment de l'ordre de la demande de précision méthodologique ou ponctuelle, allez-y. Sinon, je renvoie à la fin de la séance pour les questions plus fondamentales en quelque sorte.

QUESTION : Je voulais savoir si c'était vous qui aviez exclu dès le départ les couples avec enfants ou si c'est parce qu'il ne vous a pas été donné de les rencontrer.

Matthias THIBEAUD : Non, là vraiment c'est un mode de recrutement. Pour l'instant, j'ai eu la chance d'en avoir trois parmi les 12 enquêtés. Et effectivement je recherche ces relations-là. Je n'ai pas trop mis l'accent sur la relation avec les enfants, là parmi les trois couples, il y a deux femmes et un homme seul qui entretiennent des relations variées. Je trouve chez les femmes par exemple, une grande proximité avec les enfants, recentrement sur l'entourage. Mais chez l'homme en particulier, qui vit seul, il n'y a pas forcément une bonne relation du coup avec sa fille, ni avec ses petits-enfants. Donc c'est aussi un objet qui m'intéresse mais sur lequel je n'ai pas mis l'accent ici dans la thèse, mais effectivement, qui est au centre aussi de mes intérêts de recherche.

Florence MAILLOCHON : Une autre question ? Bon, je vais passer tout de suite la parole à Céline Costerchareire qui va parler des styles de conjugalité de couples lesbiens au regard de leur situation sociale.

Une étude des styles de conjugalité au regard de l'appartenance sociale chez les couples lesbiens cohabitants.

Céline COSTERCHAREIRE (Université Lyon 2)

Céline COSTERCHAREIRE : Bonjour à tous. Cette communication rapporte une partie des résultats de la thèse que je vais soutenir prochainement. Je traiterai ici les différents styles conjugaux qui révèlent l'analyse de la vie quotidienne de 15 couples lesbiens en situation de cohabitation. En France, les couples lesbiens restent encore mal connus en sociologie de la famille, alors que les études consacrées à l'homoparentalité ont pris un essor considérable durant cette dernière décennie. Je fais référence ici aux travaux de Virginie Descoutures et de Martine Gross. Alors que les unions de même sexe ont tout d'abord été abordées sous le prisme de l'homosexualité masculine, je pense notamment aux travaux de Jérôme Courduriès et aux travaux d'Arnaud Lerch, seules trois études se sont consacrées à l'homosexualité et à l'homosexualité féminine. On peut citer ici les travaux de Natacha Chetcuti, de Salima Amari et ma recherche doctorale. Alors dans le cadre de cette recherche, 30 femmes homosexuelles, soit 15 couples lesbiens ont été interviewés. Menés auprès de chaque conjointe et au domicile du couple, les entretiens se sont décomposés en deux parties. La première partie consacrée au récit du parcours homosexuel et conjugal empreinte à la méthode du récit de vie, la seconde centrée sur les modes de conjugalité s'est organisée autour d'un guide d'entretien standardisé et plus directif. Quelques critères ont conditionné le choix des enquêtés : chaque conjointe devait être âgée de 25 à 40 ans, les partenaires devaient vivre ensemble dans un même logement depuis au moins un an et ne pas avoir d'enfant. Enfin, tous les couples rencontrés habitaient dans une ville de province. L'appartenance sociale des couples enquêtés est disparate, elle fait référence dans cette recherche au niveau d'instruction et aux catégories socioprofessionnelles des femmes rencontrées. Sa disparité a favorisé l'analyse comparative des styles de conjugalité selon les milieux sociaux. Les résultats rapportés ont ainsi pour originalité d'appréhender le vécu de l'homosexualité en termes d'appartenance sociale. Dans le champ de la sociologie de l'homosexualité, la perspective comparative selon les milieux sociaux apparaît... apparaît plutôt comme une nouveauté. Elle permet pourtant de pointer l'hétérogénéité qui caractérise les populations homosexuelles ainsi que les parcours homosexuels et les manières de faire couple de ces populations.

Les couples lesbiens ont été analysés par le biais du système de relation qui s'établit entre l'espace habité et le couple habitant. De nombreuses études se sont intéressées à la dimension spatiale de la vie familiale. Je pense ici aux travaux de Barbara Allen, Philippe Bonnin, François de Singly, Jean-Claude Kaufmann, Monique Eleb, Laurence Faure-Rouesnel, Catherine Bonvalet, Didier Legall ou encore Aude Poittevin. Tous ont démontré le rôle central que tient l'espace domestique dans la régulation et la construction des relations familiales ou conjugales. Laurence Faure-Rouesnel explique que c'est à travers la relation du couple à son logement que se construit la conjugalité et se redéfinit la position des individus dans le couple. Pour Monique Eleb, apprendre à se comporter à deux sous un même toit et constituer un espace commun, c'est construire l'espace de la relation en même temps que la relation, c'est construire un « nous ». L'habitat se présente ainsi comme un espace d'observation privilégié pour saisir et comprendre les modalités qui façonnent le style de la relation conjugale. Alors, ce style conjugal révèle un mode d'organisation particulier. Dans leur étude menée sur les formes de conjugalité contemporaine, Jean Kellerhals, Éric Widmer et René Lévy pointent en effet chez les couples hétéros des unions sur mesure qui se

caractérisent par la diversité des styles d'interaction qu'elles mettent en scène, et par le rôle d'acteur que tient désormais l'individu dans la construction conjugale. Classifiés en cinq catégories, les styles conjugaux qu'ils dégagent dans leur recherche présentent une propension tantôt à la fusion ou à l'autonomie, tantôt à la clôture ou à l'ouverture aux environnements extérieurs. On observe aux extrêmes des configurations conjugales tantôt régies par la prépondérance des individualités, tantôt gouvernées par l'hégémonie du « nous » conjugal. Cette recherche menée sur les couples lesbiens s'est donnée pour objectif d'étudier les organisations conjugales des couples au regard des modalités qui orchestrent la typologie des styles de conjugalité des couples hétéros. À cet égard, différents indicateurs ont été mobilisés pour l'analyse des organisations conjugales. Le premier renvoie à l'usage et à l'appropriation des espaces dans le logement. Cet indicateur a été exploité par l'étude de l'activité de décoration, par l'agencement ou non d'espace personnel et par la place accordée au moment et aux activités entreprises en couple ou en solo dans l'habitat. Le deuxième... le deuxième concerne l'organisation domestique. L'organisation domestique permet d'étudier la spécialisation des rôles et la répartition des tâches plus ou moins marquée entre les conjointes. Elle renseigne également sur le caractère plus ou moins routiniers de l'organisation des tâches ménagères. Et enfin, le troisième indicateur concerne les sociabilités. A cet égard l'analyse s'est intéressée au mode de réception dans l'habitat, à la composition des réseaux de sociabilité du couple et de chaque conjointe, et aux activités entreprises seules et en couple à l'extérieur du logement. Par ces modalités, l'objectif était d'explorer la propension du couple à l'ouverture ou à la fermeture.

Au travers de ces axes d'analyse, différents styles de conjugalité ont été dégagés chez les couples lesbiens, pour lesquels il ressort que l'appartenance sociale est un déterminant fort. Alors qu'en est-il de l'organisation conjugale des couples lesbiens de milieu populaire ? Chez ces couples lesbiens, la vie quotidienne dans l'habitat se définit d'abord par la vie avec. Le besoin de retraite temporaire et d'isolement est faible, l'agencement d'espace personnel n'est pas effectif, les activités extérieures sont avant tout partagées en couple. Ces constats corroborent une définition du couple au cœur de laquelle la fusion occupe une place fondamentale. Le couple apparaît avant tout régi par le « nous » et n'accorde que peu de place aux individualités et aux libertés individuelles. Le rapport que ces lesbiennes nourrissent à l'égard de leur habitat s'inscrivent dans cette même lignée. L'habitat se présente avant tout comme un espace conjugal et comme un lieu fermé qui protège des environnements extérieurs. Son ouverture fait l'objet d'un contrôle rigoureux, elle se restreint à la famille et aux amies lesbiennes, et à des invitations programmées, les réceptions improvisées étant dépréciées. La stigmatisation et le rapport de défiance que ces femmes entretiennent avec l'extérieur semble avoir encouragé un repli sur le couple et une vie conjugale fusionnelle dans laquelle l'homosexualité peut être... peut être vécue à l'abri des regards extérieurs. Alors, chez ces enquêtées, le couple et la vie conjugale ont contribué à atténuer le sentiment de déviance et d'anormalité. Fortement soumis à l'hétéronormativité, les styles conjugaux ne présentent qu'un faible écart à la norme. La répartition des tâches qui les caractérisent fait écho au souci de conformisme et au désir de vivre une conjugalité sans particularisme. La prise en charge par l'une des deux conjointes de l'organisation domestique et de la décoration de l'habitat, rappelle à cet égard les modes de conjugalité les plus traditionnels. Les références hétéronormatives révèlent dans les discours et dans les pratiques, la volonté de vivre et d'afficher une conjugalité similaire à celle des couples hétéros. L'adhésion à un modèle de conjugalité préétabli fait du couple... fait du couple la pierre d'angle du rejet de spécificités. Cette adhésion aux modèles conjugaux les

plus traditionnels vient contrecarrer chez ces lesbiennes les effets de la stigmatisation et de l'intériorisation du stigmatisé. La mise en avant d'une conjugalité sans particularisme fait écho au désir de vivre et d'afficher un quotidien ordinaire ou comme les autres.

Alors, concernant les styles de conjugalité des lesbiennes de classe moyenne et supérieure, ils se caractérisent par une ouverture non négligeable. Les réseaux d'amis et de connaissances apparaissent conséquents, la mixité homo et hétéro de ces réseaux fait écho à la faible défiance que ces enquêtées nourrissent à l'égard des environnements extérieurs jugés tolérants à l'égard de l'homosexualité. L'ouverture de l'habitat se présente à cet égard significative, l'accès à l'espace habité ne fait pas l'objet de contrôle rigoureux. L'habitat se définit comme un lieu d'accueil propice à de nouvelles rencontres, et s'ouvre à des individus aussi bien homos qu'hétéros. À l'image de la définition que les enquêtées donnent de leur couple : il abrite l'équilibre entre une dimension conjugale et individuelle, les activités seules et en couple qui y sont entreprises illustrent les négociations qui s'établissent entre le « je » et le « nous » dans la conjugalité. Les styles conjugaux des lesbiennes de classe moyenne et supérieure apparaissent comme les moins fusionnels. Ils se dissocient également des modèles traditionnels et accordent une place non négligeable aux négociations interpersonnelles. L'organisation domestique, tout comme la décoration dans l'habitat, s'illustrent par une interchangeabilité des partenaires et par une mise en commun des tâches à effectuer. Au sein de ces styles conjugaux, l'influence de l'hétéronormativité est ténue, et s'efface au profit de concertations dans le couple. Le souci de conformisme reste absent et la conjugalité s'inscrit davantage dans du sur mesure. Contrairement à ce que l'on observe chez les lesbiennes de classe populaire, le couple n'a pas pour fonction de protéger de l'extérieur. Il ne se présente pas non plus comme la pierre d'angle du rejet des spécificités liées à l'homosexualité. Chez les lesbiennes les mieux dotées, le moindre sentiment d'anormalité et la moindre stigmatisation ont pour effet d'inscrire la conjugalité et le vécu de l'homosexualité en des espaces ouverts. Le couple se nourrit des échanges et de son ouverture aux autres dans cette lignée, la propension à vivre l'homosexualité dans l'entre soi et par un repli sur le couple semble quasi-nulle.

Alors cette recherche a mis en évidence un lien explicatif entre ces manières de faire couple et des manières de vivre l'homosexualité spécifiques selon les milieux sociaux. Les manières de vivre l'homosexualité ont été saisies dans la recherche par un recours au récit de vie. La méthode du récit de vie a permis l'analyse diachronique des manières de vivre l'homosexualité, ponctuant le parcours de la première expérience homosexuelle à leur relation amoureuse et effective au moment de l'entretien. Cette méthode du récit de vie a été complétée par des observations participantes effectuées au sein de discothèques lesbiennes. Et pour les lesbiennes de milieu populaire, fortement assujetties à l'isolement, les parcours homosexuels ont été complexifiés par la stigmatisation et un sentiment d'autodépréciation. L'intériorisation du stigmatisé et l'aversion pour ses propres attirances homosexuelles se sont soldées chez ces lesbiennes par des pratiques hétérosexuelles subies. Le souci de conformisme et le poids de l'hétéronormativité expliquent dans la plupart des cas ce détour par l'hétérosexualité avant l'entrée dans l'homosexualité. La sortie de l'isolement s'est opérée progressivement par un recours au milieu lesbien, et par la rencontre des pairs au sein des établissements commerciaux homosexuels. Par la rencontre des semblables, ces enquêtées ont pu trouver dans ces lieux des autres significatifs, et s'intégrer dans des groupes d'appartenance fédérés par l'homosexualité. Dès lors l'homosexualité a progressivement occupé une place centrale dans la structuration identitaire et la présentation de soi, et conditionné les amitiés. Exposées à la stigmatisation

dans les différentes sphères de leur existence, les lesbiennes de milieu populaire se sont affranchies dans les discothèques et les bars homosexuels du poids du stigmat. L'intégration dans le milieu lesbien s'est soldé chez ces enquêtées par une mise à distance des amis hétéros, et a marqué le début d'une nouvelle vie sociale, composée essentiellement d'homos, les groupes amicaux ont été fédérés par le partage et le vécu d'une même orientation sexuelle. Par les contacts entre pairs qu'ils ont favorisés, ces groupes ont occupé un rôle fondamental dans l'acceptation et l'affirmation de l'homosexualité. Ils ont contribué également à compartimenter les représentations d'un monde social en deux catégories : celle des homos pour lesquels les enquêtées ont nourri un fort sentiment d'appartenance, et celle des hétéros dans laquelle elles ne se reconnaissaient pas. Par leur immersion prolongée dans leur groupe d'appartenance, les lesbiennes de milieu populaire ont progressivement intégré les normes et les codes communs. Se sont alors institués chez elles une redéfinition de soi et des positionnements identitaires étroitement liés à l'homosexualité. L'homosexualité s'est présentée comme l'élément central par lesquels... par lequel ces femmes ont trouvé à se... à se définir et à se présenter. La stigmatisation dont elles ont fait l'objet elle semble avoir décuplé l'importance d'une appartenance au groupe de semblables, et favorisé par-delà la revendication d'une identité lesbienne communément partagée. L'homosexualité s'étant créée au cœur de la vie sociale des sociabilités, des loisirs, de la représentation de soi et de la structuration identitaire de ces enquêtées, chez ces lesbiennes durablement stigmatisées, l'expression d'une identité lesbienne a trouvé à se maintenir dans le temps. La stigmatisation, l'isolement social et l'intériorisation du stigmat auquel elles ont été assujetties au fil de leur parcours, ont conditionné le vécu de l'homosexualité dans un entre soi. Chez ces enquêtées, le vécu de l'homosexualité reste en effet conditionné aux groupes de pairs. Alors fermés sur l'extérieur, les styles de conjugalité dans lesquels s'inscrivent des lesbiennes de milieu populaire font écho à la stigmatisation et à la perception des environnements extérieurs jugés hostiles à l'homosexualité. A défaut de pouvoir vivre leur orientation homosexuelle librement et hors d'un entre soi homosexuel, ces enquêtées vivent l'homosexualité en couple autour duquel gravite un groupe d'amies lesbiennes restreint. La dichotomie homo-hétéro qui gouverne les sociabilités et la composition des cercles amicaux s'associe à des représentations des environnements extérieurs jugés menaçant. Fermé aux environnements hétérosexuels, le couple se présente chez ces enquêtées comme un espace d'affranchissement qui doit être préservé, tout autant qu'il protège de la stigmatisation et de l'homophobie qui caractérisent le monde extérieur. Il s'inscrit également fréquemment dans un réseau familial dont l'hostilité s'est parfois estompée avec le temps et l'engagement dans une vie conjugale stable. La stigmatisation et l'intériorisation du stigmat semblent conférer au style conjugal son caractère fortement fusionnel.

Alors, chez les lesbiennes de classe moyenne et supérieure, les parcours homosexuels et les modes de conjugalité tendent à se différencier en bien des points. Ces lesbiennes apparaissent comme les moins enclines à l'isolement, à la stigmatisation et à l'intériorisation du stigmat. Leur rapport à la sexualité se décline en un panel de possibilités au sein duquel s'incluent les rapports homos et hétéros. Effectives en début de parcours, les relations hétéros n'ont pas à relever d'une injonction normative, mais plutôt d'un choix de vivre ces aventures afin d'explorer ses préférences. Au contact d'amis homosexuels, ces lesbiennes ont eu l'occasion de se familiariser avec l'homosexualité avant même la première expérience du vécu. L'affirmation de l'homosexualité apparaît moins marquée que chez lesbiennes de classe populaire. Elle s'est principalement établie par le biais d'un cheminement dans une

relation amoureuse et dans une moindre mesure par le recours aux établissements lesbiens. Cantonnée à la sexualité et à la vie conjugale partagée avec une personne de même... avec une personne de même sexe, l'homosexualité n'a pas occupé une place... n'a occupé qu'une place secondaire dans la structuration identitaire. Contrairement aux lesbiennes de classe populaire, elle n'a pas fédéré les sociabilités amicales ni gouverné l'ensemble de la vie sociale. Le sentiment d'une appartenance collective reste faible et s'estompe au profit d'un intérêt marqué pour la mixité homo/hétéro des réseaux de connaissances. Faiblement isolées et stigmatisées avec l'homosexualité, en phase avec leur préférence sexuelle, ces lesbiennes vivent leur orientation homosexuelle ouvertement hors des établissements commerciaux, au sein de réseaux de sociabilité ouverts et tolérants. L'orientation homosexuelle n'apparaît pas pourvue de spécificité, intervient peu dans la structuration identitaire, la présentation de soi... la présentation et la définition de soi, et se cantonne à la sexualité. Pour ces lesbiennes, l'homosexualité est associée à une manière de vivre et non à une identité. La dichotomie homo/hétéro ne gouverne pas les représentations du monde social. Les groupes amicaux tout comme les environnements extérieurs n'apparaissent pas assujettis à une classification par la sexualité. L'orientation homosexuelle n'intervient pas dans les représentations que ces enquêtées nourrissent à l'égard des environnements extérieurs jugés ouverts et tolérants. Là encore, la mixité homo/hétéro présente toute son importance. Elle fait écho aux représentations que ces lesbiennes ont de la société dans son ensemble et à la composition des réseaux de sociabilité dans lesquels elles s'investissent.

Alors, ces manières de vivre l'homosexualité corroborent les manières de faire couple. Les styles de conjugalité des lesbiennes de classe moyenne et supérieure se caractérisent par une ouverture non négligeable. Les réseaux d'amis et de connaissances apparaissent conséquents. Leur mixité homo/hétéro fait écho à la faible défiance que ces enquêtées nourrissent à l'égard des environnements extérieurs jugés tolérants à l'égard de l'homosexualité. L'ouverture de l'habitat se présente à cet égard... à cet égard significative. L'accès à l'espace habité ne fait pas l'objet de contrôle rigoureux. L'habitat se définit comme un lieu d'accueil propice à de nouvelles rencontres, et s'ouvre à des individus aussi bien homosexuels qu'hétérosexuels. A l'image de la définition que les enquêtées donnent de leur couple, il abrite l'équilibre entre une dimension conjugale et individuelle. Voilà merci.

Florence MAILLOCHON : Une question ?

QUESTION : J'aurais deux petites demandes de précision. Premièrement, vous avez parlé donc dans les couples plutôt de milieu populaire, d'une répartition des tâches domestiques, vous avez dit je crois conformiste, hétéronormative et je me demandais, est-ce que c'était lié à des identités *Butch/Fem* à des présentations de soi plutôt masculines-féminines ? Est-ce que c'était lié au fait qu'une des deux partenaires était peut-être plus âgée, avait un niveau de revenus plus élevé ? Donc, c'est la première question. Et la deuxième, je me demandais, on a compris que ces couples de milieu populaire étaient plus fermés aux visiteurs extérieurs au niveau du logement, etc. Et je me demandais si quand même, enfin si le fait que le couple habitait ensemble, si c'était connu des autres membres de la famille, par exemple des parents de ces lesbiennes, ou si elles entretenaient le flou par rapport au fait qu'elles étaient colocataires ou est-ce qu'il y avait du secret de la divulgation à ce niveau là. Merci.

Céline COSTECHAREIRE : Merci. Alors pour les couples de milieu populaire plus fermés aux environnements extérieurs, enfin dont l'habitat est plus fermé aux environnements extérieurs, les couples que j'ai rencontrés ont plus d'un an de vie commune et j'ai pu rencontrer effectivement des situations, dans le parcours homosexuel et non pas au

moment de l'entretien, des situations de colocation. Enfin le couple était caché par une colocation. Mais au moment de l'entretien non. Non je n'ai pas cette situation-là. Concernant la répartition des tâches domestiques, alors elle est fortement soumise à l'hétéronormativité, et je dirais qu'elle est quasiment genrée en fait. Effectivement, elle est genrée. C'est-à-dire qu'il y en a une qui va prendre en charge, par exemple dans l'organisation domestique, l'une va prendre en charge les tâches dites féminines et l'autre masculines, oui. Je n'ai pas étudié ça sous l'angle des *fem* et des *butch*, je n'ai pas appréhendé ça comme ça...

QUESTION : Et l'âge et le revenu ?

Céline COSTECHAREIRE : Ben l'âge, elles ont toutes entre 25 et 40 ans, mes enquêtées, donc non je ne l'ai pas saisi non plus.

QUESTION : Quelques précisions méthodologiques sur les récits de vie parce que si je comprends bien c'est une démarche en deux temps. Vous avez rencontré chacune des femmes pour un récit de vie séparément et puis ensuite... ? Vous pourriez préciser un peu ?

Céline COSTECHAREIRE : C'est des entretiens en deux parties, il y a toute une partie consacrée de vie, donc au parcours homosexuel, de l'entrée dans l'homosexualité jusqu'au moment de l'entretien. Et puis une deuxième partie consacrée à des entretiens semi-directifs axés sur les modes de conjugalité.

QUESTION : Séparément ?

Céline COSTECHAREIRE : Séparément oui. Je n'ai pas vu les deux conjointes en même temps, non. J'ai essayé de comparer les discours des deux conjointes avec des concordances parfois et des fois non.

Florence MAILLOCHON : Une question encore ?

QUESTION : Est-ce que vous avez aussi eu des couples où il y a une différence de revenus entre les deux, et est-ce que ça a un impact sur, par exemple, la répartition des tâches ?

Céline COSTECHAREIRE : Oui. Je parle de l'appartenance sociale, mais il y a d'autres critères qui influent évidemment sur les manières de faire couple. Je pense effectivement aux différences de revenus, je pense aussi à des contraintes matérielles. C'est-à-dire, en fonction des emplois du temps de chacune. Ça joue aussi sur l'organisation domestique.

Florence MAILLOCHON : Une dernière question ? Ah, j'en ai deux.

QUESTION : C'était juste pour avoir une précision mais je crois que vous l'avez dit rapidement. L'appartenance sociale, vous la définissez du coup par le niveau d'éducation plus CSP ?

Céline COSTECHAREIRE : Par le niveau d'instruction et la catégorie socioprofessionnelle.

QUESTION : D'accord. Donc du coup la situation par rapport à l'emploi, les revenus ce n'est pas intégré dedans ?

Céline COSTECHAREIRE : Ben si.

QUESTION : Dans la CSP ? Ça prend en considération si la personne est au chômage ou en emploi ou des choses comme ça ?

Céline COSTECHAREIRE : Au niveau de l'emploi oui.

Florence MAILLOCHON : Une dernière demande d'éclaircissement ?

QUESTION : Une toute dernière sur les modes d'habitat des personnes que vous avez rencontrées selon justement les CSP : est-ce que certaines vivaient plus en bâtiment ou en maison, est-ce que ça avait un impact sur l'ouverture du couple ?

Céline COSTECHAREIRE : Non elles habitaient toutes dans un T2, toutes dans des appartements en fait. Je n'ai pas eu de couple vivant en maison ou d'autres en appartement. Mais effectivement, ça aurait pu jouer ici sur la prise en charge de l'organisation domestique, enfin sur plein de choses.

Florence MAILLOCHON : Merci. On va passer à la présentation d'Anne Lambert sur l'intermittence conjugale.

L'intermittence conjugale. Économie affective et arrangements pratiques des navigant-e-s du transport aérien.

Anne LAMBERT (Ined)

Anne LAMBERT : La question de la conjugalité n'est pas mon objet premier de recherche qui est plutôt les travailleurs mobiles, même s'il y a longtemps, dans un DEA, j'avais travaillé sur le divorce. La question de la conjugalité et du rapport à la norme conjugale hétérosexuelle dominante constitue plutôt un produit dérivé de la question de l'articulation travail/hors travail, qui a structuré l'enquête que j'ai menée auprès d'une compagnie aérienne française. La notion de la conciliation est largement critiquée par les chercheuses féministes en raison du fait qu'elle se pose exclusivement au féminin, qu'elle gomme les dimensions conflictuelles, etc. Néanmoins, dans les entretiens et les observations menés auprès des PNC [personnels navigants commerciaux, ndt], c'est évidemment un thème central qui se revenait. Alors la question que je souhaite poser ici, dans le cadre de cette communication, est simple: quels sont les effets des conditions de travail des travailleurs mobiles - je le définirai après - sur leurs pratiques conjugales et leurs représentations ? En particulier, est-ce qu'il y a un lien entre mobilité professionnelle et mobilité conjugale - mise en couple, séparation, durée de couple ? Peut-on repérer des effets sur les modes d'arrangement conjugaux et les représentations associées à la conjugalité ? Je vais exclusivement m'appuyer sur l'étude des couples hétérosexuels même si la population homosexuelle est assez importante (mais il n'y a évidemment pas de chiffres, et tant mieux, parmi les stewards). Je repars de la définition classique du couple, comme relation affective stable faite de transactions matérielles, symboliques et sexuelles, et de *l'intermittence conjugale*. J'utilise ce terme dans un sens strictement descriptif : selon la définition du Larousse, est intermittent ce qui est coupé d'interruptions. Alors pourquoi la conjugalité des navigants est-elle coupée d'interruptions plus que pour d'autres individus ? En raison de leurs conditions de travail. Pour faire bref, les personnels navigants ont des régimes d'immobilisation où ils sont absents de leur domicile 12 à 14 jours par mois (pour un contrat à temps plein) avec ce qu'ils appellent des découchés. Ces régimes d'immobilisation sont organisés par l'employeur ; ils font partie de la définition du poste de travail, et produisent en retour des absences répétées du domicile, autrement dit un éloignement physique et souvent une désynchronisation temporelle avec les autres membres du ménage en raison du changement de fuseaux horaires. En effet, ce qui est intéressant en soi, ce n'est pas le changement de fuseaux horaires, c'est la désynchronisation des rythmes sociaux ordinaires par rapport à celles et ceux qui restent au sol, notamment le conjoint éventuel et les enfants. Et en fait, ce qui est intéressant par rapport à ces conditions de travail, c'est que l'exercice de ce métier semble impliquer un comportement plutôt transgressif vis-à-vis des normes conjugales hétérosexuelles traditionnelles qui est de partager un même lit, un lit conjugal unique. Et vis-à-vis des normes de genre qui renvoient à la division sexuée du travail domestique et éducatif, qui reviendrait prioritairement aux femmes. La question qui se pose, c'est : quand vous n'êtes pas là, qui fait le job à la maison ? Et puis, ces conditions de travail semblent questionner aussi la norme de la sexualité conjugale exclusive, avec la suspicion quand on est en découché ou en escale, d'avoir une sexualité extraconjugale. C'est d'ailleurs une question qui se pose (qu'on pose) plus souvent aux femmes qu'aux hommes puisque les grandes enquêtes de la statistique publique ont montré que les hommes déclaraient plus souvent et plus facilement un plus grand nombre de conjoints, de partenaires, et dissocient plus facilement dans les discours, sexualité, conjugalité et affect.

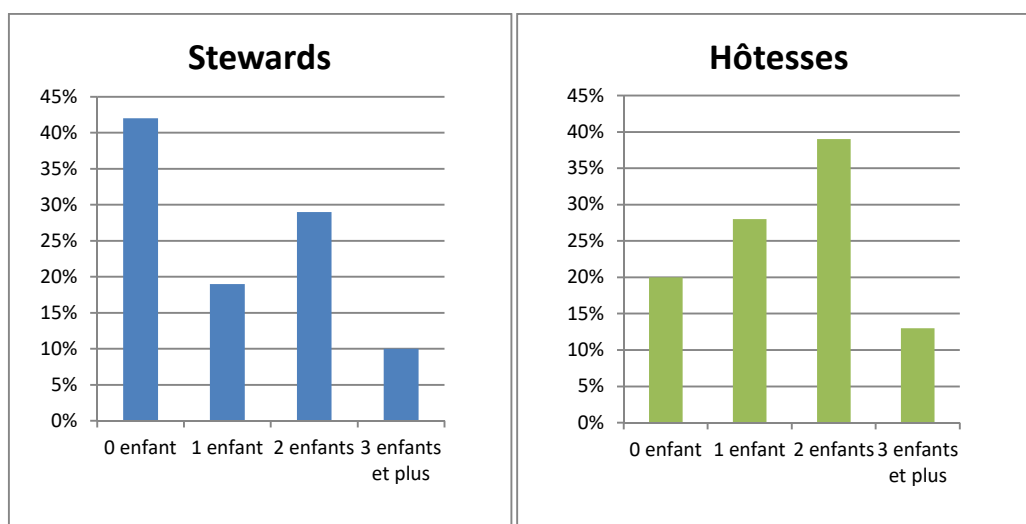
Historiquement, je rappelle que jusqu'en 1963, les hôtesses de l'air devaient être non mariées pour pouvoir exercer ce métier. C'est-à-dire qu'elles devaient être disponibles, non seulement matériellement, mais aussi, cela renvoie à l'idée de care, mentalement pour l'équipage et pour les passagers. Cette disponibilité « corps et âme » des hôtesses s'accompagne de représentations sexuées (et sexuelles) du métier, avec une érotisation des corps, souvent associée à l'idée d'un libéralisme sexuel des navigants, sur qui pèse le soupçon d'une grande sexualité extraconjugale, et puis pour les stewards, le soupçon d'homosexualité. Pourtant, quand on commence à faire des enquêtes de terrain - même vous, quand vous prenez les avions, que vous écoutez les discussions au galet, dans les espaces de repos - il ressort plutôt un fort conservatisme moral et politique - les PN parlent beaucoup de leur couple, de leurs enfants, de « la » famille. Donc en fait, il y a cette image assez libérale de leur sexualité, cette représentation véhiculée par de nombreux films, blogs et sites internet (il suffit de taper « hôtesse, pilote » sur les moteurs de recherche pour voir les représentations qui sortent en premier), et en même temps, une forme de conservatisme moral prégnante. Je me suis donc simplement demandé dans le cadre de mon enquête quel était l'effet de cette mobilité géographique et horaire sur le fait d'être en couple ou pas, sur la durée et la stabilité du couple, sur les arrangements conjugaux autour de la mobilité. J'ai repris et questionné ce que Stéphane Beaud appelle « le jeu de la distance et de la proximité » dans un autre contexte, c'est-à-dire la manière dont la mobilité – et l'absence qu'elle implique - se négocient différemment pour les hommes et les femmes et également en fonction de leur statut social.

Du point de vue des matériaux que je mobilise ici, ils sont tirés d'une enquête que j'ai commencée en février 2014, et qui est vraiment concentrée sur les navigants, c'est-à-dire les personnels navigants commerciaux (PNC) et techniques (PNT). Les personnels commerciaux travaillent en cabine : stewards et hôtesses. Dans la compagnie que j'étudie, ils sont environ 14 000 et sont composés aux 2/3 de femmes et 1/3 d'hommes. Les personnels navigants techniques sont des pilotes et sont à 94% des hommes. J'ai principalement fait des entretiens biographiques (34 pour l'instant) et des observations d'équipage en rotation. C'était assez dur à négocier mais néanmoins, c'est important pour voir ce qui se passe en escale. Est-ce que je me connecte sur Skype, est-ce que j'appelle le conjoint ou les enfants, qu'est-ce que je fais quand je suis dans ma chambre d'hôtel, etc.? En fait les récits de pratiques ordinaires, comme dit Olivier Schwartz, sont souvent perçues comme trop illégitimes (ou trop banales) pour être racontées dans le cadre d'un entretien. Il fallait donc trouver d'autres moyens d'observer et d'objectiver ces pratiques. Et puis je me suis également appuyé sur le fichier RH du personnel que l'entreprise a mis à ma disposition, et que Maxime Lescurieux m'a aidé à analyser, et qui est en fait le fichier des 14 000 salariés navigants commerciaux de la compagnie, et des 4 000 pilotes. Il donne des indications non seulement sur les carrières, grade, échelon, etc., secteur géographique, mais aussi sur les statuts familiaux, dont les conjoints et les enfants notamment.

Je vais d'abord commencer par des questions assez descriptives et factuelles : les structures conjugales et familiales des PN sont-elles différentes des autres ménages ? Qu'est-ce que l'on a comme indicateurs de cette différence? Dans les représentations de sens commun, on a souvent en tête l'idée d'une population PN jeune, plutôt célibataire et libérale du point de vue normes sexuelles. Ce qu'on observe en fait avec les statistiques RH, c'est premièrement un vieillissement très fort de la population de PNC lié à la crise économique (Il n'y a plus de recrutement depuis 2009). 42 ans, c'est l'âge médian des PNC à bord des avions. Et puis ce que l'on observe dans les statistiques RH, c'est également un fort

célibat, au moins un célibat administratif. En effet, peut-être que les PN ne déclarent pas forcément tous leurs conjoints dans la base RH, et les changements de situation conjugale, même s'ils y ont intérêt puisque cela donne accès aux billets gratuits. Il reste que dans la base RH, 40 % des navigants se déclarent célibataires, le reste se partageant entre les personnes mariées, pacsés et en couple. Enfin, ce que l'on observe c'est une forte infécondité finale.

Graphique. Répartition des personnels navigants commerciaux de la cohorte 1998-2002 selon le nombre d'enfants à charge en 2015 et le sexe

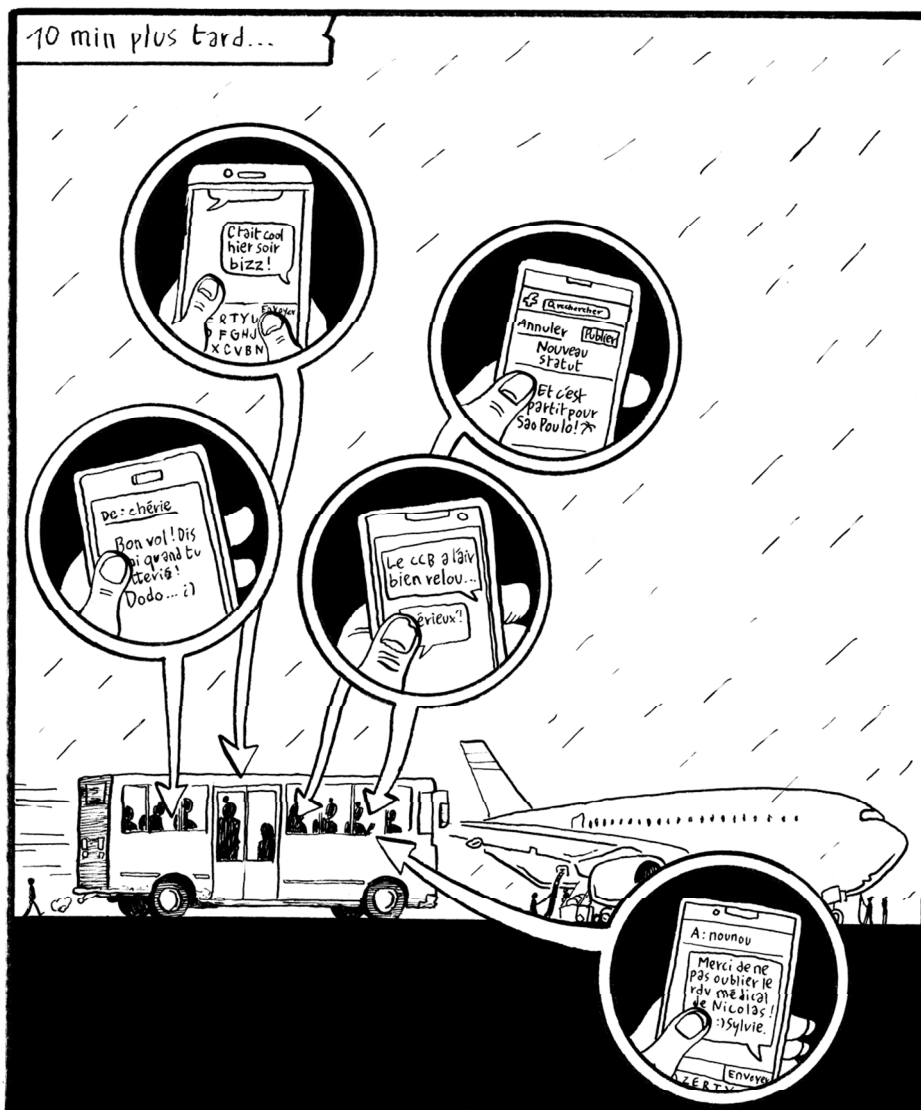


Champ: personnels navigants commerciaux entrés en CDI entre 1998 et 2002, et encore en poste en 2015. *Source*: fichier RH de la compagnie aérienne.

Ce graphique montre l'importance de la population sans enfant après l'âge de procréation, notamment chez les femmes. Pour une cohorte d'entrants dans la compagnie entre 1998 et 2002 (4 000 personnes sont entrées à cette époque-là – et sont encore en poste dans la compagnie en 2015), on a regardé en 2015 leur répartition selon le nombre d'enfants. En 2015, plus de 40% des hommes n'ont pas d'enfant à charge, et chez les femmes c'est près de 20 %. Pour rappel, en population générale, l'infécondité définitive chez les femmes atteint 12 à 13 % selon les travaux d'Arnaud Régnier-Loilier. Il y a donc bien une spécificité de la population PN par rapport à la moyenne française, qui réside dans le fait que ce sont des hommes et des femmes plutôt plus souvent célibataires, et plutôt plus souvent sans enfant. On peut alors se demander si c'est le métier, les conditions de travail, qui impactent les structures conjugales et familiales, ou bien y a-t-il a un biais de sélection à l'entrée dans le métier (les individus qui choisissent ce métier n'aspirent pas forcément à avoir des enfants, etc.). La réponse se situe évidemment entre les deux. Mais ce que je vais plutôt regarder ici, c'est l'effet de l'exercice de cette profession sur la gestion du couple et de la parentalité.

Dans cette deuxième partie, je voudrais commencer par souligner un paradoxe apparent qui ressort du terrain : si la mobilité est présentée en entretien, et sur plusieurs documents institutionnels (RSC, charte de la parentalité, etc.), comme un problème pour les femmes, en particulier pour la gestion des enfants, elle apparaît très souvent dans les faits comme une ressource féminine. Et cette ressource - c'est le sens de mon propos - apparaît plus forte pour les femmes que pour les hommes, même si le discours public est souvent inverse. Au contraire, la mobilité des hommes, leur départ du domicile, sont souvent vécus et présentés comme naturels, voire nécessaires (« c'est bien qu'on ne soit pas collés, ça fait respirer le

couple », etc.) tendant parfois à gommer les difficultés d'ordre affectif ou conjugal qu'ils pourraient rencontrer. Alors partons du cas des femmes, pour lesquelles la mobilité est d'emblée présentée comme problématique pour la mise en couple, la stabilité conjugale et surtout l'arrivée des enfants. Ce qu'on observe, c'est que l'absence des femmes du domicile peut être vécue comme problématique par l'entourage, par le conjoint et les enfants, mais néanmoins elle est vécue souvent de manière positive par ces femmes parce que l'escale est d'abord un temps à soi. Attention, il s'agit bien du moment de l'escale, et pas de la rotation dans son ensemble, c'est-à-dire le moment où les hôtesses ne sont ni à bord des avions (sous l'autorité du commandant de bord, ou sous l'autorité des clients qui les regardent constamment et leur demandent des services), ni sous le contrôle du conjoint dans le huis-clos du domicile familial. L'escale constitue en quelque sorte la fin de la « domination rapprochée » pour reprendre un concept de Dominique Memmi. Elles n'ont pas leur commandant de bord, pas leurs clients face à elles, et pas non plus leur conjoint ; elles sont donc dans une espèce de « hors temps » même s'il ne faut pas sous-estimer l'importance du travail domestique à distance.



Cette planche [illustration b, à insérer en annexe], tirée d'une bande dessinée que j'ai réalisée avec un dessinateur de la collection Sociorama [Baptiste Virot, Anne Lambert, *Turbulences*, Paris, Éditions Casterman, coll. « Sociorama », 2016, ndt], illustre ce propos. On y voit les manières sexuées de se soucier, au moment du départ en rotation ou en escale, de ceux qui sont restés, notamment des enfants. Dans les bulles de textos, on peut ainsi lire : « Tu m'appelles quand t'es arrivé chéri. - Le commandant de bord a l'air relou. - Merci de pas oublier le rendez-vous médical de Nicolas », etc. En fait, on voit qu'elles vivent bien leur vie en escale, mais néanmoins que celle-ci est négociée : faut préparer le départ en amont, comme dans le cas d'Anne-Laure, cheffe de cabine de 40 ans, qui a deux enfants. Je lui demande : « Qu'est-ce que vous faites en escale ? », et elle répond : « Je suis seule et tranquille et ça c'est bien agréable. La dernière fois j'ai lu, chose que je ne fais jamais à la maison [...] Je prépare en avance les affaires. Là je pars cinq jours donc qu'il a fallu que je fasse cinq tas ». Elle a cinq tas de vêtements pour ses deux enfants. « Je lui dis [à son conjoint] : tu peux interchanger, si tu vois que le temps s'améliore et tout, tu peux interchanger les tas ». Elle va loin dans l'anticipation de son absence. « Moi j'ai fait ma valise, ça m'a pris cinq minutes avant le départ. Évidemment j'ai encore tout oublié ». Anne-Laure négocie ici son absence vis-à-vis de son conjoint, elle prépare cette absence matériellement, et symboliquement, en anticipant les charges de travail domestique et en donnant des gages de sa présence à distance. On voit l'inverse chez les hommes navigants, pilotes ou stewards, parce que l'absence est vécue comme naturelle et liée à la carrière. Tout d'abord, le secteur du long courrier est plus prestigieux (on part loin) et plus rémunérateur (en raison des plus gros porteurs) que les secteurs du moyen et court courrier ; en outre, la mobilité est vécue comme nécessaire pour la conjugalité : « Moins je suis là, mieux ça se passe, ils se débrouillent bien sans moi ». Et cette absence est non seulement valorisée, mais elle participe aussi d'une certaine mise en scène de la jalousie féminine, des femmes qui restent au sol et des hommes qui partent à bord des avions. Cet extrait d'entretien de commandant de bord montre le processus d'intériorisation et de naturalisation de la nécessité de l'absence masculine : « Bon, ils se débrouillent très bien sans moi, la terre ne s'arrête pas de tourner, ça participe à l'équilibre du couple et de la famille de ne pas toujours être sur le dos ». A la question : « Est-ce que vous gérez les enfants, vous gardez des contacts avec la famille, etc. ? », un commandant de bord, lui-même fils de commandant de bord, donc appartenant plutôt à « l'aristocratie » des pilotes, répond : « Ben non, moi je ne gère pas tellement en escale la famille. Je dirais que je la gère pas trop à distance, sauf cas exceptionnel vraiment s'il y a une maladie... Je fais un petit tour sur Skype, mais moi je comprends qu'il y en a qui ont besoin d'être sur Skype. Chacun a ses soucis en fonction des périodes de la vie. Enfin moi je n'ai pas besoin de voir mes filles tous les soirs en image, et elles non plus n'ont pas besoin de me voir ». L'absence est ainsi instituée et nourrit des discours sexués, voire sexistes : pour une partie de ces hommes en rotation, la conjointe restée sur place est forcément jalouse tandis que l'hôtesse à bord constitue une menace à la fidélité conjugale. De nombreux termes employés par les personnels navigants confirment cette tendance : « Les hôtesse, c'est des menaces, elles sont... Et ma conjointe, elle est super jalouse. Quand je partais en vol, elle vivait mal tous mes vols et à chaque fois, il fallait que je l'appelle. Évidemment à chaque fois, c'était à 19 heures, il fallait que je l'appelle, que je reste des heures au téléphone avec elle. Vous voyez quand vous êtes en déplacement avec des collègues, mais 19 heures, c'est souvent l'heure à laquelle on va manger avec ses collègues. On n'est pas disponible. » . Il y a donc une mise en scène de cette jalousie au sol, qui est redoublée par la mise en scène d'un danger sexuel qui

serait incarné par les hôtesse à bord des avions, qui valoriseraient forcément le pilote, le commandant de bord, dans la hiérarchie des masculinités. Un autre commandant de bord poursuit ainsi : « Dans notre métier, on est exposés à des relations avec des hôtesse parce que dans l'avion, il y en a beaucoup et puis on change à chaque vol ». « C'est vrai, on a pas mal d'opportunités puisqu'on est de l'autre côté de la planète dans un hôtel. On ne voit personne, mais aussi on est conscient de ça. Il faut être un petit peu responsable vis-à-vis de sa femme et de ses enfants ». Pour autant, ces propos, prononcés avec une certaine forme d'évidence, semblent davantage relever du fantasme que de pratiques réelles. Les récits d'entretiens restent rares et les cas évoqués concernent avant tout d'autres navigants (c'est jamais soi, c'est « l'ado de la base qui sort avec tout le monde ou qui collectionne les hôtesse », etc.)), sur le mode du discours rapporté, voire du commérage. Quand je demande, en reprenant leurs termes : « Et vous, ça vous arrive d'être « exposé » *personnellement* à ces hôtesse, etc. ? », les réponses sont ainsi très souvent négatives et : « Moi oui, mais j'ai décliné, c'est plutôt l'autre » « Mais ça arrive qu'il y ait de la drague entre pilotes, hôtesse etc. ? », « Ah oui, ça ce n'est pas un mythe ». L'expression « ce n'est pas un mythe », qui revient à plusieurs reprises en entretien comme pour souligner l'idée d'une sexualité extraconjugale importante dans les équipages, semble entretenir cette confusion.

Les pratiques sexuelles en escale sont très difficiles à objectiver, d'autant qu'elles ne constituaient pas l'objet premier de l'enquête. Ce qui m'a intéressé, ce n'est pas tellement de savoir si des relations sexuelles s'étaient effectivement déroulées ou non, mais de repérer comment les personnels navigants utilisaient ces récits et mythes collectifs comme ressource dans leur propre couple .

En même temps, ce sur quoi je voudrais insister, du côté des hommes, c'est l'impossibilité d'inverser ce discours dominant qui associe escale et plaisir (« l'escale c'est chouette »), alors que le vieillissement dans le métier et le caractère répété des absences peuvent créer une distance affective et produire de nombreux désajustements conjugaux . Ce sentiment de désajustement peut se matérialiser par le sentiment de perte d'autorité conjugale et familiale, dont la découverte apparaît toujours progressive. Un commandant de bord raconte ainsi une anecdote très significative de la découverte de l'éloignement affectif : « Quand je pars, on enlève ma chaise, quand je rentre, on me la remet à table ». Donc il y a quatre chaises, il n'y en a plus que trois quand il part, et on remet la quatrième quand il revient. Et à propos de ce jeu-là, il dit : « En fait, on ne se représente pas l'effet que ça a, notre absence... ». Il faut renégocier sa place dans la famille au retour d'escale, alors que les femmes qui partent en escale sont dans une situation inverse. Le retour au domicile s'accompagne d'une lutte contre l'emprise des tâches domestiques, familiales et conjugales qui reviennent très vite, à peine le pied posé au sol. Anne-Laure, la cheffe de cabine dont le cas a précédemment été évoqué, raconte la manière dont la fatigue en vol, c'est-à-dire la fatigue liée au travail, est complètement délégitimée par son conjoint. Elle témoigne plus largement de la manière dont beaucoup d'hôtesse ont intériorisé la représentation négative et minimaliste du métier d'hôtesse de l'air, comme un métier de service, réputé facile, où il n'y aurait peu de choses à faire à part sourire et accueillir les passagers. Anne-Laure raconte ainsi : « La dernière fois, j'ai atterri un mauvais jour, j'ai atterri un mercredi. Les gamines, j'avais les gamines ». Et donc là, j'ai compris : « Je n'ai pas pu faire la sieste, j'ai galéré jusqu'au soir ». Elle rentrait de trois jours de rotation : « J'ai tenu mais j'ai galéré. Et mon mec il a encore du mal à comprendre ça. Il me dit : 'Mais t'as rien foutu en escale'. Ouais, c'est vrai j'ai rien foutu, mais en fait il y a la nuit blanche quand on revient de vol. Inévitablement, on est déglingué par la nuit blanche. Et lui il ne comprend pas la fatigue. Il

ne la mesure pas, il ne me préserve pas de ça quoi. Il me dit : 'Bon, je t'en prends une', mais moi je m'en fous qu'il en prenne une, je veux qu'il prenne les deux. 'Soit t'en prends une, soit t'en prend pas'. Quand je reviens de vol, il m'épargne pas ». Le retour d'escale s'accompagne ainsi d'un rappel à l'ordre direct au travail domestique et éducatif. Ce qui est plus subtil et que l'on recueille néanmoins en entretien, c'est aussi un rappel au devoir conjugal et sexuel assez fort qui s'impose aux femmes. Cette deuxième planche illustre cette situation de devoir sexuel et conjugal qui peut ainsi s'imposer.



Sur la planche du bas, on voit deux hôtesses qui sont à l'aéroport en train de discuter. Elles racontent : « Moi je suis un vrai zombie, la libido elle est bien anesthésiée quand on rentre de nuit blanche, d'avion, etc. Tu vois avec le sourire crispé du vol retour » etc. Et en bas, c'est un discours direct rapporté : « Bonsoir chérie, on baise ». Elle imite son conjoint resté au domicile qui l'attend. Pour autant, la fréquence et l'irrégularité des départs en fonction des mois et du planning tournant des rotations, sont parfois mis en scène et valorisés par un certain nombre d'hommes, mais aussi de femmes, comme un pouvoir qui

peut-être excitant ou érotisant pour le couple : il n'y a pas de routine qui s'installe. Une hôtesse rapporte ainsi le rôle positif des départs dans sa vie de couple : « Quand je pars j'aime bien, ça change la routine, au moins il se passe quelque chose. Il est triste de me voir partir, il est déprimé, il me fait plein de câlins. Quand je rentre il est tout content ». Et là elle sourit, puis elle s'arrête elle fait : « Mais moi je suis crevée, je dors c'est tout ». L'extrait d'entretien révèle cette injonction à être disponible pour le conjoint au retour d'escale, et aussi une injonction plus large au devoir procréatif - on en parlait ce matin [cf. intervention séance n°1 : Vivre hors couple – perspectives internationales, ndt], alors que les hôtesse font face à des dérèglements hormonaux très forts en raison même de leurs conditions de travail (absence de règles, difficultés à prendre la pilule à heure fixe, etc.). C'est d'ailleurs un sujet de mieux en mieux pris en compte par la médecine du travail de la compagnie. Certaines hôtesse sont ainsi dans des parcours d'accès à la maternité difficiles, font des PMA, etc., un sujet de préoccupation majeure pour les conjoints comme le relate cette hôtesse de 41 ans, en PMA : « C'est le troisième essai, ça n'a pas marché, je sais qu'on en n'a que cinq en France. Moi ce n'est pas grave si ça ne marche pas. C'est lui surtout qui veut un enfant. Lui, il se voit en papa poule, moi je m'en fiche ». Et son conjoint le lui reproche en fait, il lui demande de moins voler. Les conjoints sont ainsi pris dans une injonction contradictoire. Il lui demande de moins voler, mais elle gagne plus que lui et elle gagne d'autant plus qu'elle vole (la part variable de la rémunération étant liée au nombre d'heures de vol et aux découchés). Cette hôtesse a ainsi déjà fait rapidement le calcul : « Quand je ne vole pas, ça me fait 300, 400 euros de moins puisque quand je suis au sol, je n'ai pas la prime de vol. »

Outre le moment même du retour de vol, du retour de mission, il est intéressant de regarder ce qui se passe à plus long terme dans les couples. En effet, il faut prêter attention au vieillissement dans la carrière et à la manière dont le travail, dans sa durée, contribue à la divergence des trajectoires des femmes et des hommes en couple. De ce point de vue, comment les hommes (qui ont souvent du mal à dire cette usure...), gèrent-ils l'éloignement et le rapprochement des corps ? Avec le temps long de l'enquête, on s'aperçoit que les mêmes hommes qui disaient : « Ben moi, quand je pars je coupe tout, c'est naturel », mettent en fait en œuvre des stratégies pour réduire leurs absences et limiter l'impact négatif que pourrait avoir la discontinuité familiale dans les rapports familiaux. Une partie des hommes emmènent par exemple leur femme à bord des avions comme l'explique un des commandants de bord interviewé : « C'est vrai que dans la vie de couple, il est évident que de partir une fois par semaine, ça représente beaucoup d'inconvénients. Alors moi, en temps normal, j'essaie d'amener [ma femme, ndt] parce qu'elle ne travaille pas. J'essaie de l'amener une fois par mois sur mes vols. Ça lui permet de faire découvrir des choses, etc., et ça lui permet à elle de recharger ses piles, de recharger ses batteries et de ne pas être H24 avec les enfants. Ça lui permet de voyager ». Donc, première stratégie : je l'emmène en vol ». Un autre ajustement - et, il y en a qui font cet arbitrage-là -, c'est de repartir sur le moyen-courrier, c'est-à-dire de changer d'affectation pour rejoindre un secteur moins prestigieux, moins rémunérateur, mais où les découchés sont moins nombreux. Néanmoins, la négociation de l'absence et de la durée acceptable reste soumise à des logiques de genre : ce qu'on voit par la base RH, c'est que les femmes en 2015 sont surreprésentées sur le secteur du moyen-courrier par rapport à leur poids dans la population PN, et par ailleurs, sans trop de surprises, dans le temps partiel (en particulier dans les quotités élevées) - même s'il existe aussi des hommes qui repartent sur moyen-courrier, notamment des jeunes pilotes. Pour ces derniers, l'investissement éducatif et parental justifie le retour sur court et

moyen courrier : « J'ai pris le moyen-courrier pour être chez moi, pour m'occuper de mes jeunes enfants, ma femme voulait pas ». Au final, ces chiffres constituent un indicateur de cette acceptation sociale, familiale et institutionnelle différentielle du travail à distance des femmes et des hommes : il ne revêt ni les modalités, ni les mêmes temporalités.

En conclusion, je voudrais repartir du titre de la journée, « en marge du couple », pour questionner le rapport à la conjugalité des personnels navigants sont-ils des salariés, des individus en marge du couple, ou qui se détournent de la vie de couple ? Absolument pas, on voit plutôt l'inverse. La séparation dans le temps et dans l'espace ne remet absolument pas en cause la norme de la constance du couple d'une part, d'une sexualité relativement exclusive d'autre part. La forme du couple cohabitant reste très valorisée que ce soit en escale, dans les avions, dans les cockpits, etc. En outre, cette valorisation sociale et morale du couple s'accompagne d'une valorisation de l'institution juridique du mariage. Sur cette photo de terrain -une rotation sur Istanbul, tous les membres de l'équipage portent une alliance, porte tou. y compris le steward à gauche, le plus jeune de l'équipage et homosexuel qui valorisait l'exclusivisme conjugal,. Les logiques de l'attachement sont donc aussi du côté des hommes. Évidemment, on ne peut comprendre la valorisation du couple comme institution indépendamment des stratégies conjugales de reproduction sociale. Le couple y est non seulement valorisé comme institution, comme norme, mais aussi comme une source d'avantages fiscaux. C'est particulièrement le cas des couples de pilotes dans lesquels la conjointe ne travaille pas, qui présentent ainsi d'importants différentiels de revenus. Le récit de ce jeune copilote, qui en est à sa huitième année de carrière, apparaît plus largement emblématique de l'intrication très forte dans les classes supérieures entre les dimensions affectives, juridiques et économiques : « L'autre fois, j'ai été formé par trois instructeurs. Tous les trois ils se sont retrouvés pour boire un verre, c'était trois potes. J'ai discuté avec eux, ils m'ont dit tous les trois [qu'ils étaient, ndt] en instance de divorce, tous les trois avec une hôtesse, ils m'ont dit : 'Pierre-Yves, tu sais, t'es pas obligé de te marier. Pour moi, j'avais en tête de me marier, je me suis marié. Mais ils m'ont dit : T'es pas obligé de te marier, mais si tu te maries, maries-toi avec une hôtesse et surtout avec un contrat de mariage ». L'idée selon laquelle qu'il faut organiser la conjugalité est très prégnante en raison non seulement de son rendement social, , mais aussi des garanties économiques qu'elle apporte

Florence MAILLOCHON : Merci. On va prendre tout de suite une question.

QUESTION : Peut-être que tu l'as précisé, désolée si c'est le cas, mais est-ce que t'as eu l'occasion d'interroger des personnes qui étaient en couple homosexuel, et as-tu vu des différences sur le discours par rapport au couple et sur les stratégies adoptées par rapport au couple hétérosexuel ? Ou est-ce qu'il n'y a pas de différence ?

Anne LAMBERT : J'ai eu évidemment des entretiens avec des stewards, alors plutôt des stewards homosexuels d'ailleurs, et une seule pilote. Je voudrais faire une comparaison plus systématique terme à terme, pour le moment je n'avais pas les moyens donc je ne voulais pas non plus dire n'importe quoi. Ce qu'il est apparu en tout cas pour le moment c'est une différence très faible. L'article d'Arnaud Lerch a montré une valorisation assez forte du pluri-partenariat chez les couples gays. Mais là, ce qu'on voit, c'est quand même le fait de se calquer plutôt sur le modèle du couple hétérosexuel exclusif, etc., avec une mise en scène, de la négociation, du départ, de l'acceptation plus facile du départ quand l'autre conjoint est mobile: « Ben non, nous, ce n'est pas un problème. Parce que lui aussi par exemple, s'il est contrôleur SNCF, il fait aussi des déplacements. » J'ai en tête ce couple par exemple. Donc

les couples homosexuels que j'ai rencontrés pour le moment, il n'y a pas de différence d'organisation. Ce qui change parce que je n'ai pas rencontré de couple homosexuel avec enfant, c'est peut-être la gestion de la parentalité. Et au contraire, il y a même une mise à distance de l'image du steward gay fêtarde. Je suis passée rapidement sur ce point, un moment j'ai dit que quand on regarde les représentations qu'il y a sur la conjugalité et la sexualité des navigants, on a l'image de l'hôtesse qui court après les pilotes. Eux ils les appellent « topatec », dans le métier. Topatec c'est « top à techos », les techos, ce sont les techniques, ce sont les pilotes. A côté de cette première image, il y a celle du pilote qui collectionne les hôtesse, qui collectionne les pensions alimentaires. Et puis une troisième figure ternaire : au milieu de ça il y a le steward gay qui est fêtarde, qui a à la fois une sexualité un peu à part, on ne sait pas quoi en faire, mais qui est aussi un peu le confident, il observe. Donc on voit qu'eux ils se mettent à distance. Moi, sur la rotation que j'ai faite, le jeune que j'évoquais, il est resté dans sa chambre d'hôtel à boire une brique de soupe. C'est le seul qui n'est pas sorti, qui n'est pas venu, il n'était pas sur la photo. Donc il y a aussi au contraire un affichage d'une espèce de rigorisme moral. Je ne sais pas dans quelle mesure cela sert la carrière en fait. Parce qu'il y a une valorisation très forte de la stabilité conjugale au sein de cette compagnie. La direction, l'encadrement estime que c'est un investissement compensatoire à la mobilité géographique professionnelle très forte et à l'isolement en escale. Le discours dominant, c'est : il faut être très solide dans son couple et sa famille si on veut réussir professionnellement. Et donc, ils renvoient toujours du côté de la conjugalité stable, exclusive, etc. Donc c'est ça qui est intéressant. Ce sont ces distorsions. Cette représentation de : c'est la fête en escale, la sexualité sous les cocotiers etc. Et en fait, à bord, inutile de vous le dire, il ne se passe rien ni dans les toilettes, ni dans les postes repos. D'une part, ce serait une faute professionnelle pour eux, et puis d'autre part c'est très exigü. C'était un terrain miné en fait, parce qu'ils se disaient tout de suite : « Elle va nous parler de son truc de l'hôtesse qui se tape le pilote, le pilote qui se tape l'hôtesse » etc. Comment se décoller de cette image, mais en même temps saisir leurs pratiques ? Je ne m'en suis toujours pas sortie. C'est-à-dire que je pense que je n'ai pas encore la manière correcte d'entrer sur ces thèmes.

Florence MAILLOCHON : Nous allons maintenant écouter la présentation d'Isabelle Clair : « Dans l'attente du vrai couple ». J'espère que nous aurons des questions pour clôturer cette série de présentations et engager à la discussion tous ensemble.

Dans l'attente du « vrai couple », des jeunes au cœur de la norme conjugale

Isabelle CLAIR (CNRS-Ehess)

Bonjour. Merci pour l'invitation à cette journée. Ce qui semble placer les jeunes dans leur ensemble aux marges de la norme conjugale, c'est que cette norme est pour eux irréalisable ou imparfaitement réalisable, parce qu'implicitement, seul l'accès à une relative indépendance financière et un logement indépendant, permet de réaliser ce que nous appelons la norme conjugale, en tout cas dans la France contemporaine. C'est-à-dire pour aller vite, si j'ai bien compris la journée : la cohabitation et le partage d'un lien affectif ou pas, et le partage d'un lien affectif et sexuel exclusif avec une personne de l'autre groupe de sexe, dont seule l'arrivée d'enfant est censée briser le tête-à-tête.

Les jeunes des enquêtes dont je parlerai aujourd'hui ont entre 15 et 20 ans, font partie des classes populaires, n'ont pas d'enfant et vivent rarement chez eux. Ils habitent le plus souvent chez leurs parents, même quand ils font l'expérience d'un lien d'exclusivité affective et sexuelle avec une autre personne, généralement d'un âge proche du leur et de l'autre groupe de sexe. Ce que l'étude de leur quotidien amoureux et de leurs attentes en matière d'amour et de conjugalité révèle, c'est que la norme conjugale qui compte pour eux comme pour la majorité des gens dans notre société, quelle que soit leur conformité ou leur distance à cette norme, est une norme adulte. Plutôt qu'en marge par rapport à cette norme, il me semble qu'ils se trouvent à son seuil. Les jeunes de mes enquêtes de terrain, quelle que soit leur pratique de l'amour, c'est-à-dire qu'ils vivent le couple et l'amour dans leurs corps et dans leur quotidien, ou seulement dans leurs têtes, se trouvent presque tous au cœur de la norme conjugale, au sens où ils ne mettent pas en œuvre des pratiques conjugales transgressives. Ils adhèrent plutôt, pour la majorité d'entre eux, à la norme conjugale qui règne dans notre société. Mais comme de beaucoup d'autres choses, ils en sont en partie exclus du fait de leur âge. Ils sont au cœur de la norme parce qu'ils désirent la réaliser, parce qu'ils la critiquent peu - je parle des jeunes que j'ai enquêtés - et parce qu'ils la miment dans la vie quotidienne. Ils sont donc en décalage avec la norme du point de vue de sa réalisation, mais pas du point de vue de l'adhésion à son contenu ; une adhésion dont il sera rapidement question dans le premier temps de mon exposé.

Ensuite, je proposerai de décliner ce qui m'apparaît comme étant les deux principaux ensembles de causes qui rendent impossible la réalisation de la norme conjugale pour les jeunes que j'ai rencontrés dans mes enquêtes. Ces deux points suivants, qui donc décriront l'irréalisable, seront l'occasion de définir en quoi consiste à leurs yeux, une conjugalité désirable, ou plus exactement ce qu'ils considèrent comme un vrai couple – une expression qui est très fréquente dans leurs propos. Ce qui montre assez bien je trouve que leur expérience ou leurs expériences du couple ne relèvent pas vraiment d'une distance à la norme, mais se définissent dans un inachèvement. En effet, si la sociologie de la jeunesse tend à étudier cet âge de la vie comme un âge en soi, et pas seulement comme une étape précédant l'âge adulte, en revanche, les jeunes comme les adultes qu'ils côtoient, ont souvent une perception de leur âge comme d'un âge incomplet, une perception de leur vie comme d'une vie en attente. Ils vivent tous tendus vers l'âge adulte qui les sortira de la dépendance, qui leur permettra de se réaliser pleinement, en un mot : qui les fera entrer dans « la vraie vie », pour reprendre là encore une expression qu'ils utilisent souvent. Ils attendent que celle-ci advienne, et c'est pourquoi je parlerai d'empêchement pour caractériser un premier ensemble d'obstacles à leur réalisation du couple. Mais leur désir de couple est souvent ambivalent, sous-tendu aussi par une crainte ou de multiples craintes :

de l'installation, de l'enfermement, de l'erreur, de la rupture tragique, de l'autonomie. Dès lors, en même temps qu'ils attendent le vrai couple, ils espèrent souvent faire durer l'attente, et voient dans la jeunesse un sursis avant le sérieux irréversible de l'âge adulte. Ce sera l'objet de ma troisième et dernière partie.

Je conclurai en soulignant la nécessité de penser peut-être la norme conjugale en tant qu'il s'agit d'une norme adulte. Pour cela, j'évoquerai l'absence de lexique permettant, en français en tout cas, de décrire les expériences conjugales des jeunes et les effets de cette absence dans la vie des jeunes et en creux dans l'écriture sociologique à son sujet.

1. Alors, si on peut parler d'empêchement à la réalisation de la norme conjugale dominante, c'est parce que les jeunes que j'ai rencontrés, dans leur très grande majorité, présentent comme un horizon désirable, et même, en réalité, comme unique horizon pensable, la création d'une famille. C'est-à-dire la formation d'un couple hétérosexuel durable, engendrant à terme des enfants. Lors de mes deux principales enquêtes de terrain aujourd'hui achevées sur ce sujet, donc auprès de jeunes vivants respectivement dans des cités d'habitat social de la banlieue parisienne puis en milieu rural, cet horizon est apparu de façon récurrente sous diverses formes, que je vais énumérer très rapidement.

Tout d'abord, lorsqu'ils énoncent ce qu'ils souhaitent pour leur vie future et qui leur apparaît comme une évidence, mais aussi lorsqu'ils décrivent leur relations amoureuses du moment et la façon dont elles se sont nouées. Il n'est pas rare que la seule co-présence de deux personnes dites célibataires et qui se disent célibataires lors d'un moment de loisirs collectifs, suffisent à la formation d'un couple. C'est-à-dire à l'échange d'un baiser donnant lieu à une publicisation dans l'entourage proche pendant quelques semaines ou plusieurs mois, voire plusieurs années d'activités communes, d'exclusivité sexuelle plus ou moins respectée, et de définition de soi comme étant le ou la partenaire d'une autre personne. D'ailleurs l'adjectif « célibataire » s'impose progressivement dans la vie des jeunes dans mes enquêtes, et donc dans la façon dont ils se définissent eux-mêmes et dont ils qualifient les autres. C'est-à-dire qu'alors que l'absence de conjugalité est la norme dans l'enfance, elle se convertit en problème au moment de la jeunesse, et alors que les personnes s'approchent progressivement de l'âge de l'entrée normative dans une sexualité dite active ou encore adulte. L'expérience du couple entre 15 et 20 ans, sur mes deux terrains, devient un élément central de définition de soi. On est en couple ou célibataire. On est dedans ou dehors.

Une autre façon de saisir combien la norme conjugale est à l'œuvre dans les populations que j'ai enquêtées est de regarder ce que deviennent les personnes après l'enquête, après le passage de la majorité légale, après la sortie de l'école pour celles et ceux qui étaient scolarisés pendant l'enquête. Or, sans grande surprise, les personnes de ma deuxième enquête (achevée en 2011 en milieu rural), sont nombreuses à s'être depuis mariées et/ou à avoir eu un ou plusieurs enfants. C'est une évolution que je ne peux pas suivre pour la totalité des enquêtés, mais pour une grande partie d'entre eux, je peux y accéder sur les réseaux sociaux. La mise en scène du couple, du mariage et des enfants sont les éléments centraux de ce qu'ils donnent à voir en ligne. Leurs origines et leur maintien dans les classes populaires expliquent que le passage de l'irréalisable à la réalisation soit relativement bref, entre le moment où j'ai fait mon enquête, donc en 2011, et aujourd'hui.

Les garçons et les filles formulent des désirs très similaires à cet égard. Mais les filles sont néanmoins plus prolixes sur le sujet de l'amour, du couple. Elles consacrent plus de temps et d'énergie à la mise en scène de leur vie amoureuse, y compris d'ailleurs dans le cadre de l'enquête sociologique. Et plus que les garçons, elles tendent à considérer le couple comme

un espace de libération individuelle à l'égard du contrôle familial sur leur sexualité – quand bien même elles font en réalité souvent l'expérience d'un contrôle redoublé de leur sexualité justement dans le cadre des couples qu'elles forment.

La critique de la norme conjugale a été le fait de quelques rares personnes de mes enquêtes de terrain. Il s'est essentiellement agi de garçons qui vivaient mal l'injonction à l'hétérosexualité, qui ne s'y retrouvaient pas, et qui donc pouvaient développer aussi un discours critique à l'égard du couple, de façon ténue, mais c'était assez présent. Ou alors de quelques très jeunes, dans mon corpus ayant tout juste 15 ans, et qui envisageaient de plus loin une entrée dans la conjugalité encore abstraite. Mais, dans l'ensemble, l'adhésion s'est manifestée de façon forte et affirmée.

2. Les empêchements à la réalisation de la norme conjugale que j'ai pu observés ont en commun d'être tous liés à la jeunesse des personnes. Parler d'empêchement, c'est parler d'obstacles qui contrarient leur souhait. Ils ne constituent pas les seules raisons évidemment pour lesquelles les jeunes ne réalisent pas la norme conjugale adulte - j'y reviendrai dans le prochain point de ma communication - mais ils sont néanmoins fondamentaux parce qu'ils sont souvent insurmontables, et parce qu'ils structurent l'ensemble des expériences conjugales des jeunes, quel que soit leur degré de stabilité, et participent à favoriser des manifestations euphémisées. Alors ces empêchements me semblent être de deux principaux ordres. Ils se sont déclinés diversement sur mes deux terrains.

Le premier, qui est assez évident j'imagine, est d'ordre économique. Alors que les jeunes, à la fin de l'adolescence, cohabitent souvent de manière conflictuelle avec leurs parents, le couple peut apparaître comme un moyen d'échapper à la promiscuité, au contrôle parental, et plus largement au rapport de pouvoir qui a donné forme à la quasi-totalité de leur existence jusque-là, qui a quasiment toujours fait d'eux des individus hétéronomes, inachevés, incapables, le plus souvent jugés à l'aune de leurs manques. De fait, les quelques couples dont j'ai pu observer l'installation indépendante, sur mon deuxième terrain en milieu rural, ont souvent donné lieu à un renouvellement pacifié des relations avec les parents. Le couple localisé ailleurs, à la fois constitue un accomplissement social qui est source de fierté pour toutes les parties, et il rend possible des relations plus lâches, des interactions moins forcées. Mais évidemment, il est difficile de s'installer dans un logement indépendant quand la fille est encore scolarisée, quand le garçon est au chômage, quand les revenus des parents sont bas. Et la contrainte financière, évidemment, est un frein très important en installation indépendante, particulièrement dans un contexte de précarisation de l'emploi qui a fortement marqué notamment mon deuxième terrain qui s'est passé après 2008, et dont les jeunes des classes populaires aux scolarités courtes ont été souvent les premiers à faire les frais.

Cette situation d'impossibilité d'accéder à un logement indépendant et donc à une forme achevée de réalisation de la norme conjugale, est particulièrement avérée dans les cités d'habitat social en banlieue parisienne où j'ai enquêté en premier, puisque le logement y est plus cher qu'à la campagne, et qu'en plus le marché locatif discrimine fortement notamment les garçons racisés qui constituaient pour une grande part mon corpus. Et ce n'est que sur mon deuxième terrain, donc en milieu rural, que j'ai pu assister à quelques installations conjugales avant 20 ans, permises notamment par l'obtention d'aide personnalisée au logement et des loyers relativement bas.

Un deuxième ensemble d'empêchements à la réalisation de la norme conjugale tient au contrôle de la sexualité des jeunes et, partant, au contrôle de leur conformité aux normes de

genre. Former un couple hétérosexuel, aussi fugace soit-il, au gré des contraintes et des investissements plus ou moins symétriques dont il fait l'objet de la part des partenaires, constitue un enjeu de genre important. Pas seulement parce que les filles et les garçons nourrissent des attentes différenciées à l'égard du couple ou font des expériences différentes de la conjugalité ; mais les normes de genre rencontrent d'abord la norme conjugale, parce que, être partie prenante d'un couple hétérosexuel constitue une preuve que l'on est bien une fille ou un garçon, et plus encore : que l'on est désormais en passe de devenir une femme ou un homme. Le couple qui est identifié comme tel par les proches, dans la clandestinité pour ce qui est des jeunes vivant dans des cités d'habitat social ou, au contraire, qui sont publicisés dans les villages sarthois où j'ai enquêté, le couple constitue une instance de consolidation fondamentale de la conformation aux normes de genre. Son existence, plus ou moins visible mais néanmoins connue, même quand elle est connue uniquement de quelques personnes, est commentée. Il est en partie collectivement partagé. Il offre la preuve dans la pratique corporelle, et notamment dans la pratique sexuelle, y compris quand il ne s'agit que de flirt, que l'on désire l'autre sexe. Le couple permet aux partenaires d'être en bonne route pour se voir reconnaître bientôt le statut d'homme ou de femme, conformément à la définition de ce que doivent être hommes et femmes. C'est-à-dire de devenir adultes et dans le même temps, pleinement genrés. Homme et femme condensant ces deux aspects-là.

Fondatrice de la norme hétérosexuelle, l'union des contraires incarnée par le couple réalise l'un des principaux motifs de la séparation et de la hiérarchisation des groupes de sexe dans l'enfance et le début de l'adolescence. C'est pourquoi, passé 16 ans, sur mes deux terrains, il devient suspect de n'avoir jamais eu de copain ou de copine (comprendre « petit copain », « petite copine », des expressions qui n'ont plus du tout cours). C'est afficher la forte probabilité d'un non accomplissement, n'avoir jamais couché. C'est donner la preuve d'un manque de valeur, n'avoir jamais été désiré par personne et donc paraître indésirable. Et c'est échouer à se rendre enfin tout à fait intelligible et respectable au regard de l'identification de genre. La tension entre le désir de couple et son empêchement prend des formes différentes. Le couple permet aux garçons d'afficher leur hétérosexualité, mais ne peut permettre qu'à certaines filles de légitimer leur entrée dans la sexualité. Les garçons ont beaucoup à gagner à se voir reconnaître progressivement le statut d'homme. C'est un statut désirable, respecté. Mais pour certaines filles, en particulier dans les cités d'habitat social où les amours adolescentes sont clandestines pour la quasi-totalité d'entre elles, en tout cas au moment de mon terrain et là où j'ai enquêté, l'installation dans un couple cohabitant est impossible parce qu'il rendrait visible leur engagement sexuel en-dehors du mariage ou de toute autre forme d'union reconnue par la famille, par les proches et plus généralement par les habitant·e·s du quartier.

Lorsque la préservation de la virginité, à l'inverse, n'est pas un enjeu local fort, le couple connu, même non cohabitant, peut favoriser l'accès des filles à une sexualité active, et décourager leur association au stigmaté de la putain ; pas seulement parce qu'il confirme leur hétérosexualité, mais surtout parce qu'il leur permet de faire la preuve ou de donner l'impression qu'elles couchent avec des garçons dont elles sont amoureuses, et parce qu'il constitue une instance supplémentaire du contrôle de leur sexualité. Lorsque l'impératif de virginité est fort ou en tout cas lorsqu'est forte l'injonction à cacher toute relation sentimentale et sexuelle, le couple cohabitant, avant un certain âge et avant une stabilisation reconnue par la famille, n'est d'aucun secours, et les modalités de contrôle de la sexualité des filles le rendent généralement impossible.

Ainsi pris dans un ensemble de contraintes qui lui sont extérieures, le couple est pour les jeunes un bien désirable, mais qui n'est pas toujours accessible. Et pour cette raison, leur désir de couple est en réalité souvent ambivalent. Cette ambivalence se traduit notamment par une promotion du sursis : au fond, rien ne presse. On peut y voir une rationalisation secondaire de l'impossibilité d'accéder au vrai couple, puisque c'est impossible de toute façon dans la majorité des cas. Et quand bien même on a le sentiment d'avoir trouvé « la bonne personne », selon une expression elle aussi récurrente, autant se dire qu'il est trop tôt et que les choses finiront bien par se réaliser au fil des années. Mais la promotion du sursis est aussi le produit d'un autre type de contrainte - donc pas seulement une rationalisation secondaire à posteriori : il s'agit des contraintes liées au monde adulte que les jeunes connaissent ou qu'ils imaginent. Si la jeunesse empêche certaines réalisations, si de nombreuses personnes que j'ai pu rencontrer sur mes terrains vivent leur âge comme une contrainte, si le temps leur semble long, les mêmes, tout le monde évidemment n'a pas une envie de couple ; y compris ceux qui formulent l'envie de s'installer de façon indépendante peuvent aussi voir dans la jeunesse une ultime étape avant le grand saut dans l'âge adulte et dans ses contraintes spécifiques.

Le désir du sursis naît donc pour une large part d'une crainte de l'avenir. Cette crainte est peut-être particulièrement forte au sein de la génération que j'ai enquêtée, puisqu'entre la naissance des jeunes que j'ai rencontrés et leur sortie de la famille, ils ont souvent fait l'expérience de la rupture du couple de leurs parents. L'idée qu'ils se font du couple est ainsi fortement déterminée par la possibilité de la rupture. Et la rupture de toute façon fait partie de leur représentation du couple. Elle est aussi probablement encore accentuée dans les classes populaires, puisque ce sont des jeunes qui ont souvent connu tôt dans leur famille des difficultés matérielles, et qui ont pu être associés dès l'enfance à des problèmes quotidiens qui, dans d'autres milieux sociaux, sont plus souvent considérés comme des problèmes d'adultes. Ils ont dès lors conscience que l'autonomie financière et affective peut signifier des restrictions très concrètes.

Je vais vous citer les propos d'une jeune fille que j'ai rencontrée lors de ma première enquête, parce que ses propos me semblent révélateurs de la tension dans laquelle se forme le désir de couple de nombreux jeunes. On y perçoit ce désir-là et, dans le même temps, les obstacles à ses réalisations, en d'autres termes les ambivalences à l'égard de cette réalisation. Elle a 16 ans au moment de l'entretien. Elle vit avec sa mère et ses sœurs. Et elle voit son père, séparé de sa mère depuis sa petite enfance, de manière occasionnelle.

« Entre copines, quand on discute, tout le monde aimerait bien avoir un enfant jeune parce que c'est mignon. T'es avec ton mec, avec ta fille ou ton fils, et vous vous promenez. Vous vous occupez de votre enfant. Si c'était plus facile d'avoir un enfant, je crois que j'en aurais eu un. Mais facile dans le sens où on peut continuer les études normalement, on peut toujours sortir. Et si on casse avec le mec, on n'a plus d'enfant, c'est fini. Ce serait facile comme ça. Mais il faut assumer les études, les critiques aussi. Y a plein de choses à porter ici. À mon âge, ce serait dur. »

Ces propos me semblent révélateurs des éléments cruciaux dans la façon dont de nombreux jeunes conçoivent la formation d'un couple leur ambivalence à l'égard du passage du seuil vers l'âge adulte. Cette fille révèle que les filles de son âge et de son groupe social, rêvent de couple avec enfant. Et on voit bien que la scène de la promenade est très claire dans sa tête, tant les images de la conjugalité sont présentes probablement dans sa vie comme dans la vie d'à peu près tout le monde depuis l'enfance. Tout semble déjà écrit. Il

suffit de suivre un fil, et une telle évocation l'attendrit. L'image est « mignonne » (« c'est mignon »), le partage est égalitaire, dans le soin à l'enfant et le rapport d'appropriation dans la filiation est retourné puisque cette fois, il s'agit de s'occuper soi-même de son enfant et de posséder quelqu'un. Mais en réalité, évidemment ce n'est pas facile. Il y a la réputation sexuelle dans le quartier, la nécessité de continuer les études pour obtenir son indépendance matérielle. Et réaliser la norme conjugale jusqu'au bout ferait entrer en fait dans une réalité irréversible quand bien même il me semble que les enquêtes sociologiques montrent depuis pas mal de temps maintenant, que l'entrée dans ce qu'on appelle d'ailleurs, de façon problématique, « l'âge adulte » se fait désormais de manière moins ritualisée, que les seuils d'entrée dans la vie active, dans un logement indépendant, dans la création d'une nouvelle famille sont désynchronisés, que l'on peut devenir adulte et revenir plusieurs fois chez ses parents avant d'en partir tout à fait. Pour les jeunes, en tout cas, ceux que j'ai rencontrés, ils conçoivent l'entrée dans l'âge adulte comme un moment vraiment frontalier qui fait entrer dans un autre monde. On bascule et on n'en revient pas. On ne peut pas revenir de ce monde-là, donc on dose un peu si possible avant d'y aller. Et l'évocation de l'enfant dans les propos de cette jeune fille, et pas seulement du couple, indique la conscience progressive de l'irréversible et souligne en fait, me semble-t-il, le caractère irréaliste de la réalisation de la norme conjugale, alors qu'on veut encore sortir, s'amuser, qu'il y a les études à faire, etc. A chaque âge en quelque sorte ses responsabilités. « Quand on est jeune - dit cette jeune fille - on rêve d'être plus grand, mais il faut assurer sa réputation, réussir sa scolarité. Et quand on est adulte, il faut être en couple et s'occuper de ses enfants, quelle que soit la destinée du couple ». C'est une fille de parents divorcés qui dit ça donc c'est pas sans lien. Il s'agit là de responsabilités de filles d'abord – cette idée notamment qu'il va falloir s'occuper des enfants. Mais les garçons aussi évoquent ce type de tension et révèlent un imaginaire qui est saturé d'images précises de ce que réaliser progressivement la norme conjugale et entrer dans l'âge adulte, signifient.

En fait, la conjugalité dans la jeunesse, comme la sexualité, semblent se faire progressivement selon des rythmes divers en fonction des expériences, mais passe par la case de la réversibilité, de l'apprentissage ou de l'expérimentation. Ça ne veut pas dire que ça ne se passe plus ainsi dans l'âge adulte, mais dans la représentation qu'ont les jeunes c'est à ce moment-là que ça se passe, et après ça ne sera plus vraiment possible. Il faut pour eux réussir sa conjugalité, se montrer à la hauteur des attentes formulées à ce sujet par les adultes de l'entourage, et puis évidemment, à la hauteur des images aussi que l'on s'en fait. Et parce qu'il faut profiter – « il faut », c'est important – profiter de sa jeunesse. Après, il sera trop tard.

Cet élément encore me semble montrer que les jeunes ne sont pas en-dehors de la norme conjugale, ou à très forte distance d'elle, mais qu'il y a des façons peut-être propres à la jeunesse d'être en couple et de faire couple, et donc d'actualiser cette norme.

3. Evidemment, une grande partie de ce que j'ai pu raconter aujourd'hui est déterminée par l'appartenance des jeunes de mes enquêtes achevées aux classes populaires. La montée en généralité concernant le rapport de l'ensemble de leur classe d'âge et de leur génération à la norme conjugale telle qu'elle s'exprime dans la France contemporaine, est un peu difficile à partir de ces deux terrains-là. Mais ce que je retrouve déjà sur mon nouveau terrain, chez les enfants de « la bourgeoisie progressiste », ce sont mes propres difficultés à seulement nommer le thème de ma recherche. C'est toujours ainsi, d'un terrain à l'autre : les jeunes doivent recourir à des mots adultes pour décrire leurs expériences amoureuses, que seuls complètent des termes argotiques de leur génération et de leur classe sociale. En

effet, qu'il s'agisse des catégories ordinaires ou des catégories sociologiques, peu de mots existent, en tout cas en français, pour désigner les pratiques conjugales avant l'âge adulte. Il me semble que ce lexique conjugal disponible et ses usages reflètent le rapport hiérarchique entre deux moments biographiques dans lequel la norme conjugale prend forme. C'est le vocabulaire de l'âge adulte qui est utilisé très majoritairement pour définir des formes conjugales propres à la jeunesse. La norme conjugale est à l'œuvre dans ces deux moments, et distingue à chaque fois les conformes et les autres. Mais elle s'impose de façon progressive aux différents âges qui constituent la jeunesse, puis qui constituent l'âge adulte.

En fait, on n'attend pas, et même on n'attend surtout pas des jeunes qu'ils réalisent totalement la norme conjugale adulte ; ce qui leur donne certaines latitudes, bien sûr, mais les contraint aussi à un usage manifestement abusif des mots pour dire leurs expériences de la conjugalité. Et plus ils sont jeunes, plus ils font l'expérience de couple furtif, plus l'abus est manifeste et sonne faux. Du coup, il y a vraiment un manque de sérieux qui est toujours rattaché, y compris aux mots qu'ils utilisent pour décrire leurs propres expériences. Ce manque de sérieux tourne à leur avantage parce qu'ils n'ont pas nécessairement envie d'être sérieux. Mais ça joue aussi contre eux, au sens où il y a une espèce d'effet comique ou non réaliste qui naît du décalage entre la norme réalisée et sa réalisation dans la jeunesse, dès lors euphémisée, incomplète, imitative jusque dans les mots qui décrivent la vie amoureuse : puisqu'on est « célibataire », on est « en couple », on est « cocu ».... Le manque de sérieux inscrit dans la jeunesse est toujours mesuré à l'aune du supposé achèvement adulte – j'y pensais en écoutant l'exposé ce matin sur les célibataires et sur le fait que les femmes des classes populaires investiraient le célibat de façon plus positive que les autres groupes, si j'ai bien compris. Or il me semble que le manque de sérieux inscrit dans la jeunesse engendre aussi peut-être une bonne volonté propre aux jeunes qui ne discutent pas la norme, et peuvent être particulièrement peu à même la remettre en cause. Bien sûr il existe des transgressions propres à la jeunesse, et on décrit souvent la jeunesse comme étant porteuse de transgressions notamment au gré des évolutions générationnelles... Mais en fait, moi, ce que je vois beaucoup sur mes terrains (ce qui ne veut pas dire que la transgression n'existe pas), c'est une conformation zélée à la norme qui existe aussi du fait que, me semble-t-il, sa réalisation est un enjeu de l'entrée dans l'âge adulte, et que l'expérience de la cohabitation - et c'est ça qui me faisait penser à la communication de ce matin - l'expérience de la cohabitation est encore marginale dans leur cas. Peut-être pour cette raison, la norme conjugale est aussi peu contestée, quand bien même ils ont vécu l'expérience conjugale de leurs parents, mais en tant qu'enfants ; ce qui est pas tout à fait la même chose. Voilà, je vous remercie.

Florence MAILLOCHON : Est-ce que quelques personnes veulent poser quelques questions à Isabelle ?

QUESTION : Oui, parce que vous avez parlé du vocabulaire de l'âge adulte en français. Donc, est-ce que c'est par rapport à une autre langue où existerait un tel lexique et pourriez-vous nous donner un exemple de l'effet comique dont vous parlez, ou du décalage entre le vocabulaire, le registre du vocabulaire et j'imagine le registre des expériences décrites ou évoquées par ce vocabulaire ?

Isabelle CLAIR : Alors d'abord, j'ai dit en langue française puisque je ne sais pas en fait, forcément, comment ça se passe ailleurs, mais c'est aussi parce que, en anglais en tout cas il y a par exemple le « *dating* ». Même le *flirt*, qui est devenu une catégorie sociologique fait partie (ou plutôt faisait partie, parce que ça ne s'utilise plus qu'en sociologie !), vient de

l'anglais. Le « *dating* » n'est pas qu'une affaire de jeunes, mais c'est quand même une pensée justement en lien avec la façon dont les jeunes actualisent la norme conjugale. Donc j'avais un peu ces exemples comme ça un peu impressionnistes en tête. Et puis, je ne sais pas en fait ce qu'il en est d'autres langues. L'effet comique, ce n'est pas seulement moi en tant qu'adulte qui peux trouver comique quand les jeunes utilisent ces termes-là. Mais c'est eux aussi parfois qui peuvent avoir cette impression, notamment quand ils sont très jeunes, parce qu'après, ça rentre... Là, je le vois sur les premiers échanges que j'ai sur mon nouveau terrain, je discutais l'autre jour avec deux filles, j'y allais tranquillement et je leur ai dit : « Alors, l'amour ? » Elle m'ont répondu : « Ah ben nous, de toute façon, ça va aller vite hein. On est célibataires ». Elles ont 15 ans. Elles viennent d'entrer au lycée. Et en même temps qu'elles ont dit ça, je crois que le seul fait de prononcer ce terme-là, ça les mettait déjà... Quand je dis « comique », c'est peut-être trop fort, mais il y a un effet vraiment abusif.

Florence MAILLOCHON : Une autre question ?

QUESTION : on dit « sortir ensemble », « on sort ensemble » ?

Isabelle CLAIR : Oui, on sort ensemble. C'est ce qui correspond.

QUESTION : C'est *has been* « on sort ensemble ».

Isabelle CLAIR : Oui, c'est un peu *has been* franchement. C'est un peu... années 80.

QUESTION : Je crois que tu disais que tu avais du mal à trouver les mots pour présenter ton enquête auprès de tes enquêtés, et selon tes différents terrains comment tu allais présenter ta problématique d'enquête. Je me demandais si tu pouvais développer.

Isabelle CLAIR : Je ne peux pas parler de sexualité d'entrée de jeu. Donc je parle d'amour. Et donc pour analyser justement le lien entre amour et sexualité dont on sait que c'est une injonction forte qui pèse sur les filles, ça me met quand même dans une position problématique. Et ce problème se reconduit en permanence. Après, comme je fais des terrains plutôt ethnographiques, il y a quelque chose qui se passe dans la durée qui fait que ça désamorçe pas mal de choses, et que tout ce qui m'est dit n'est pas tributaire de mon entrée sur le terrain. Mais après moi, j'ai des problèmes pour écrire aussi. Ce n'est pas qu'un problème méthodologique sur le terrain : il y a des termes qui ne me semblent pas convenir, qui sont abusifs parce que j'utilise le vocabulaire adulte. Comme ils le font eux-mêmes, c'est très commode, mais en même temps, ça crée quand même un angle mort dans la rédaction.

Discussion générale de la deuxième séance

Florence MAILLOCHON (CNRS-ENS)

Florence MAILLOCHON : Je me donne la parole pour conclure cette journée. J'avais prévu de parler plus précisément des quatre présentations. Et puis au vu de la grande richesse de la journée, j'ai envie de parler de plus de choses encore. Je vais donc ouvrir l'ensemble des questions que j'avais envie de poser avec le risque que cette conclusion, en raison de son caractère improvisé, manque un peu de clarté et, je vous prie de m'en excuser d'avance.

Je suis ravie d'être présente à cette session parce que je crois qu'on assiste à un renouveau des études sur le couple. J'en suis vraiment heureuse, parce qu'il me semble que c'est un thème qui, pour commun et intéressant qu'il soit, n'est finalement pas si développé dans les sciences sociales, en particulier en démographie et sociologie.

Je pense qu'il y a plusieurs raisons à ce phénomène, et tout à l'heure dans son introduction, Marie Bergström parlait du tropisme conjugal de la démographie qui, en même temps, nous laisse parfois sur notre faim parce que finalement, on parle beaucoup de couple, mais assez peu de la manière dont on aimerait en parler. Pourquoi ? En raison sans doute de la constitution historique de la démographie qui est une discipline utilisant beaucoup les statistiques. Et qui dit statistiques dit utilisation de catégories assez formelles et qui se nourrissent aussi de façon privilégiée de catégories juridiques. Pendant un moment, le couple pouvait être associé à des catégories juridiques. Je vais parler essentiellement de la France, je ne vais pas parler d'autres pays comme nous avons eu l'occasion de le faire ce matin. Mais, on l'a bien vu à partir des années 70, le couple ne se satisfait pas et ne se résume pas simplement aux catégories juridiques et en particulier au mariage, pas plus qu'au PACS ou au concubinage depuis. On a connu je pense une première étape de la démographie qui a consisté à ouvrir ces catégories et à dire : non, il n'y a pas que le mariage. En France, c'est la « cohabitation juvénile » dans les années 70, qui est apparue comme une nouvelle catégorie, avec le mérite, d'opérer une première interrogation sur la notion de couple au-delà de la norme juridique. Puis, la « cohabitation » est devenue une catégorie d'usage, qui n'épuise toujours pas la réalité du couple. Il y a de nouvelles formes de couple à préciser, de nouveaux déplacements à opérer. Je pense qu'on est vraiment, en ce moment, à l'aube d'une renaissance des études conjugales en quelque sorte. La démographie a permis de montrer la complexité des parcours conjugaux. Désormais, on se marie une fois, deux fois. Entre-temps, on peut connaître du concubinage, de la cohabitation, des divorces ou pas, du PACS, etc. La démographie biographique a mis en évidence une diversité très importante des parcours qui permet de complexifier les pratiques de couple. Cette avancée est très intéressante et très importante. Mais derrière la mise en évidence de ces parcours diversifiés, tellement diversifiés qu'on s'y perd un petit peu, il manque parfois d'analyse sociologique parce qu'on voit bien que le couple ne se résume pas à une série d'événements. Si en France, les normes juridiques, les normes religieuses, les normes familiales ont perdu de leur force contraignante, quelle est alors la nature des normes actuelles ? On revient un peu à ce qu'évoquait Jean-Hugues Déchaux dans sa présentation. La forte pression juridique, familiale, religieuse ne vaut plus à l'heure actuelle pour la plupart des gens, mais il existe d'autres formes de pression sociale qui ne sont pas moins importantes. C'est-à-dire que la pression des pairs, dont on a parlé ce matin, la pression de la presse, la pression des réseaux sociaux quels qu'ils soient - aussi bien physiques que sur internet - la pression même du marché économique, sont toutes très importantes. Elles contribuent à faire évoluer les normes conjugales, à les modeler, et sont susceptibles de

changer aussi les pratiques. Au-delà des descriptions des normes statistiques que permettent de décrire très finement les démographes, il importe de préciser le sens du couple à l'heure actuelle, ou plus précisément de qualifier ces schémas. Comment nommer ces parcours pluriels avec des séquences qui se suivent, voire se superposent dans les cas de multi-partenariat par exemple ? Il me semble qu'on a eu plusieurs éléments de réflexion aujourd'hui sur la question de la nomination, qui est aussi une question de normalisation, finalement. Pourquoi est-on très embêté en France pour parler de ces choses-là ? Isabelle Clair en parlait tout à l'heure. D'autres en ont parlé aussi. Matthias Thibeaud a parlé de « *ludus* », etc. Il y a de nouvelles terminologies qui émergent. Il y a les « polyamoureux » qui font beaucoup parler d'eux en ce moment par exemple. Nous avons beaucoup de termes, mais est-ce qu'ils épuisent complètement le couple ou pas ? Est-ce qu'ils permettent de décrire de nouvelles réalités ? Ou simplement de réactiver celles qui existaient, mais qui ne rentraient pas dans les catégories juridiques qu'on a imposées à un certain moment ? C'est une question tout à fait importante. Et j'étais très surprise et très heureuse de voir qu'en Tunisie finalement, on trouvait que le vocabulaire français était assez riche pour parler de couple quand le vocabulaire arabe ne suffisait pas toujours, alors que de mon point de vue, on manque visiblement de définitions et de normalisation de leur usage.

En même temps, sous la diversité très importante des parcours, on voit bien que la norme finalement conjugale demeure et reste assez importante, comme le rappelait Marie Bergström ce matin. On a une forme de conservatisme et l'exacerbation d'un modèle hétérosexuel constant, pérenne dont on peut se demander un peu quelle réalité il a au-delà d'une forme idéale typique ? Est-ce qu'il a jamais existé à part peut-être au cours des années 1960 en France ? Quelle est la nature de ce modèle qui fonctionne aujourd'hui comme un horizon pour certains, mais pour beaucoup, aussi comme un repoussoir ? J'étais très très intéressée de voir que finalement, en France et à l'étranger, dans un milieu social ou dans un autre, parmi les jeunes et les vieux, ce modèle est moins une norme contraignante ou une norme incitative qu'une norme repoussoir. Ce modèle apparaît comme une norme paradoxale. C'est-à-dire que les jeunes sont attirés par un certain modèle de conjugalité plus adulte, mais en même temps, se plaisent dans des relations plus informelles et moins contraignantes. Les retraités se réfèrent à une jeunesse du couple sans contrainte, sans charge de famille, etc., Les couples gays se modèlent sur les couples hétéros. Les couples hétéros parfois rêvent d'un modèle gay avec d'autres contraintes de genre. On peut avoir l'impression que la norme conjugale est discursive. Elle émerge des discours, en contrepoint des pratiques dont elle est une justification ou une excuse. C'est la norme qui apparaît finalement toujours en marge des pratiques. Même si elle s'impose puissamment dans les discours, elle semble fonctionner comme modèle utopique suscitant l'admiration chez les uns, le rejet voire le dégoût chez les autres. Face à la diversité des pratiques, cette norme semble n'exister en quelque sorte que dans les fantasmes. Cette fantasmagorie autour du couple me fait penser aux travaux de Marie-Clémence Le Pape, Bertrand Lhommeau et Émilie Raynaud effectués à partir de l'enquête Épic de l'Ined sur la famille idéale : la famille avec un homme et une femme mariés avec deux enfants, un garçon et une fille. Vous savez, la famille qu'on voit dans toutes les pubs télé. Mais est-ce qu'elle existe vraiment à l'heure actuelle ? Et si oui, finalement, dans quelles conditions ? Même si elle est peu courante dans les faits, elle n'en continue pas moins d'être un modèle de référence et d'identification.

Donc le couple nous échappe en partie. On a visiblement besoin de le nommer, aussi bien dans la vie réelle que dans la vie scientifique, puisqu'on réfléchit sur les catégories, et l'élaboration de catégories indigènes, statistiques, juridiques. Et je me demande finalement,

à la lumière de toutes ces présentations, pourquoi un tel classement est nécessaire ? Pourquoi se catégoriser dans les « vrais couples » ou les couples « adolescents », dans les « polyamoureux », les mariés « fidèles » ou « infidèles » etc. ? J'ai l'impression qu'il y a une forme d'injonction à l'implication dans le couple et que celle-ci relève du maintien des rapports sociaux. Et en particulier, des rapports sociaux de sexe. Il a été rappelé à plusieurs reprises dans la journée que si les personnes sont tellement attachées à se définir en couple, c'est parce qu'en-dehors du couple, on n'est pas un vrai homme, on n'est pas une vraie femme, on n'est pas non plus « quelqu'un » au sens social. On n'est pas complètement une femme accomplie ou surtout peut-être, un homme accompli, si en plus de son travail on n'a pas un couple. Ces contraintes me semblent aussi très importantes. Elles sont peut-être à l'origine de cet attachement aussi viscéral au couple. Et, à une définition du couple, le couple normal en quelque sorte, parce qu'il révèle aussi une normalité définie par les rapports sociaux, de genre et de classe. Il me semble très important de souligner cet aspect qui a diversement été rappelé aujourd'hui. Derrière la question de ce que les marges du couple font à la norme conjugale, se profile aussi la question de ce qu'elles font à la norme de genre. Finalement, derrière cette norme conjugale, plus ou moins contraignante dont on a du mal à s'échapper à l'heure actuelle, n'y a-t-il pas une norme genrée plus coercitive encore. C'est une question que j'aimerais poser à l'ensemble des intervenants qui souhaitent intervenir, et qui vaut y compris dans certains couples homosexuels.

Comment penser le couple sans cette intrication forte de production et de reproduction des rapports sociaux de sexe, mais aussi de classe. Le mariage d'amour, la constitution d'une famille élective semblent permettre d'échapper aux mécanismes de production et de reproduction du patrimoine les plus évidents. Ils ne libèrent pas pour autant le couple de toutes les contraintes sociales. C'est pour cette raison que je tiens à souligner l'importance du choix méthodologique de la plupart des intervenant.e.s qui ont ancré leurs travaux sur la conjugalité dans un terrain incarné et situé socialement. Parce que dès lors qu'on parle du couple, et en particulier des sentiments, de l'amour, on a tendance, en sociologie y compris, à perdre le contact avec les contingences matérielles et structurelles. De nombreux travaux sur le couple se développent en quelque sorte « hors-sol », c'est-à-dire en faisant fi des contraintes matérielles, économiques, culturelles qui président concrètement à la formation du couple. Alors, il me semble à l'heure actuelle, que l'on a encore beaucoup à faire et beaucoup à apprendre sur le couple et notamment sur son ancrage économique, même s'il est encore largement impensé. J'ai l'impression que de nombreuses composantes du couple ont été déconstruites : le caractère institutionnel du couple, le rapport à la famille, la sexualité ... En revanche, tout ce qui touche aux sentiments, et en particulier à l'amour, l'a été trop peu. Il me semble que les sciences sociales ont encore du mal à déconstruire l'idéal de l'amour. Même si tout pousse en ce sens, les présentations de la journée l'ont bien montré (le couple ne se définit pas de la même façon dans les milieux populaires et dans les milieux un peu plus aisés, quand on est jeune et quand on est plus âgé...), toutes les implications de cette analyse en termes de rapports sociaux n'ont pas été investies. Et je me réjouis que le renouvellement des recherches sur le couple semble aller dans ce sens.

Je m'arrêterai ici parce que je pense qu'on a tous de nombreuses questions à poser à l'ensemble des intervenants, de façon privilégiée peut-être aux quatre personnes qui sont intervenues cet après-midi. Mais, il me semble qu'on peut peut-être ouvrir aussi la discussion à quelques allers-retours, comme je l'ai fait moi-même, à certaines interventions de la matinée. Est-ce que quelqu'un veut lancer le débat ? Ou demander une précision à l'un.e des intervenant.e.s ?

QUESTION : Bonjour. Moi, c'était deux questions pour Matthias. Je me demandais, suite à ce qui avait été dit notamment ce matin, si les personnes que tu as rencontrées subissaient des pressions ou si il y avait une injonction de la part de leurs amis à la mise en couple, pour certains peut-être dans... selon la typologie que tu as pu faire, etc. Est-ce que notamment voilà, cette représentation de, de la norme conjugale, elle, elle était aussi activée ou réactivée par... par les réseaux relationnels ? Et ma deuxième question, c'était juste est-ce que depuis... parce que tu as parlé un peu du PACS, mais est-ce qu'y avait aussi des gens qui avaient évoqué le fait de se marier peut-être depuis... depuis que la loi sur le mariage entre personnes de même sexe est passée ? Merci.

Matthias THIBEAUD : Merci pour ces questions. La question de la pression normative m'intéressait, alors je l'ai, je l'ai pas forcément trouvée telle qu'elle dans les entretiens. Il a fallu évidemment faire parler. Elle s'est finalement trouvée plutôt du côté de ceux qui étaient en couple et qui apparaissaient comme des gardiens de la norme parfois. Et en parlant de leurs, le... donc leurs amis célibataires. Donc y en a un par exemple, qui évoque son meilleur ami, qui a toujours été célibataire, etc., qui a développé une forme de, d'égoïsme ou qui est moins altruiste, etc. Donc, on voit plutôt sur des connotations qui sont attachées au fait d'être célibataire, donc qui rappellent la norme. Après, je pense que du coup, et c'était assez clair dans les réseaux relationnels de ceux qui... qui étaient pas en couple, qui cherchent vraiment une forme d'entre-soi. Y en a plusieurs qui m'ont dit : « Bah nous, on cherche vraiment pas du tout les, les couples homos ou hétéros. Ils nous parlent de leurs petits-enfants, ça nous emmerde. Ils nous parlent de leurs enfants, de leurs études, etc. » Et là, je pense que vraiment la constitution d'un, d'un entre-soi, de, de, de groupes aux caractéristiques là sociales similaires, donc hétérosexuels célibataires ou homosexuels d'ailleurs, est vraiment un moyen de lutte du coup contre... contre la pression normative. En ce qui concerne le PACS et le mariage, je n'en ai pas beaucoup dans mon corpus. Y en a qui vont s'emparer du... du mariage, je pense en particulier à un couple. C'est un peu ce que j'essaie de montrer plutôt comme une... comment dire, comme... dans des enjeux matériels mais aussi, mais aussi parfois comme un... un rempart face à la parentèle. Et ça, ça, je trouve que c'est intéressant parce que du coup, c'est, c'est presque une appropriation. On parlait ce matin de... j'ai plus le terme d'ailleurs, mais une appropriation en tout cas du PACS et du mariage et du couple d'une certaine manière qui est pas seulement de se mouler dans une institution qui soit basée sur la différence de sexe, etc., mais qui soit aussi un rempart face au manque de réseaux et face à la famille. Je sais pas si je réponds à tes...

QUESTION : Ma question du coup, c'était : est-ce que dans les gens que t'as rencontrés mais comme... enfin peut-être que t'as pas encore rencontré ces cas ou que ça se fait pas en fait mais, est-ce que les significations accordées au PACS et au mariage sont différentes, ou est-ce que c'est exactement les mêmes logiques ? Est-ce que t'as rencontré des gens par exemple pacés qui envisageraient de se marier ou pas ?

Matthias THIBEAUD : Là, clairement, j'ai pas assez de cas. Sur mes 12, y a deux pacés et un qui envisage de se marier. Donc encore une fois, ils mettent en avant plutôt des, des éléments matériels ou relationnels mais c'est insuffisant pour le moment.

Michel BOZON : Merci. Peut-être qu'un, un cas qu'on a pas vu, c'est les, les couples non cohabitants, les fameux *living apart together* qui étaient pas très présents aujourd'hui. Mais bon là, c'est plutôt un commentaire après l'exposé d'Anne Lambert, sur cet aspect d'intermittence qui, à mon avis pourrait être un concept plus important pour comprendre la

conjugalité. C'est à dire pour comprendre seulement une certaine catégorie de couple. Hein, bon. On pourrait élargir le travail sur les navigants à d'autres professions qui se déplacent, qui ont profils de sexe ou sociaux différents. Y a les marins qui ont déjà été beaucoup étudiés. Qu'est-ce que ça fait aux femmes d'être seules à terre pendant de longs temps et de prendre une sorte de contrôle des affaires? Il y a les routiers, avec des escales mais qui reviennent assez régulièrement. C'est toujours les mêmes. Il y en a beaucoup d'autres. Mais au-delà de ça, je pense à l'intermittence comme un rythme de la conjugalité très habituel. C'est-à-dire une alternance d'absences et de rencontres entre deux partenaires. Et de fait même pour la conjugalité la plus ordinaire, on a ça, mais avec un effet genré qui est que l'absence, elle est plutôt d'un côté, plutôt dans le système de genre, plutôt du côté des hommes. C'est-à-dire que même quand ils sont présents, ils peuvent être absents, et quand ils sont absents ils sont vraiment absents. C'est un petit peu ce que tu décrivais. C'est-à-dire que même quand ils reviennent, ils sont un peu absents. Et les femmes, quand elles sont pas présentes, elles sont présentes quand même. C'est-à-dire que là une organisation très genrée de cette intermittence. Tu la décris avec des absences à longue distance, mais il peut y avoir des absences à un rythme plus rapproché. Au fond, y a le rythme journalier quoi, tout simplement. Il y aurait quelque chose à développer autour de ça. Ce n'est pas une question mais une suggestion plutôt.

Anne LAMBERT : Justement, sur la population de navigants, ce qui m'intéressait, c'est de moins la considérer comme une population exotique par rapport à un marin par exemple, le fait que et les femmes et les hommes soient soumis à la mobilité. Et puis surtout qu'en fait dans le temps, face à la restructuration de l'activité aérienne, on réduit énormément le temps d'escale. Donc en fait, là, je travaille cette population, mais c'est bien pour interroger des normes... enfin de conjugalité qui sont somme toute assez proches de celle qu'on peut expérimenter (rires)... Parce qu'ils partent finalement au plus long de leurs escales cinq jours. Et on n'est plus sur les 24 jours des années 70 des pilotes et des hôteses. Et on n'est plus sur les... les trois semaines de la marine marchande ou, etc. Donc, c'est des rotations qui restent très courtes néanmoins quoi. Par contre, par rapport à une... une intermittence, enfin un rythme journalier, là ce que je trouvais intéressant, c'est que ça implique la nuit, le symbole de la... voilà, la nuit, le lit, le lit conjugal, etc. Alors que l'absence quotidienne... mais enfin, le rythme, l'intermittence... enfin, tu parles du rythme de la conjugalité et de l'absence qui serait quotidienne, le fait de partir la journée chacun pour ses activités, y a pas un soupçon, un soupçon immédiat d'immoralité parce qu'on n'est pas dans son lit le soir. Là, même on voit pour eux hein, le fait que ils choisissent ou pas les découchés, et voilà. Pour une femme, ça n'a pas la même implication. Mais effectivement, ce qui est intéressant, c'est qu'y a un rapprochement dans les évolutions structurelles du métier de cette mobilité, avec une réduction très forte du temps d'escale, et inversement un développement de plein de métiers ou plein de professions avec une mobilité très forte. En haut de l'échelle sociale, ben, y a plein de cadres qu'on connaît, mais aussi en bas, enfin je veux dire les ouvriers, tous les travaux de Cécile Vignal etc. qui parlent voilà, des délocalisations, relocalisations industrielles, et les effets que ça a sur l'intermittence conjugale des couples populaires. Mais oui, bon. Donc du coup, voilà, c'est... c'est vrai que c'est, c'est une population qui est un peu tout de suite exotique. J'aurais peut-être dû rappeler plus clairement le... les modalités de l'absence.

QUESTION : Merci à tous. C'était vraiment très, très intéressant. Le seul petit commentaire que j'ai en tête, c'est de me dire : finalement, les marges aujourd'hui, celles que vous avez

décrites, elles sont peut-être pas si épaisses ou pas si grosses que ça. Dans vos différentes informations, finalement, vos communications, on a l'impression que la norme elle est quand même bien édictée, bien diffusée à tous. Soit ils adhèrent très fort comme pour les personnes navigants, soit ils peuvent les remettre en question. Mais peut-être pas tant que ça en fonction du genre... pour les couples d'homosexuels, enfin pour les individus homosexuels puisque c'était pas que des couples, et pour les jeunes finalement, chercher à y adhérer euh... de telle manière à pouvoir s'y conformer en utilisant un langage qui certes, leur échappe mais qui n'est peut-être pas forcément celui du monde adulte mais celui de la norme en tout cas, tout simplement. Hum... l'idée, c'est que j'ai vraiment cette impression : finalement, la norme elle s'impose à tous et que les marges, elles sont peut-être difficiles à creuser finalement. Les... les petites marges qu'on a identifiées, est-ce qu'elles existent à ce point-là ? Est-ce qu'elles sont finalement si... si mal vécues aussi... pour certains en tout cas ? Et surtout qui définit finalement ces marges ? Parce qu'au final, les personnes, quand elles parlent de leur situation, on a l'impression de, de, de pouvoir avoir des témoignages qui pourraient avoir une structure finalement très commune dans ce point commun du rapport à la, à la conjugalité. Voilà, c'est pas vraiment une question parce que j'ai essayé de la formuler depuis tout à l'heure et j'y arrive pas. Mais c'était un petit peu ce que j'entendais depuis tout à l'heure. C'est-à-dire : finalement, ces marges, elles me paraissent de plus en plus fines, en tout cas, par rapport à ce qu'on a pu lire ... enfin, moi, ce que je suis en train de dire, par exemple sur l'homosexualité dans les années 60 par exemple. Donc est-ce que ces marges finalement, elles sont pas en train de se réduire ? Et est-ce qu'elles sont amenées finalement à rester ? Ou est-ce qu'elles sont finalement amenées à un moment donné à redéfinir la norme en une pluralité de normes ?

QUESTION : C'est une question à Isabelle Clair. Ce que le comité d'organisation avait en tête en t'invitant, c'est que tu travailles sur des populations plutôt populaires, et qu'on voulait aussi interroger justement les marges comme une difficulté parfois à faire couple. Une difficulté qui n'est pas uniquement une difficulté des jeunes mais aussi peut-être particulièrement de certains jeunes. J'avais une question en lien par rapport à ça, parce que tu disais que le couple est un bien très désirable chez les jeunes. Et il me semble que j'ai lu dans un de tes textes que c'est un bien particulièrement désirable pour les populations que tu étudies, parce que c'est une étape dans le passage à l'âge adulte qui leur est finalement assez accessible, que le couple est finalement plus démocratique que le logement, le travail et tout ça. Et je me demandais donc, c'est difficile pour toi d'adopter peut-être un point de vue comparatif avec d'autres populations, mais est-ce que tu penses qu'y a des enjeux particulièrement forts liés à la conjugalité pour les populations que tu étudies ? C'est-à-dire que le couple est un enjeu plus grand encore, dès lors que c'est un mode d'accès au moins partiel à l'âge adulte et qui est peut-être parfois un des rares étapes qui se présentent ou qui se présentent plus facilement en tout cas que d'autres ?

Isabelle CLAIR : Je vois très bien à quoi tu te réfères, mais je me faisais un petit jeu de mots en interne avec moi-même qui était pas censé être vu. Je disais que c'était un bien désirable accessible mais parce que je me référais aussi aux propos d'Olivier Schwartz sur le fait que le monde privé, alors lui des ouvriers, mais c'est un monde qui est privé de beaucoup de choses. Et donc, il explique aussi comme ça le... l'intensité des, des relations familiales et de l'intérêt porté pour l'univers familial, les relations, l'espace, etc. Et donc... donc et privatif, enfin voilà, il... il a tout un truc à... avec ça. Et... il me semblait qu'en effet, notamment les, les jeunes, enfin les jeunes que j'ai rencontrés sur mes deux terrains parlent beaucoup de ce

dont ils sont privés. Et que ça soit du fait du racisme, du fait du manque d'argent, du fait de l'enclavement géographique, puisque c'est un des trucs que je choisis bien, c'est qu'ils sont enclavés géographiquement. Enfin, ils sont loin des, des espaces perçus comme étant les espaces de la consommation de la jeunesse insouciante etc., qui a aussi des effets... des effets normatifs. Et le couple, c'est gratuit. Enfin... alors voilà, c'est pas complètement gratuit, mais le couple adolescent, dans la mesure où on n'est pas obligé justement de s'installer, on n'est pas, enfin voilà, y a pas d'enfant etc. Et donc c'est pour ça que je disais que c'était un... un bien, un bien accessible parce qu'à la fois, c'est très désiré et puis pour le coup par rapport à la voiture, le... enfin... et même le diplôme et... c'est, c'est plus... alors c'est pas accessible... Après, y a des inégalités malgré tout et c'est pas accessible pour tout le monde, mais je pense pas qu'y ait de... enfin j'en sais rien parce que j'ai, j'ai pas, j'ai pas enquêté encore suffisamment ailleurs, mais qu'il y ait plus de difficultés forcément pour eux à faire couple en tout cas dans les modalités du couple adolescent qui engagent pas nécessairement, enfin même très peu de cohabitation et de... et de frais, etc. Par contre, je pense qu'y a un, un désir de couple. Alors, il faut... enfin à voir hein parce que, comme j'ai enquêté que sur eux pour l'instant, je trouve que c'est compliqué. Mais la proposition de Schwartz, pour l'instant elle... enfin je trouve que ça se... Enfin, moi je l'ai observé assez fortement. Même si leur vie n'est pas faite que de famille. Mais on voit bien quand même que c'est quelque chose de... hyper important. Après, je suis pas sûre que ce soit moins... pour d'autres raisons... enfin et notamment de reproduction sociale, enfin la famille et le couple, c'est quand même un enjeu important aussi... quand y a du patrimoine justement, quand y a de l'argent, quand y a de la représentation... Donc je sais pas, en fait, si la comparaison, elle se fait... enfin la comparaison, la variation sociale, elle se fait comme ça. Enfin, je...

Michel BOZON : Une question pour Matthias Thibeaud. J'ai trouvé intéressant que parliez à la fin de couple en l'absence de sexualité. Est-ce que vous pouvez développer un petit peu cette conjugalité qui existe mais pas de sexualité, mais pas de sexualité ensemble mais de sexualité en dehors. Comment les choses se construisent, ce nous ? Le nom qui est donné à ça. Est-ce que c'est amitié ? En tout cas, c'est une chose relativement nouvelle à penser. Parce que au contraire, chez les hétéros, le lien entre conjugalité et une forme minime de sexualité au moins, est toujours présent, et de plus en plus présent. Donc, il y aurait quand même une divergence de ce point de vue-là assez importante.

Matthias THIBEAUD : Effectivement, je suis passé assez rapidement dessus. Il y a une différence de genre essentielle. Après, avec toutes les précautions aussi évidemment, de mon nombre limité d'entretiens. Mais chez les femmes, il y a disparition de la sexualité relationnelle en tout cas. Et chez les hommes du coup, il y a disparition de la sexualité conjugale, mais entretien de relations extraconjugales. Déjà, je pense qu'il faut bien nommer les choses. Et du coup, chez les hommes il y a quand même la notion de couple qui est réutilisée mais je pense que c'est vachement lié aussi, et en particulier donc chez les deux ou c'est, c'est vachement prégnant, aux expériences vécues lors de l'épidémie du VIH sida et le couple vraiment comme une structure là de soutien et de rempart encore une fois face à la famille. Donc, c'est une sorte de couple amitié, mais aussi de structure conjugale qui est investie au-delà de, de ce qu'on pourrait y injecter au niveau de l'amour, de la sexualité, mais comme une protection face je pense à un déficit de, de réseau de parentèle ou de réseau de soutien. Et mais dans ce sens-là, je trouve que ça ouvre de, de, des questions assez intéressantes sur la dissociation du... du matrimonial, enfin du, du conjugal plutôt et,

et de la sexualité, et envisager le couple comme euh autre chose : une structure de soutien voilà, une structure de soutien ou de, de, de rempart face à d'autres réseaux de parentèle. C'est, c'est un peu dans le sens que, que, que j'ouvrais ça. Bon après, ça mérite beaucoup plus d'analyse évidemment, mais, mais en tout cas, c'est, c'est un trait que je trouve qui mérite d'être... d'être repéré, cette dissociation conjugnalité, sexualité quoi. Je sais pas si je réponds tout à fait...

QUESTION : Je voulais exprimer un peu ma surprise par rapport à l'attractivité de la norme hétérosexuelle cohabitante actuellement. On sait que la première cause de mortalité en France pour les femmes entre 16 et 44 ans, c'est la violence conjugale. Donc en fait, vivre en couple cohabitant est une façon de vivre extrêmement dangereuse pour une femme. On sait que... bon, c'est ce que... c'est la réflexion que je me suis faite avec... à la suite de l'exposé sur les jeunes. Un enfant sur sept a grandi dans un couple où y avait une violence conjugale. Et la justice et la prise en charge médicale actuelle en France ne séparent pas les pères violents de leurs enfants, si bien que les enfants qui sont maintenant, qui ont une quinzaine d'années qui sont en position de former un nouveau couple jeune, qui sont susceptibles d'être dans l'échantillonnage de votre étude, sont des enfants qui... enfin un sur sept a connu... est encore en rapport avec un père qui a été violent contre la mère. Face à cette situation, je pense qu'effectivement, la reproduction des hiérarchies de genre, ce que vous aviez dit tout à l'heure, est une pression extrêmement forte. C'est la seule chose... c'est la seule façon dont cette appétence pour le couple cohabitant peut se justifier.

Isabelle CLAIR : Alors « on sait que, enfin vous savez que parce que... » enfin, on ne sait pas tous la même chose, et notamment sur les statistiques et particulièrement sur les violences envers les femmes en fait, y a plein de gens qui ne savent pas. Non, c'était juste pour les jeunes n'ont pas de discours en fait sur les violences conjugales en général ou... Enfin les jeunes, ça dépend des jeunes hein, mais les jeunes que j'ai rencontrés sur mon terrain n'ont pas de discours général là-dessus. Certaines filles le vivent par contre. Alors c'était plus compliqué sur mon premier terrain de susciter du discours là-dessus parce que j'étais la blanche qui venait en plus au début des années 2000, au moment des tournantes, etc., enfin du scandale médiatique sur les tournantes, etc. Donc ce que j'ai été et ce que je représentais inhibait beaucoup le discours à mon avis, même si j'ai recueilli des discours là-dessus. Mais ça a induit quelque chose d'un peu différent par rapport à mon deuxième terrain où là la distance de classes aussi était beaucoup moins perçue par les jeunes et qu'ils me voyaient... ils me voyaient beaucoup moins comme un juge de leur sexualité... voilà. Donc, ça c'est un truc très, très différent dans le recueil des informations où j'ai eu des récits de violence. Et notamment au moment de l'installation, parce que certains, quelques-uns, mais c'est vraiment une minorité, mais c'était quand même intéressant à voir, quelques couples se sont installés dans un logement indépendant. Et plusieurs de ces couples ont débouché sur de la violence conjugale très rapidement en fait. J'ai eu le discours, pas seulement de la part de la fille. C'est arrivé dans deux cas hein, mais on est sur du petit... Et mais aussi de la part du garçon dans les deux cas. Qui m'en ont parlé. Et pas seulement sous l'ordre de la justification. Enfin, c'était des situations complexes. Mais les filles qui ont vécu cette situation-là, y a une rupture dans les deux cas, mais elles se sont remises en couple et elles voulaient. Elles sont rentrées chez leurs parents. Ça, c'est très mal passé puisqu'elles étaient censées rester dans le couple. Enfin, on leur demandait de rester quoi, de serrer les dents... Enfin, c'était même pas dit comme ça hein, c'est : « Tu restes, tu te tais ». Ça pouvait venir des mères. Puisque c'est en général avec les mères que la discussion s'établissait sur ce

sujet-là. Et elles ont néanmoins désiré le couple. Et moi, je pense que l'articulation avec la norme sexuelle, enfin et avec le genre, je pense que c'est un truc fondamental, parce que justement la norme sexuelle, hétérosexuelle, elle se fonde sur l'idée de la complémentarité des couples, de la reproduction. Donc c'est pour ça qu'y a un truc très fort entre, entre les deux. Mais après de réduire la norme conjugale à la norme sexuelle, je pense que c'est compliqué parce que ça joue un rôle important, mais là je crois que je suis plus du tout capable de, de voir ce qui serait premier... Mais je sais pas si c'est ça qui importe de toute façon. Mais y a quand même beaucoup d'autres choses qui entrent en, en ligne de compte. Enfin, et sortir de l'enfance, c'est un enjeu, et c'est pas qu'un enjeu sexuel. Sortir du contrôle des parents, acquérir une autonomie, etc., c'est un enjeu. Etre reconnu socialement dans son quartier, dans son village, dans son boulot, c'est un enjeu fort. Bien sûr, y a des enjeux sexuels et de genre derrière, mais y a pas que ça. Y a des enjeux de classe forts. Enfin, être seul, c'est aussi enfin pour certaines femmes qui ensuite, elles ont des enfants, c'est être plus pauvres. Mais par contre, je pense qu'y a un lien qui est central et structurant entre la norme hétérosexuelle et la norme conjugale. Enfin, pour l'instant en tout cas.

QUESTION : Moi, je voudrais juste faire une remarque et aussi un témoignage. C'est qu'on a parlé, enfin Florence Maillachon a souligné notamment la difficulté de trouver les... les mots justes pour désigner les... des réalités qui paraissent plus difficiles à saisir, plus difficiles objectiver... à travers un flou à la fois des catégories indigènes et puis qui se répercutent sur le flou des catégories savantes. Là, il se trouve qu'on a parlé du lien conjugal. On a interrogé le lien conjugal. Y a 15 jours, j'étais dans un colloque d'anthropologues de la parenté à Liège, où on interrogeait surtout le lien de filiation à travers, à travers les, les mutations actuelles des pratiques parentales, mais aussi les nouvelles techniques de reproduction et leurs conséquences sur la parenté. Et l'une des conclusions, l'une des conclusions du colloque, ça a précisément été ceci. C'est-à-dire la difficulté de nommer le fait que les anthropologues de la parenté se trouvent en demeure de devoir inventer de nouvelles catégories, que les catégories formelles de l'anthropologie classique sont mises en défaut. Avec la tentation épistémologique un peu dangereuse tout de même, de renoncer la catégorisation comme une violence qui... qui... qui est en quelque sorte adressée à la réalité, et de cantonner de plus en plus... Et je pense qu'il faut qu'on réfléchisse aussi à... à cette... à ce risque de cantonner de plus en plus les... les enquêtes à des micros-enquêtes sur des micros... sur des micros univers et la restitution de singularités. Donc y a... Il faut qu'on s'interroge en effet sur les... la manière de catégoriser, de catégoriser une réalité mouvante, qui s'est à bien des égards diversifiée, qui interroge les catégories formelles : celle du droit, celle des... des normes établies, celle des institutions, mais qui nous autres sociologues, démographes, anthropologues ne doit pas nous faire renoncer à la mise en catégorie du réel.

Florence MAILLOCHON : Ce qui me fait penser en fait finalement que... peut-être que au-delà de l'injonction à faire couple, finalement ce, ce que tu évoques ici m'évoque plutôt l'injonction à l'individualisation et à la personnalisation. C'est-à-dire que finalement si on est si... si attaché à définir son couple, à définir sa personnalité, à définir son mariage, je parle de ce que je connais, etc., on a... j'ai l'impression que chacun individuellement, on est dans cette injonction à, à définir sa vie de façon individuelle, personnalisée, unique au monde. Donc, le couple est finalement pris dans ce... dans ce, dans ce mouvement en fait global. Et c'est pour ça qu'y a une remise aussi si forte des catégories. Et finalement, nous, en tant que sociologues, on est pris entre l'étau de... de se faire l'écho de... de toutes ces, ces

individualités qui... qui sont contraintes à se définir soi-même, à se redéfinir sans cesse sous de multiples détails, et puis notre volonté finalement de... d'essayer quand même aussi de, de trouver quelques généralités au-delà de, d'une revue de... de micro histoire permanente et sans cesse réinventée. Donc quelle est la norme la plus forte finalement ?

Anne LAMBERT : C'est une injonction à faire couple ou à être en couple. Parce qu'en fait nous, on se pose des questions sur nos manières de faire couple. Donc c'est-à-dire les pratiques. Et c'est ça qu'on a du mal à objectiver. Une manière de faire couple et qu'on a du mal à objectiver, c'est concrètement, qu'est-ce qui se passe quand il se passe rien quoi ? Enfin quand on est ensemble, co-présent ou pas, et on sait pas faire raconter ça. Et c'est difficile d'être là pour observer. Enfin, c'est presque impossible. Par contre, les injonctions à être en couple, ça, enfin, ça renvoie aussi à votre question. Elles sont hyper fortes et... et elles définissent... tout simplement. Moi c'est mon interprétation, mon analyse, mais assez matérialiste et peut-être assez, enfin issue de la sociologie critique pour ça : ça définit un statut. Un statut social et ça donne accès notamment à tout un tas d'avantages financiers, fiscal, tout ce que vous voulez, des billets... On a un couple. Enfin voilà. On est en couple ou on a un couple ? On a un conjoint, ou enfin on est avec quelqu'un. Moi, les navigants, les questions qui se posent, c'est... Ils savent très bien situer : oui, je suis avec quelqu'un ou pas. Ils savent le dire et ils savent la valeur sociale que ça a, le fait de dire qu'ils sont avec quelqu'un dans l'équipage. Et du coup, je me demande juste la réflexion générale par rapport à la journée d'étude, c'est que sur cette norme conjugale, on a beaucoup parlé de la place des rapports affectifs, la sexualité, et en fait très peu de l'économie conjugale et de l'économie domestique là-dedans. Et est-ce qu'on met en commun ses sous ou pas ? Qu'est-ce qu'on fait ? Enfin voilà. Et je pense que ça permet aussi en réinvestissant cette question, de comprendre les logiques de l'attachement et de la stabilité des couples. Puisque moi au fond, ce qui me questionnait des fois, c'est mais pourquoi ils restent en couple ? Pourquoi ils se disent encore en couple ? Pourquoi ils restent en couple ? Alors que par ce que j'observais, ils avaient l'air loin, distants. Je me disais ben, comment re-questionner ces logiques de l'attachement ? Qu'est-ce qui fait que ça dure ?

Florence MAILLOCHON : Juste une dernière question.

QUESTION : Merci, le différentiel de salaire entre les femmes et les hommes a été très thématique lundi dernier à l'occasion de ce fameux appel à cesser le travail à 16 heures 34 précisément parce que nous toutes travaillons pour rien jusqu'à la fin de l'année puisque... à cause de la différence de salaire entre les femmes et les hommes. Et... ce qui est particulièrement remarquable dans les... parmi les femmes mariées, c'est que dans... dans les couples mariés, la différence n'est pas de 19% comme elle l'est dans... ou 20% comme elle l'est dans la, dans le reste de la population, elle est de 40%, donc le double. Donc... on peut... enfin, ça fait tout à fait écho à ce que vous dites à l'instant. C'est-à-dire que, on peut l'interpréter de différentes façons. Les femmes qui gagnent très bien ne se marient pas, ou les hommes qui gagnent très bien se marient particulièrement plus. Je sais pas comment il faut interpréter ça, mais ça serait très intéressant à étudier peut-être.

Florence MAILLOCHON : Une dernière question ?

Marie BERGSTRÖM : Je voudrais juste répondre à la question sur le nom de la journée, et plus précisément le terme « en marge ». On a énormément discuté de ce titre de journée. Et c'était un titre provisoire très, très longtemps, qui a duré parce que c'était un peu faute de meilleurs termes. C'est aussi qu'on était un peu, pas forcément mal à l'aise, mais on trouvait

que c'était pas très juste de parler d'« en marge de » avec tout ce que ça renvoie en termes d'être à la marginalité ou dans des situations marginales. Peut-être un meilleur terme serait celui utilisé par Jean-Hughes Déchaux ce matin, sur le fait de « décentrer » ou de regarder des formes de conjugalité ou de vie qui sont peut-être atypiques, d'autres qui sont très courants mais où il y a quelque chose qui interroge et qui ne rentre pas complètement dans l'image qu'on se fait du couple. Donc peut-être plus l'idée de décentrer, ou d'intégrer une plus grande pluralité plutôt que cette idée de « marge ». Voilà.

Florence MAILLOCHON : Merci à toutes et à tous.

*
* *
*